



Projet régional de santé Bourgogne-Franche-Comté 2018-2022 Diagnostic régional



CONTEXTE

Ce document est réalisé par l'Observatoire Régional de la Santé à la demande de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

Il se situe dans le cadre de la préparation du projet régional de santé (PRS) 2018-2028, tel que défini par la loi de modernisation de notre système de santé (Art. 58 Loi 1 art L1434-2 CSP). Le PRS sera constitué :

- d'un cadre d'orientation stratégique (COS) qui détermine les objectifs généraux et les résultats attendus à 10 ans.
- d'un schéma régional de santé (SRS) établi pour 5 ans, qui définit des évolutions attendues et des objectifs opérationnels pour l'ensemble de l'offre de santé y compris en prévention, promotion de la santé et accompagnements médico-sociaux.

La santé des individus et des groupes est conditionnée par de multiples facteurs. A ceux individuels (génétique, vieillissement), s'ajoutent les conditions de vie (environnements dans lesquels ils vivent et travaillent), les comportements de consommation, loisirs, professionnels, l'accès et le recours aux services de santé et médico-sociaux (préventifs, curatifs, rééducation et réhabilitation des capacités, accompagnement des personnes handicapées et en perte d'autonomie). C'est pourquoi, l'appréciation des besoins de santé de la population, doit prendre en compte ces déterminants, positifs et négatifs, sur lesquels il est possible d'agir pour améliorer l'état de santé des Bourguignons-Francs-Comtois.

La perspective de la politique régionale de santé incite à élaborer un diagnostic reposant à la fois sur des données démographiques, sociales, économiques et de santé. Les données collectées questionnent les inégalités sociales et territoriales de santé.

La structuration du diagnostic suit les recommandations nationales, telles que définies dans le décret du 26 juillet 2016 (n°2016-123) :

- Territoires (département, territoires de santé, de proximité, zones)
- Données démographiques, socio-économiques
- Conditions socio économiques, précarité (revenus, chômage, pauvreté)
- Déterminants de santé : environnement, comportements (vaccinations, dépistage, ...)
- État de santé : mortalité, morbidité évitable, maladies chroniques,...
- Réponses aux besoins : offre ambulatoire, offre hospitalière, offre médico-sociale.



Note méthodologique

L'objectif de ce documents est de fournir un état des lieux de la situation socio-sanitaire de la région, de fournir des mesures en valeur absolue et relative et, quand elles sont disponibles, et des éléments de comparaison dans le temps et l'espace.

L'Observatoire régional de la santé a été chargé de mettre en perspective les informations disponibles à partir des sources qu'il mobilise habituellement, d'autres données plus spécifiques qu'il a pu recueillir à l'occasion de travaux récemment réalisés et d'éléments fournis par l'ARS BFC.

Ainsi, dans cette description de l'état de santé et de ses déterminants dans la région, on trouvera présentés :

- les données actuellement disponibles en routine sur la région ; et aux niveaux infrarégionaux les plus fins ; permettant d'établir des comparaisons dans le temps et dans l'espace,
- des éléments complémentaires obtenus à partir de sources ponctuelles, nationales ou locales.

Les indicateurs présentés portent sur les dernières années disponibles ; pour plus de stabilité certains regroupent plusieurs années¹ (décès sur 3 ans par exemple) ; les faits décrits font état de tendances (comparaisons avec des périodes antérieures, avec d'autres territoires) et de ce fait les variations annuelles ont parfois peu voire pas de sens (mortalité notamment mais aussi les données sociodémographiques de l'enquête permanente de recensement de l'Insee qui a remplacé le recensement de la population tous les 9 ans).

Des éléments de méthode, des précautions ou réserves sur l'interprétation de certains indicateurs sont indiqués si nécessaire dans des encadrés.

¹ Lorsque le taux est calculé sur une population d'effectif faible, il peut être affecté par d'importantes variations aléatoires d'une période à l'autre. Par exemple, il suffit de quelques décès en plus ou en moins dans une zone géographique limitée pour entraîner une importante modification des taux annuels. Dans ce cas, des regroupements d'années sont effectués. On calcule un taux brut moyen annuel de mortalité



1

TERRITOIRES

1.1 TERRITOIRES DE CONTRACTUALISATION ARS

1.2 TERRITOIRES DES EPCI

1.3 TERRITOIRES DE VIE



1 TERRITOIRES

Les indicateurs rassemblés dans ce document sont représentés, quand cela est possible, sur des cartes, afin d'illustrer à un niveau infra départemental les disparités quelles qu'elles soient, dans l'idée de préciser des zones d'intervention prioritaires.

Sont donc présentés ci-après les trois principaux découpages territoriaux, utilisés pour présenter les données cartographiques : Territoires de contractualisation de l'ARS, Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et Bassins de vie.

Les territoires de contractualisation de l'ARS sont ceux amenés à porter la politique de santé de l'ARS, en s'appuyant par exemple sur les Contrats locaux de santé.

Les EPCI sont des regroupements de communes ayant pour objet l'élaboration de « projets communs de développement au sein de périmètres de solidarité »². Les communautés urbaines, communautés d'agglomération, communautés de communes, syndicats d'agglomération nouvelle, syndicats de communes et les syndicats mixtes sont des EPCI.

Les bassins de vie sont les plus petits territoires sur lesquels les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants (services aux particuliers, commerce, enseignement, santé, sports, loisirs et culture, transports²).

² Insee, 2016



1.1 TERRITOIRES DE CONTRACTUALISATION ARS BFC EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



1.2 TERRITOIRES DES EPCI EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

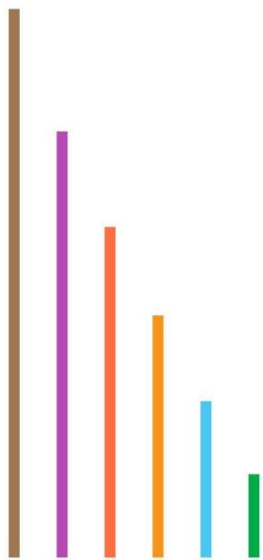
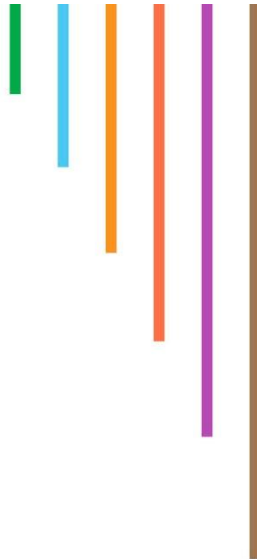


1.3 TERRITOIRES DE VIE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



2

ANALYSE MULTIVARIÉE : PROFILS DE TERRITOIRES



2 ANALYSE MULTIVARIÉE : PROFILS DE TERRITOIRES

Le traitement statistique par analyse multivariée de 19 variables actives et 27 variables illustratives³ (socio-démographie, santé, environnement, offre sanitaire et médicosociale) a permis d'établir la classification des 115 EPCI en 5 classes. Pour chaque classe, les territoires qui en font partie ont le plus de caractéristiques en commun, tout en se distinguant le plus de ceux des autres classes.

Classe 1 territoires périurbains favorisés (28 EPCI) : Ces territoires sont périurbains socialement favorisés, avec une population jeune et en âge d'activité, qualifiée, et en termes de CSP une surreprésentation de professions intermédiaires et cadres. Ils sont en situation de sous-mortalité pour plusieurs causes (cancers, traumatismes, mortalité liée à l'alcool et au tabac, mortalité prématurée et générale). Ils présentent une sous-morbidité (hospitalisations évitables, hospitalisations toutes causes et ALD pour pathologies mentales). La précarité énergétique due à la mobilité est élevée.

Classe 2 territoires frontaliers favorisés (9 EPCI) : Ces EPCI ruraux sont socialement favorisés principalement situés le long de la frontière suisse. Ils présentent une population jeune et un taux de natalité élevé. La situation environnementale est globalement favorable (moindre précarité énergétique liée à la mobilité). Du point de vue sanitaire, ces territoires sont en sous-mortalité générale, prématurée et par traumatismes, liée à l'alcool et au tabac et respiratoire. Globalement en sous-morbidité (hospitalisations), ces territoires sont également en sous densité de médecins généralistes et infirmiers.

Classe 3 aires urbaines contrastées (17 EPCI) : Cette classe regroupe principalement les aires urbaines et leur couronne, marquées par des situations contrastées. Sont réunies : une précarité liée aux logements, plus de chômage, plus de jeunes non diplômés et un mode de vie isolé fréquents et également une population favorisée (cadres,...). Ces territoires présentent une sous-mortalité générale, par maladies cardiovasculaires et par traumatismes. Ils présentent une sur-morbidité pour maladies mentales. Ces territoires sont les mieux pourvus en offre sanitaire.

Classe 4 territoires ruraux défavorisés (41 EPCI) : Ces territoires sont faiblement peuplés et sont défavorisés socialement avec une surreprésentation d'ouvriers, en sur-mortalité générale, pour maladies cardiovasculaires et traumatiques. Les taux d'hospitalisation (toutes causes et pour maladies cardiovasculaires) sont supérieurs à la moyenne régionale. On note une part élevée de ménages en situation de précarité énergétique. Ces territoires présentent des densités de professionnels de santé inférieures à la densité régionale.

Classe 5 territoires ruraux âgés et défavorisés (20 EPCI) : Ces EPCI sont ruraux avec une population âgée, socialement peu favorisée. On relève une forte proportion de jeunes peu diplômés, un chômage important, et une part de bénéficiaires de minimas sociaux importante. Ces EPCI sont en surmortalité : générale, prématurée et prématurée évitable, comme pour les principales causes de décès (cancers, appareil respiratoire et cardio-vasculaire, liées au tabac et à l'alcool). Ils présentent un taux d'hospitalisation pour cancer et maladies de l'appareil digestif supérieur à la moyenne, et des taux d'affections de longue durée diabète et troubles mentaux également supérieurs. Ces territoires présentent des densités de professionnels de santé les plus faibles de la région.

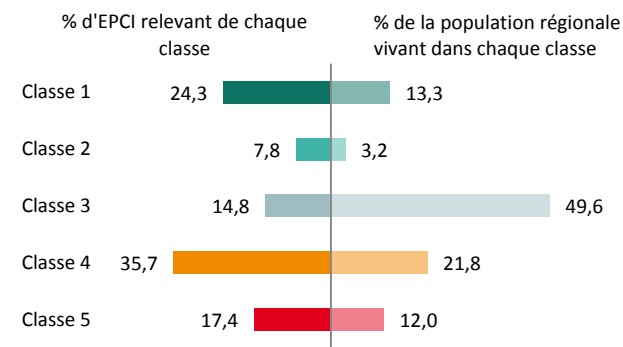
³ Les méthodes employées font partie des techniques d'analyses multidimensionnelles. Les variables actives servent à calculer les plans factoriels de l'ACP et également à définir les différentes classes d'EPCI alors que les variables illustratives servent à enrichir l'interprétation de ces classes.



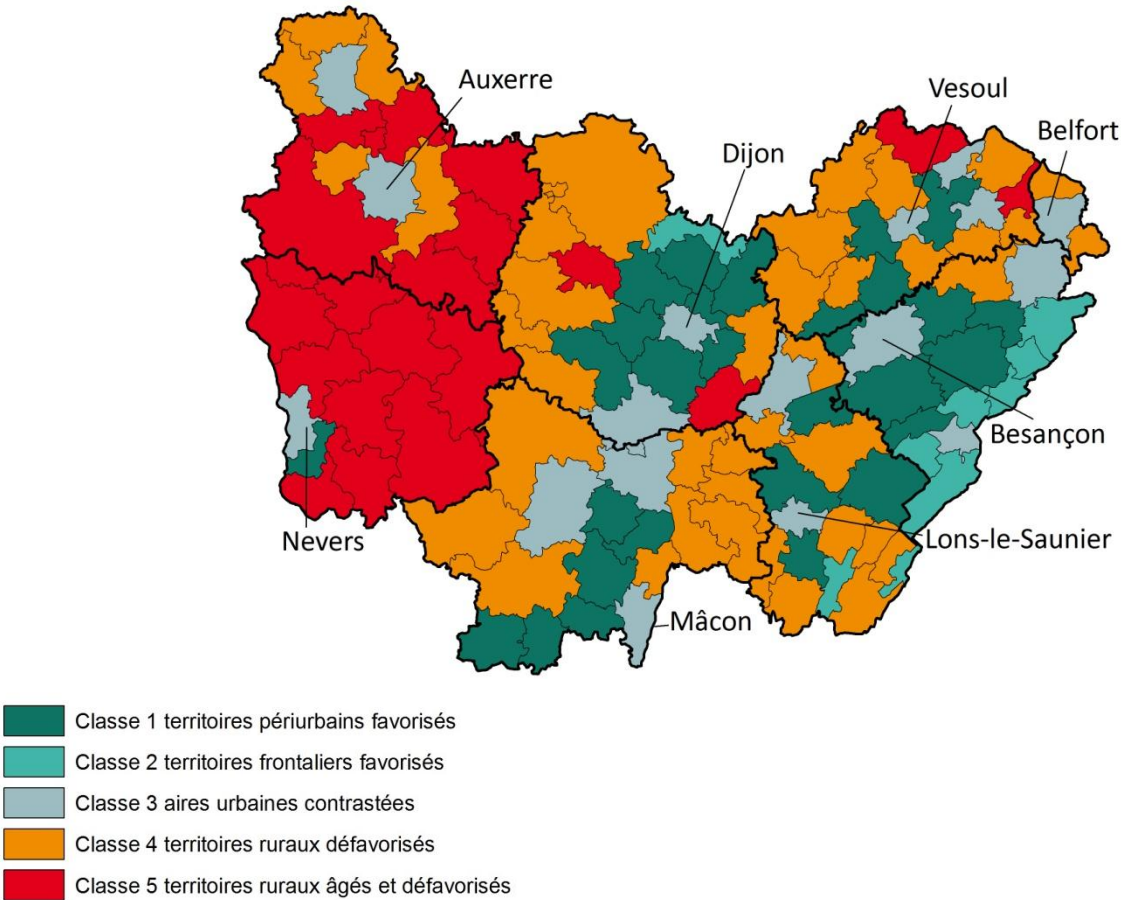
Répartition des EPCI et de la population selon la classe

	Population	Nombre d'EPCI
Classe 1	375 079	28
Classe 2	90 866	9
Classe 3	1 399 446	17
Classe 4	615 979	41
Classe 5	338 413	20

Poids de chaque classe dans la région



Typologie des EPCI Bourguignons-Francs-Comtois en 5 classes



Sources : Insee (RP 2013), Inserm CépiDc, ATHI PMSI, CNAMTS RSI, MSA, ARS BFC, exploitation ORS





3

DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES, SOCIO-ÉCONOMIQUES

3.1 DÉMOGRAPHIE

- 3.1.1 Population générale
- 3.1.2 Femmes en âge de procréer
- 3.1.3 Naissances
- 3.1.4 Population des moins de 20 ans
- 3.1.5 Population âgée (60 ans et plus, 75 ans et plus, 85 ans et plus)
- 3.1.6 Rapport intergénérationnel
- 3.1.7 Personnes âgées dépendantes

3.2 CONDITIONS SOCIO ÉCONOMIQUES, PRÉCARITÉ (REVENUS, CHÔMAGE, PAUVRETÉ)

- 3.2.1 Population des 75 ans et plus vivants seules
- 3.2.2 Familles monoparentales
- 3.2.3 Formation
- 3.2.4 Population active
- 3.2.5 Population active par Catégories Socio-Professionnelles (CSP)
- 3.2.6 Population sans emploi
- 3.2.7 Pauvreté
- 3.2.8 Bénéficiaires de la CMU-C



3 DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES, SOCIO-ÉCONOMIQUES

3.1 DÉMOGRAPHIE

3.1.1 Population générale

En 2013, la Bourgogne-Franche-Comté compte près de 2 819 800 habitants soit 59 habitants au km². La densité de population est nettement plus importante en Franche-Comté, du fait notamment d'un territoire plus petit en superficie (73 habitants au km² vs 52), qu'en Bourgogne.

Les disparités infra-départementales sont fortement marquées. Le Territoire de Belfort ainsi que le département du Doubs enregistrent les densités de population les plus élevées, respectivement 237 et 102 habitants au km². À l'inverse, la Nièvre (32 habitants au km²), la Haute-Saône (45 habitants au km²) et l'Yonne (46 habitants au km²) sont les départements présentant les densités de population les plus faibles.

À l'échelle infra-départementale, la densité varie de 11 habitants au km² (principalement en dehors des principales agglomérations telles que Dijon, Besançon, Mâcon, Belfort, Montbéliard et Nevers) à 1 034 habitants au km² dans la communauté d'agglomération Dijonnaise.

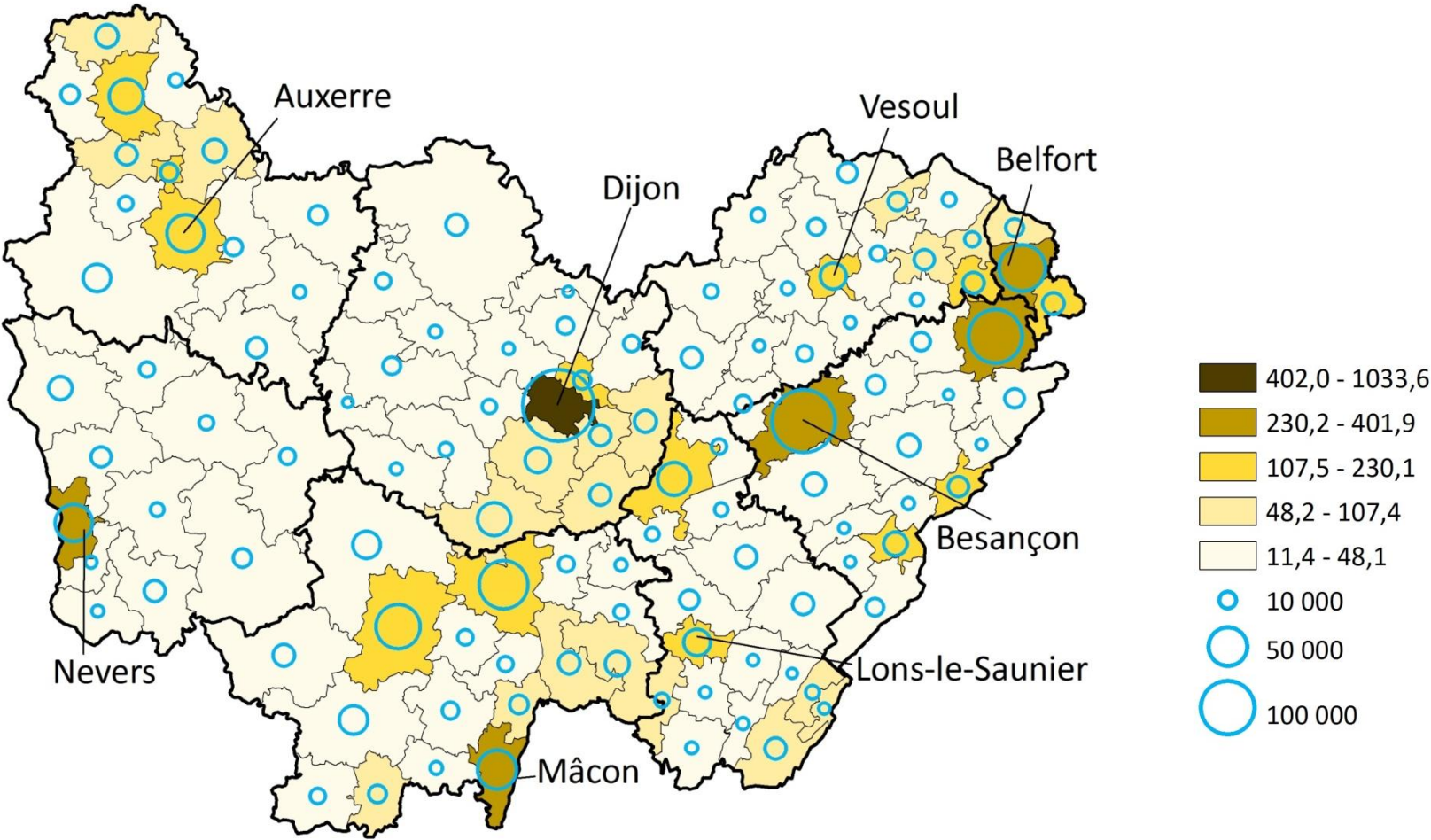
Effectifs et densité de la population en Bourgogne-Franche-Comté

	Effectifs	Densité au km ²
Côte-d'Or	529 761	60
Nièvre	215 221	32
Saône-et-Loire	556 222	65
Yonne	341 483	46
BOURGOGNE	1 642 687	52
Doubs	533 320	102
Jura	260 502	52
Haute-Saône	238 956	45
Territoire de Belfort	144 318	237
FRANCHE-COMTE	1 177 096	73
BFC	2 819 783	59
France métropolitaine	63 697 865	101

Sources : Insee (RP 2013), DGFIP (Service du Cadastre), exploitation ORS



Densité de la population au km² dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Insee (RP 2013), DGFIP (Service du Cadastre), exploitation ORS



3.1.2 Femmes en âge de procréer

En 2013, la Bourgogne-Franche-Comté compte plus de 1 445 600 femmes dont près de 600 000 femmes en âge de procréer (15-49 ans) soit 40 % de la population contre 43 % au niveau national.

Le Doubs (44 %), la Côte-d'Or (43,5 %) et le Territoire de Belfort (43 %) présentent les proportions de femmes de cet âge les plus élevées au contraire de la Nièvre (34,7 %), de la Saône-et-Loire (37,3 %) et de l'Yonne (38,5 %).

Au niveau infra-départemental les proportions de femmes de 15-49 ans varient de 29 % (Bazois/Sud Morvan/Entre Loire et Morvan/Portes Sud Morvan) à 52 % (Rousses-Haut Jura) selon les EPCI.

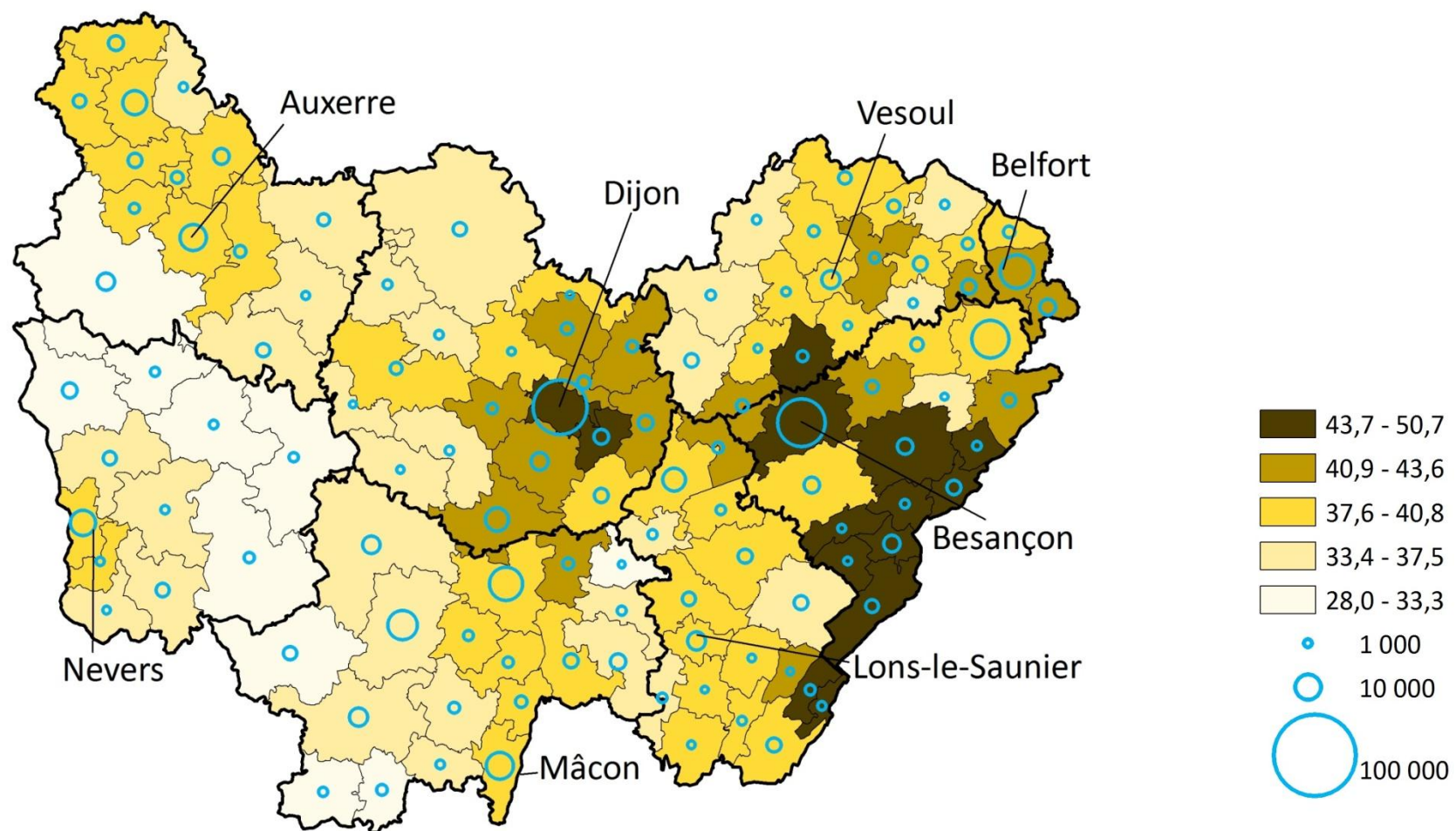
Effectifs et parts des femmes en âge de procréer (15-49 ans) dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Effectifs des femmes en âge de procréer (15-49 ans)	Effectifs de l'ensemble des femmes	Parts des femmes en âge de procréer (15-49 ans)
Côte-d'Or	118 969	273 358	43,5
Nièvre	38 693	111 613	34,7
Saône-et-Loire	106 888	286 233	37,3
Yonne	67 641	175 713	38,5
BOURGOGNE	332 191	846 917	39,2
Doubs	119 755	271 942	44,0
Jura	52 553	133 187	39,5
Haute-Saône	47 777	121 022	39,5
Territoire de Belfort	31 218	72 541	43,0
FRANCHE-COMTE	251 303	598 692	42,0
BFC	583 494	1 445 609	40,4
France métropolitaine	14 172 995	32 844 619	43,2

Sources : Insee (RP 2013), exploitation ORS



Part des femmes en âge de procréer (15-49 ans) dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.1.3 Naissances

En 2013, la Bourgogne-Franche-Comté compte près de 30 500 naissances domiciliées, soit un taux de natalité de 11 naissances pour 1 000 habitants.

Le taux de natalité est plus important en Franche-Comté (11,5 ‰ habitants vs 10,3 ‰). Au sein de la région, la natalité est marquée par de fortes disparités entre les départements. Les taux les plus élevés de natalité s'observent dans le Doubs (13 ‰), le Territoire de Belfort (12 ‰) et l'Yonne (11 ‰). Au contraire, la Nièvre (9 ‰), et la Saône-et-Loire (10 ‰) enregistrent le taux de natalité les plus faibles.

L'Yonne présente une part de femmes de 15 à 49 ans moins élevée que la Bourgogne-Franche-Comté mais détient un taux de natalité légèrement supérieur à la moyenne régionale (11,1 ‰ vs 10,8 ‰).

À l'échelle infra-départementale les taux varient de 6 ‰ (Bazois/Sud Morvan/Entre Loire et Morvan/Portes Sud Morvan) à 18 ‰ (Mont d'Or et des Deux Lacs et Hauts du Doubs) selon les EPCI.

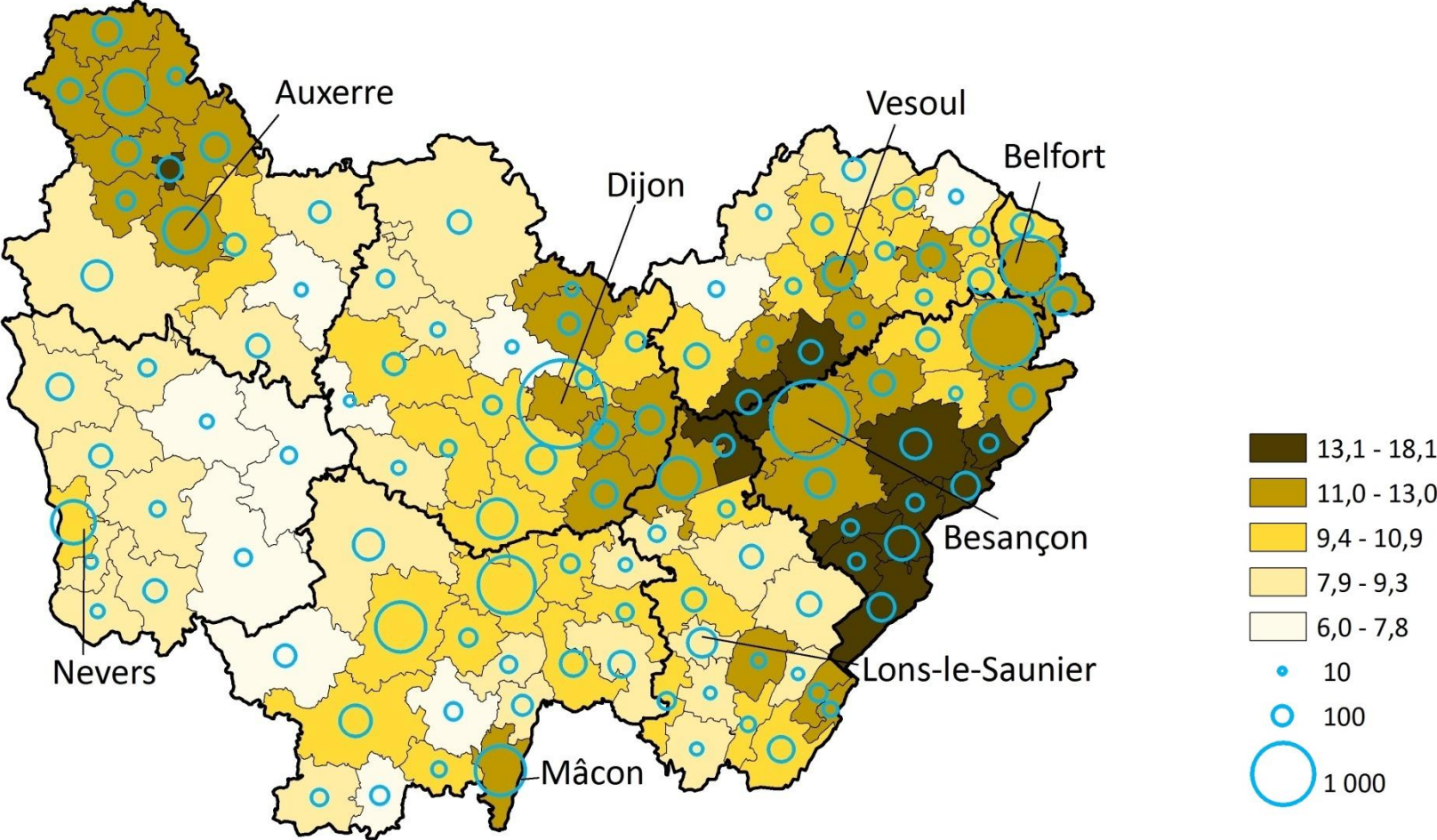
Effectifs des naissances domiciliées et taux de natalité par départements en Bourgogne-Franche-Comté

	Naissances domiciliées	Taux de natalité (/1 000)
Côte-d'Or	5 769	10,9
Nièvre	1 850	8,6
Saône-et-Loire	5 511	9,9
Yonne	3 780	11,1
BOURGOGNE	16 910	10,3
Doubs	6 722	12,6
Jura	2 675	10,3
Haute-Saône	2 510	10,5
Territoire de Belfort	1 675	11,6
FRANCHE-COMTE	13 582	11,5
BFC	30 492	10,8
France métropolitaine	779 883	12,2

Sources : Insee (Etat civil, RP 2013), exploitation ORS



Effectifs des naissances domiciliées et taux de natalité (pour 1 000 habitants) dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (Etat civil, RP 2013), exploitation ORS



3.1.4 Population des moins de 20 ans

La Bourgogne-Franche-Comté compte près de 660 100 jeunes de moins de 20 ans en 2013, soit 23,4 % des habitants. Les jeunes de moins de 20 ans vivent le plus souvent chez leurs parents et se retrouvent, comme les familles, concentrés autour des agglomérations urbaines. La part des jeunes de moins de 20 ans est plus élevée en Franche-Comté (24,5 vs 22,6).

Au niveau infrarégional, la part des personnes âgées de moins de 20 ans dans la population varie. Ainsi, le Doubs (25 %), le Territoire de Belfort (25 %), le Jura (24 %) et la Haute-Saône (24 %) enregistrent les parts de moins de 20 ans les plus importantes. Au contraire, la Nièvre (20 %) et la Saône-et-Loire (22 %) présentent les proportions les plus faibles.

À l'échelle infra-départementale les parts des moins de 20 ans varient de 16 % (Fleur Nivernais/Pays corbigeois/Val Beuvron) à 29 % (Plateau de Frasne et du Val de Drugeon) selon les EPCI.

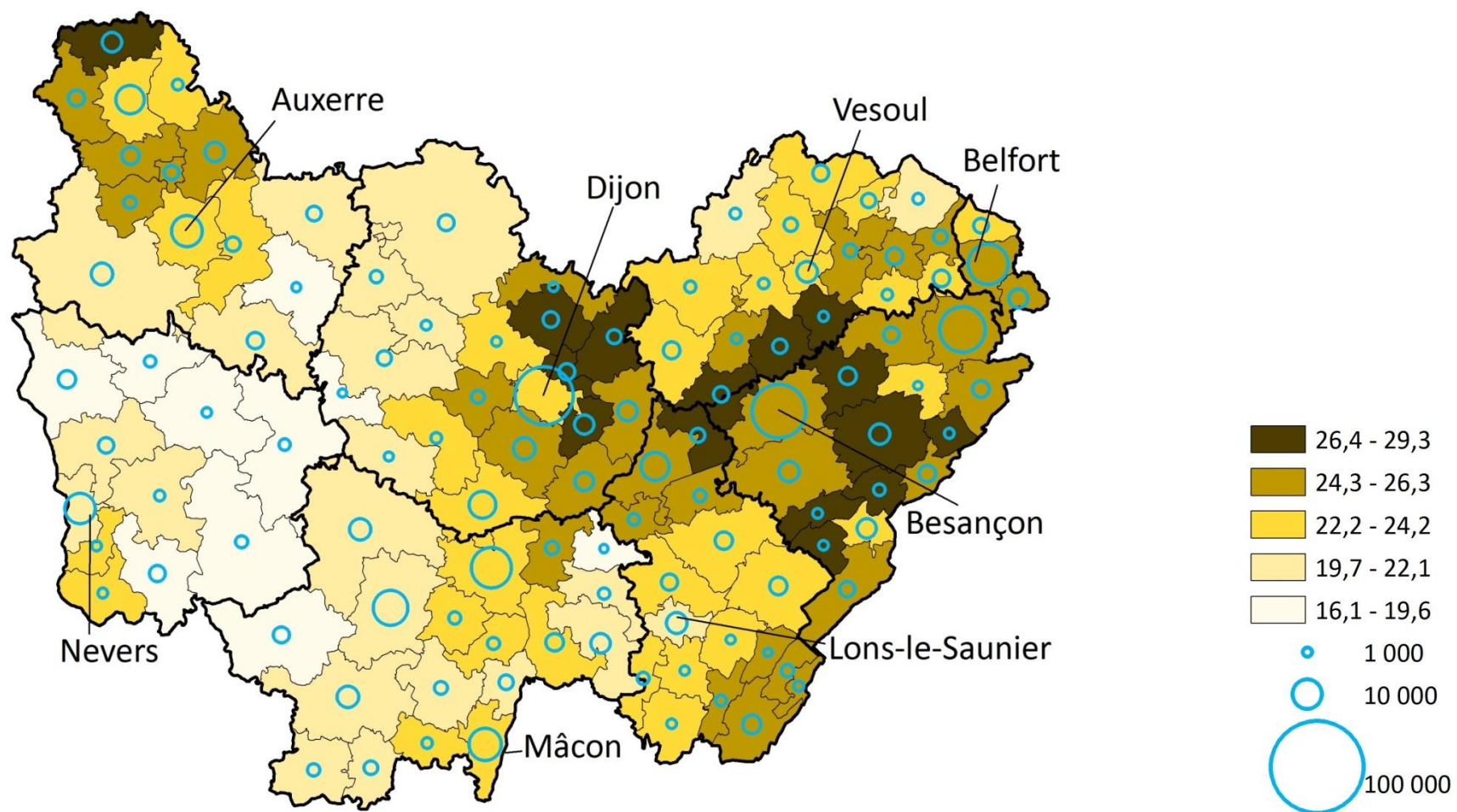
Effectifs et parts de personnes âgées de moins de 20 ans par départements en Bourgogne-Franche-Comté

	Personnes âgées de moins de 20 ans	
	Effectifs	Pourcentages
Côte-d'Or	124 711	23,5
Nièvre	43 138	20,0
Saône-et-Loire	123 219	22,2
Yonne	80 144	23,5
BOURGOGNE	371 212	22,6
Doubs	133 454	25,0
Jura	62 364	23,9
Haute-Saône	57 073	23,9
Territoire de Belfort	35 994	24,9
FRANCHE-COMTE	288 885	24,5
BFC	660 097	23,4
France métropolitaine	15 589 046	24,5

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



Parts des moins de 20 ans dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.1.5 Population âgées (60 ans et plus, 75 ans et plus, 85 ans et plus)

En 2013, la Bourgogne-Franche-Comté compte près de 765 000 habitants de 60 ans et plus, ce qui représente près de 27,1 % de la population régionale, contre 24,2 % en France métropolitaine ; près de 300 000 personnes âgées de 75 ans et plus soit 10,6 % vs 9,2 % en France métropolitaine, et près de 95 000 personnes âgées de 85 ans et plus soit 3,4 % vs 2,9 % au niveau national.

Des disparités territoriales existent dans la région, la Bourgogne compte une part plus importante de personnes âgées de 60 ans et plus que la Franche-Comté. Les départements de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne présentent, quelle que soit la classe d'âge observée, les proportions de personnes âgées les plus importantes.

À l'échelle infra-départementale, la proportion de 60 ans et plus varie de 16 % (Mont d'Or et des Deux Lacs et Hauts du Doubs) à 43 % (Bazois/Sud Morvan/Entre Loire et Morvan/Portes Sud Morvan), les parts de personnes de 75 ans et plus varient de 5 % (Norges/Plaine Tilles) à 18 % (Bazois/Sud Morvan/Entre Loire et Morvan/Portes Sud Morvan) et les taux de personnes de 85 ans et plus varient de 1 % (Norges/Plaine Tilles) à 6 % (Portes Morvan/Grands Lacs/Haut Morvan) selon les EPCI.

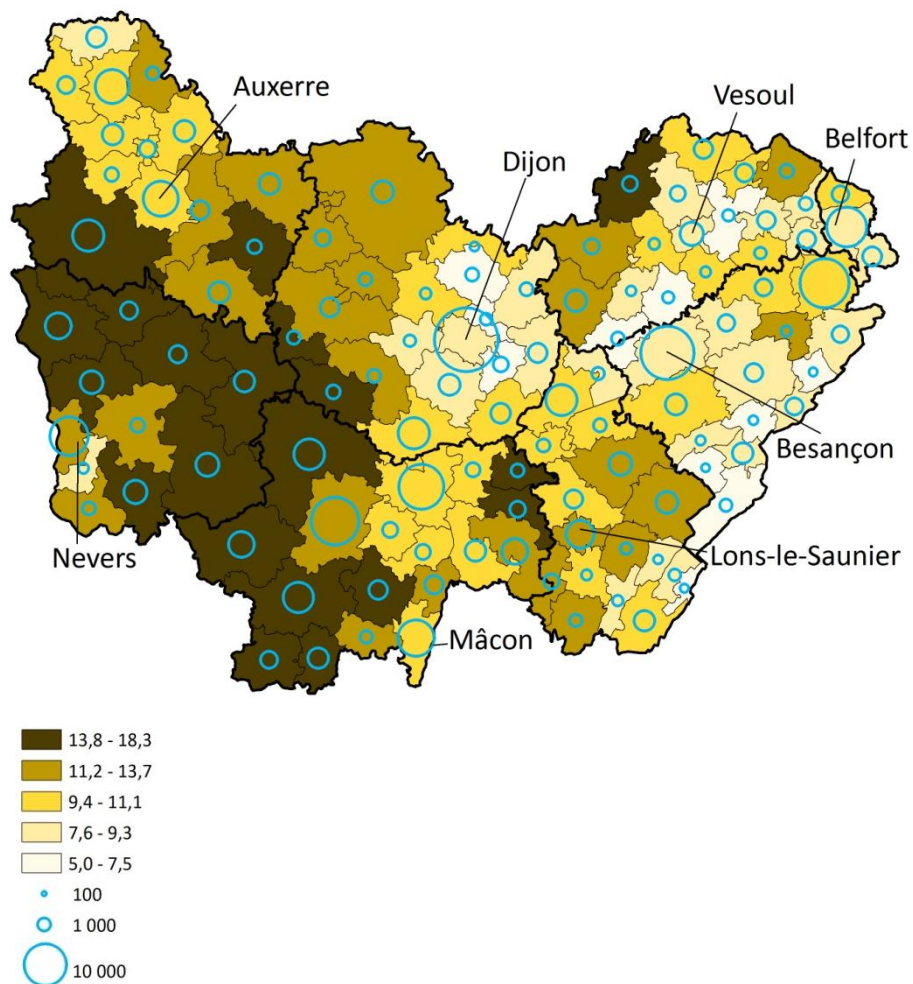
Effectifs et parts de personnes âgées par départements en Bourgogne-Franche-Comté

	Personnes de 60 ans et plus		Personnes de 75 ans et plus		Personnes de 85 ans et plus	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Côte-d'Or	131 792	24,9	50 555	9,5	16 832	3,2
Nièvre	73 104	34,0	29 905	13,9	9 644	4,5
Saône-et-Loire	167 459	30,1	67 744	12,2	21 639	3,9
Yonne	97 651	28,6	38 471	11,3	12 717	3,7
BOURGOGNE	470 006	28,6	186 675	11,4	60 832	3,7
Doubs	124 621	23,4	46 575	8,7	13 631	2,6
Jura	71 546	27,5	28 273	10,9	9 407	3,6
Haute-Saône	64 192	26,9	23 748	9,9	7 072	3,0
Territoire de Belfort	33 282	23,1	12 606	8,7	3 770	2,6
FRANCHE-COMTE	293 641	24,9	111 202	9,4	33 880	2,9
BFC	763 647	27,1	297 877	10,6	94 712	3,4
France métropolitaine	15 429 277	24,2	5 884 409	9,2	1 836 961	2,9

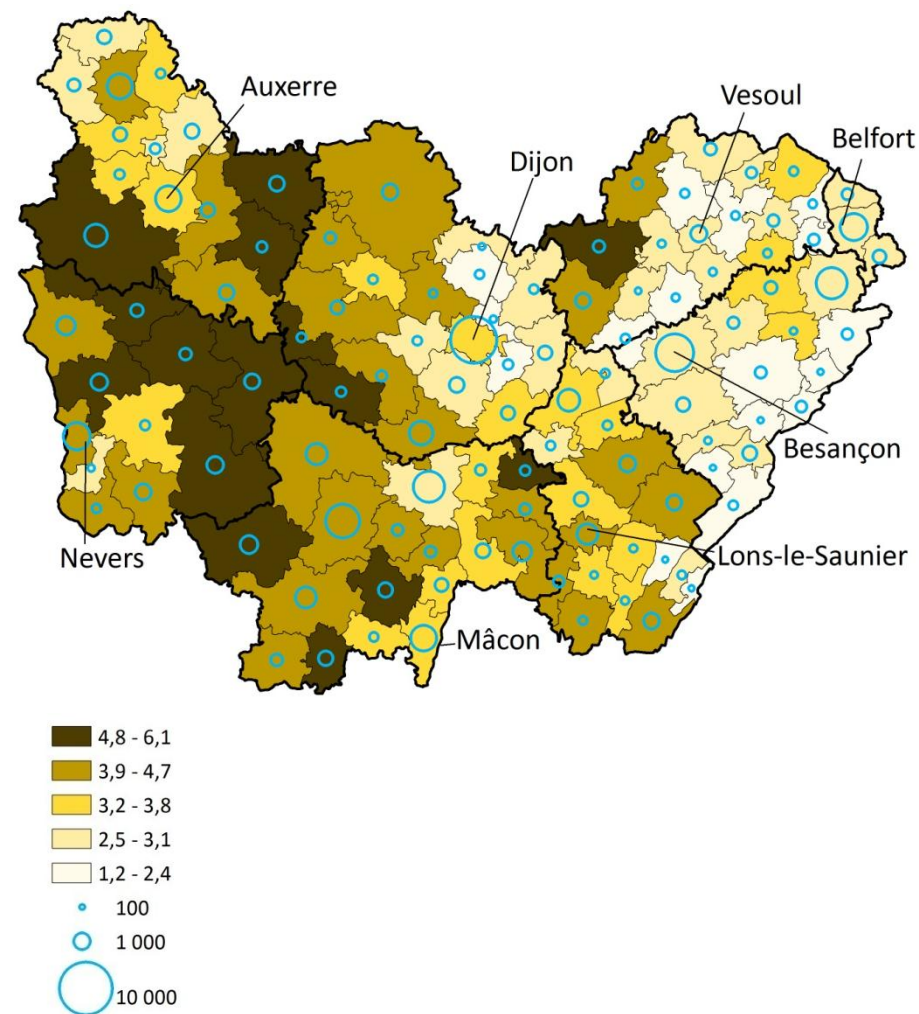
Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



Parts des personnes de 75 ans et plus dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Parts des personnes de 85 ans et plus dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.1.6 Rapport intergénérationnel

Le rapport intergénérationnel, ratio entre les personnes des classes d'âges de 50-64 ans et celles de 85 ans et plus, permet de rapporter la part de personnes appartenant aux générations pivot (50-64 ans) pouvant se trouver en position d'aidant informel, à celle des générations âgées (85 ans et plus) représentant leur parent.

En Bourgogne-Franche-Comté, on compte en moyenne 6 aidants potentiels pour une personne âgée de 85 ans et plus, contre près de 7 en France métropolitaine. Les disparités entre les départements sont fortement marquées. La Nièvre (5 aidants potentiels pour une personne de 85 ans et plus), la Saône-et-Loire (5), le Jura (6) et l'Yonne (6), présentent les ratios intergénérationnels les plus faibles, soit moins d'aidants susceptibles d'assurer un soutien informel auprès d'une personne âgée de 85 ans et plus.

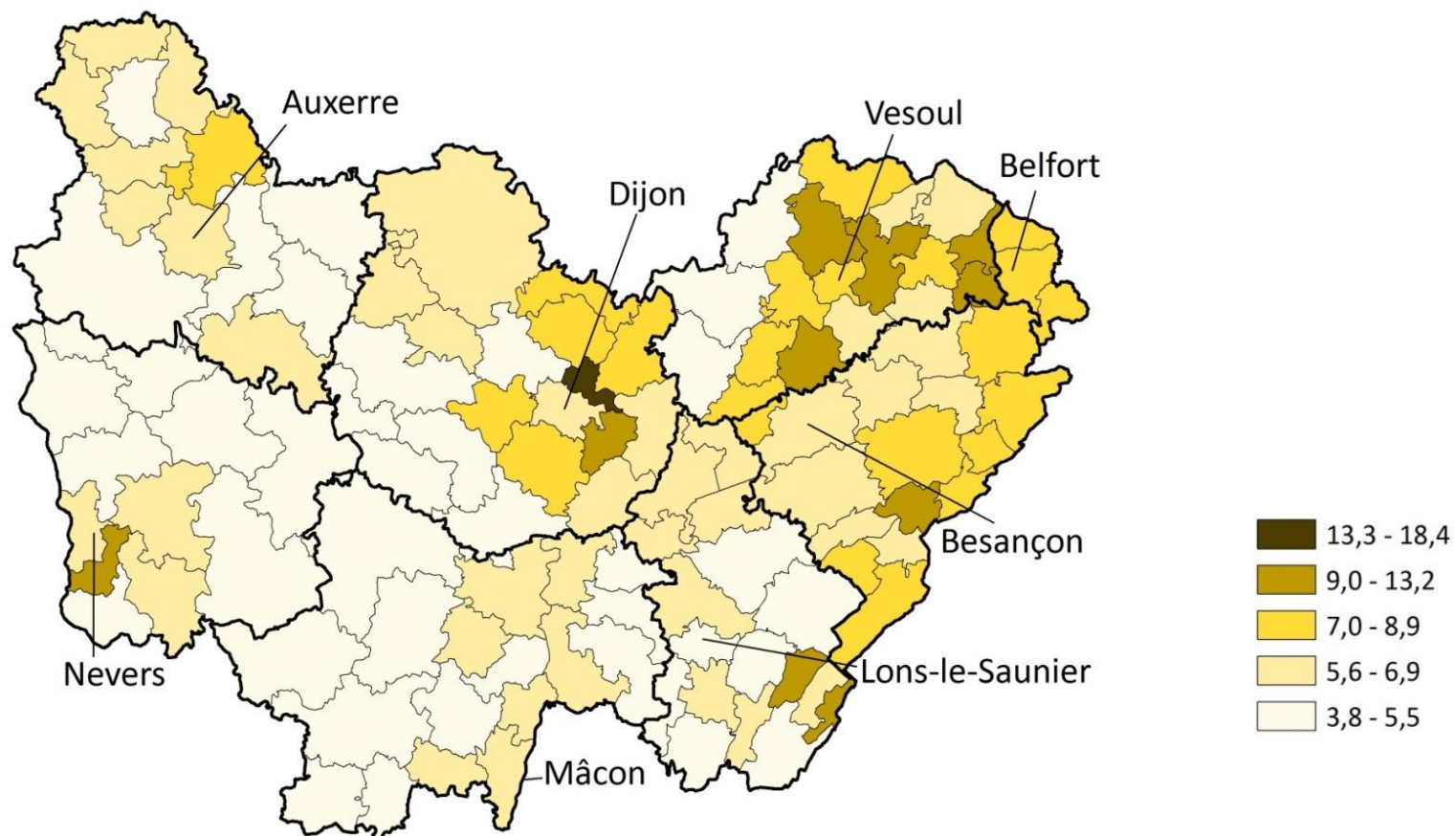
A l'échelle infra-départementale, le ratio varie entre 4 et 18, aidants potentiels pour une personne de 85 ans et plus, selon les EPCI. Le ratio le plus élevé se situe dans l'EPCI de Norges, Plaine Tille et présente une densité de population largement supérieure à la moyenne régionale (123,6 vs 59) au contraire de la Communauté de Commune de Saulieu qui, elle, détient le ratio le plus faible et une densité de population inférieure à la région (21,1 vs 59).

Rapport intergénérationnel entre les personnes âgées de 50-64 ans et les 85 ans et plus par départements en Bourgogne-Franche-Comté

	Effectifs des personnes âgées de 50-64 ans	Effectifs des personnes âgées de 85 ans et plus	Rapport intergénérationnel
Côte-d'Or	104 826	16 832	6,2
Nièvre	49 411	9 644	5,1
Saône-et-Loire	118 683	21 639	5,5
Yonne	72 428	12 717	5,7
BOURGOGNE	345 348	60 832	5,7
Doubs	99 712	13 631	7,3
Jura	53 126	9 407	5,6
Haute-Saône	51 095	7 072	7,2
Territoire de Belfort	27 508	3 770	7,3
FRANCHE-COMTE	231 441	33 880	6,8
BFC	576 789	94 712	6,1
France métropolitaine	12 346 036	1 836 961	6,7

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS





Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.1.7 Personnes âgées dépendantes

En 2016, la Bourgogne-Franche-Comté présente 701 361 personnes de 75 ans et plus domiciliées en Bourgogne-Franche-Comté, dont 117 542 bénéficient de l'Aide Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile. Cela représente près de 17 % des personnes de 75 ans et plus domiciliées en Bourgogne-Franche-Comté.

Des disparités infrarégionales existent, les départements de la Haute-Saône (20,2 %), la Nièvre (18,5 %) et l'Yonne (18,1 %) présentent les parts de bénéficiaires de l'APA à domicile de 75 ans et plus les plus importantes.

A l'échelle infra-départementale la proportion de personnes de 75 ans et plus bénéficiant de l'APA à domicile varie de 7,6 % (Champagnole-Nozeroy-Pays des lacs) à 26,8 % (Pays Riolais/Montbozon/Chanois).

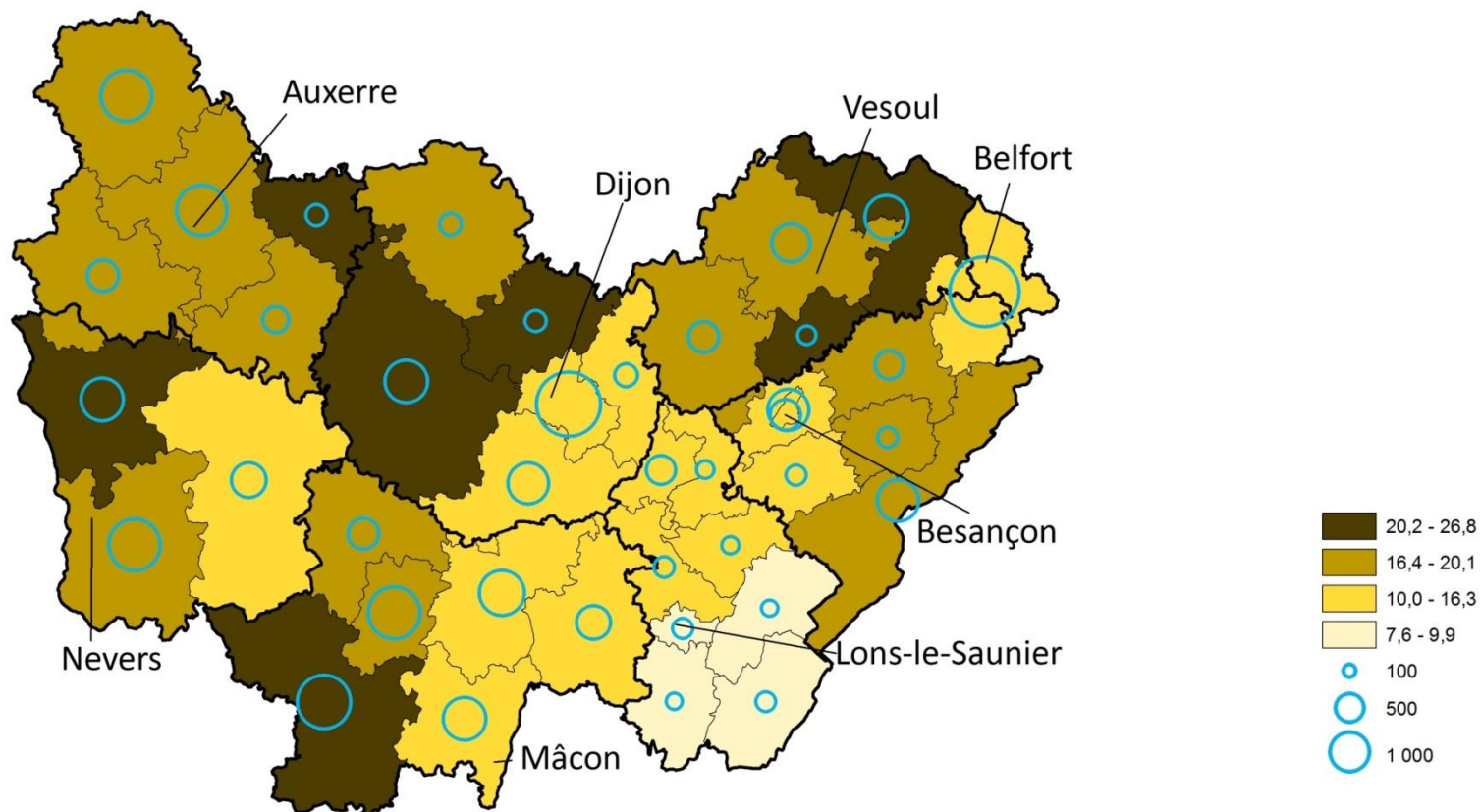
Allocation Personnalisée d'autonomie : Part des personnes âgées dépendantes parmi les personnes âgées de 75 ans et plus par départements en Bourgogne-Franche-Comté en 2015 (Nièvre) et 2016 (autres départements)

	Effectifs des bénéficiaires de l'APA à domicile	Effectifs des personnes de 75 ans et plus domiciliés	Part des personnes de 75 ans et plus domiciliés bénéficiant de l'APA à domicile
Côte-d'Or	7 601	45 006	16,9
Nièvre	4 915	26 550	18,5
Saône-et-Loire	9 953	60 986	16,3
Yonne	6 159	33 979	18,1
Doubs	7 450	43 131	17,3
Jura	2 781	25 465	10,9
Haute-Saône	4 228	20 924	20,2
Territoire de Belfort	1 512	11 473	13,2
BFC	117 542	701 361	16,8

Source : Conseils Départementaux de Bourgogne-Franche-Comté, exploitation ORS



Allocation Personnalisée d'autonomie : Part des personnes âgées dépendantes parmi les personnes âgées de 75 ans et plus par territoires de contractualisation, en 2015 (Nièvre) et 2016 (autres départements)



Source : Conseils départementaux de Bourgogne-Franche-Comté, (exploitation ORS)

Précisions méthodologiques

Les données sont issues des 8 Conseils Départementaux de BFC. D'un département à l'autre, la période et le niveau géographique des données fournies ne sont pas homogènes. Les données présentées concernent l'année la plus récente mise à disposition (2015 pour la Nièvre et 2016 pour les autres départements). Les CD du Jura et de la Nièvre ont fourni des données cantonales : pour ces départements, les effectifs de bénéficiaires par territoire de contractualisation sont estimés à partir de la population cantonale appartenant aux différents territoires de contractualisation. Pour les autres territoires, il s'agit de données agrégées à partir de données communales.



3.2 CONDITIONS SOCIO ÉCONOMIQUES, PRÉCARITÉ (REVENUS, CHÔMAGE, PAUVRETÉ)

3.2.1 Population des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules

En 2013, la région compte près de 116 700 personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules, soit 39,2% de cette population contre 38,5% en France métropolitaine.

Ce pourcentage varie de 40,7 % dans le Territoire de Belfort, 40,5 % dans la Nièvre, et 40 % dans le Jura, à 37 % dans l'Yonne, 38,3 % en Haute-Saône et 38,6 % en Côte-d'Or. La part des femmes âgées de 75 ans et plus vivant seules, 49 % d'entre elles, est plus de deux fois plus importante que celle des hommes (22 %).

A l'échelle infra-départementale, les proportions de personnes de 75 ans et plus, vivant seules, varient de 23 % (Somberonnais et de la Vallée de l'Ouche) à 51 % (Haut-Jura) selon les EPCI.

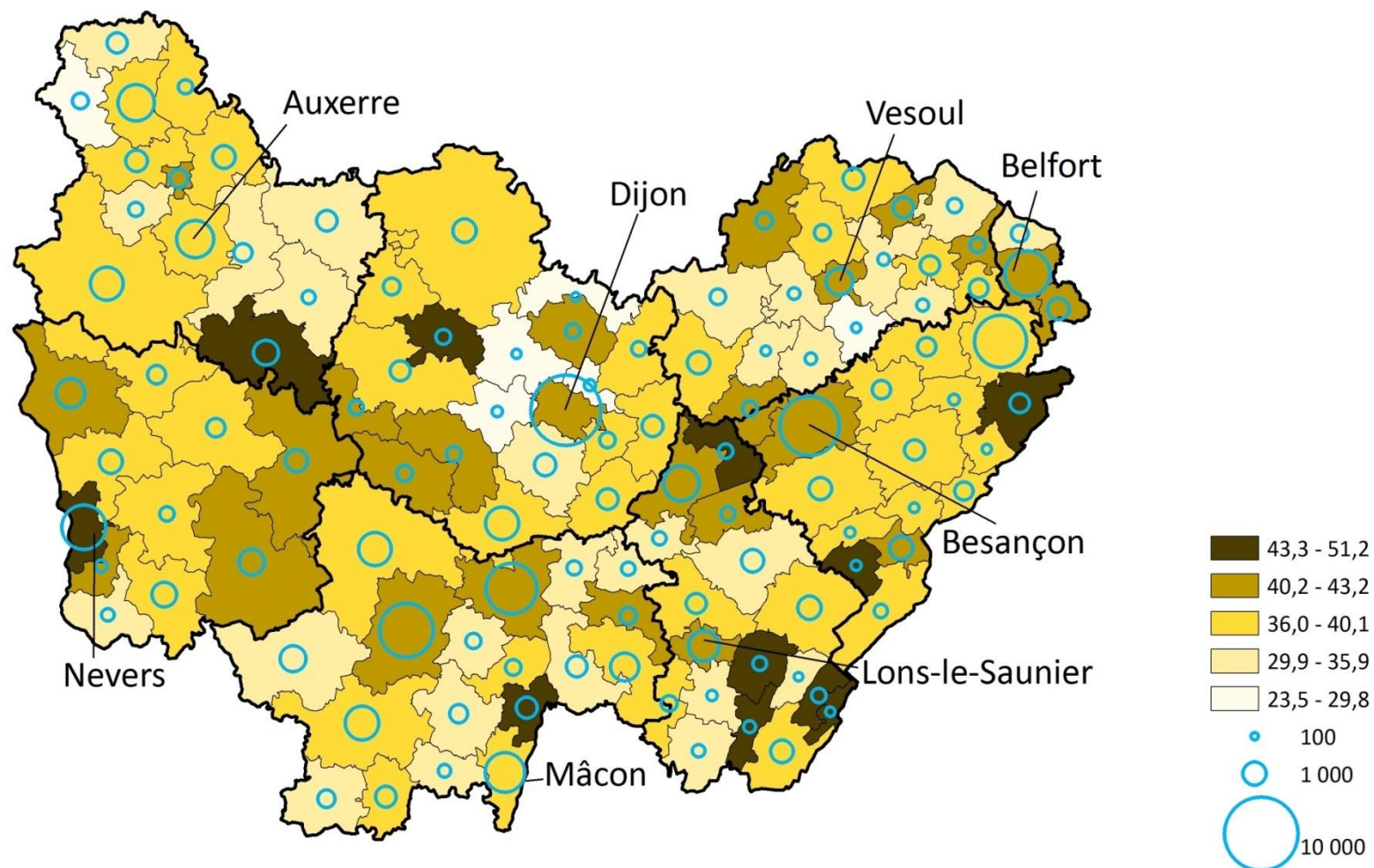
Effectifs et parts des personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules par départements en Bourgogne-Franche-Comté

Personnes âgées de 75 ans et plus vivant seules		
	Effectifs	Pourcentages
Côte-d'Or	19 538	38,6
Nièvre	12 101	40,5
Saône-et-Loire	26 653	39,3
Yonne	14 247	37,0
BOURGOGNE	72 540	38,9
Doubs	18 591	39,9
Jura	11 298	40,0
Haute-Saône	9 107	38,3
Territoire de Belfort	5 135	40,7
FRANCHE-COMTE	44 131	39,7
BFC	116 671	39,2
France métropolitaine	2 267 447	38,5

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



Parts des personnes de 75 ans et plus vivant seules dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.2.2 Familles monoparentales

En 2013, la région compte près de 99 660 familles monoparentales, soit une proportion inférieure au taux national (8 % vs 9 %). La Franche-Comté (8,3 %) présente une proportion de familles monoparentales plus importante que la Bourgogne (7,5 %).

Les disparités sont importantes au sein de la région, le Territoire de Belfort (9,6 %), le Doubs (8,3 %), la Haute-Saône (8,2 %) et l'Yonne (8,2 %) présentent les parts les plus élevées. Au contraire, la Saône-et-Loire (7,1 %), la Nièvre (7,4 %) et la Côte-d'Or (7,7 %) enregistrent les proportions de familles monoparentales les plus faibles.

À l'échelle infra-départementale, les proportions varient de 4 (Pierre de Bresse) à 10 % (la Grandvallière) de familles monoparentales parmi les familles selon les EPCI.

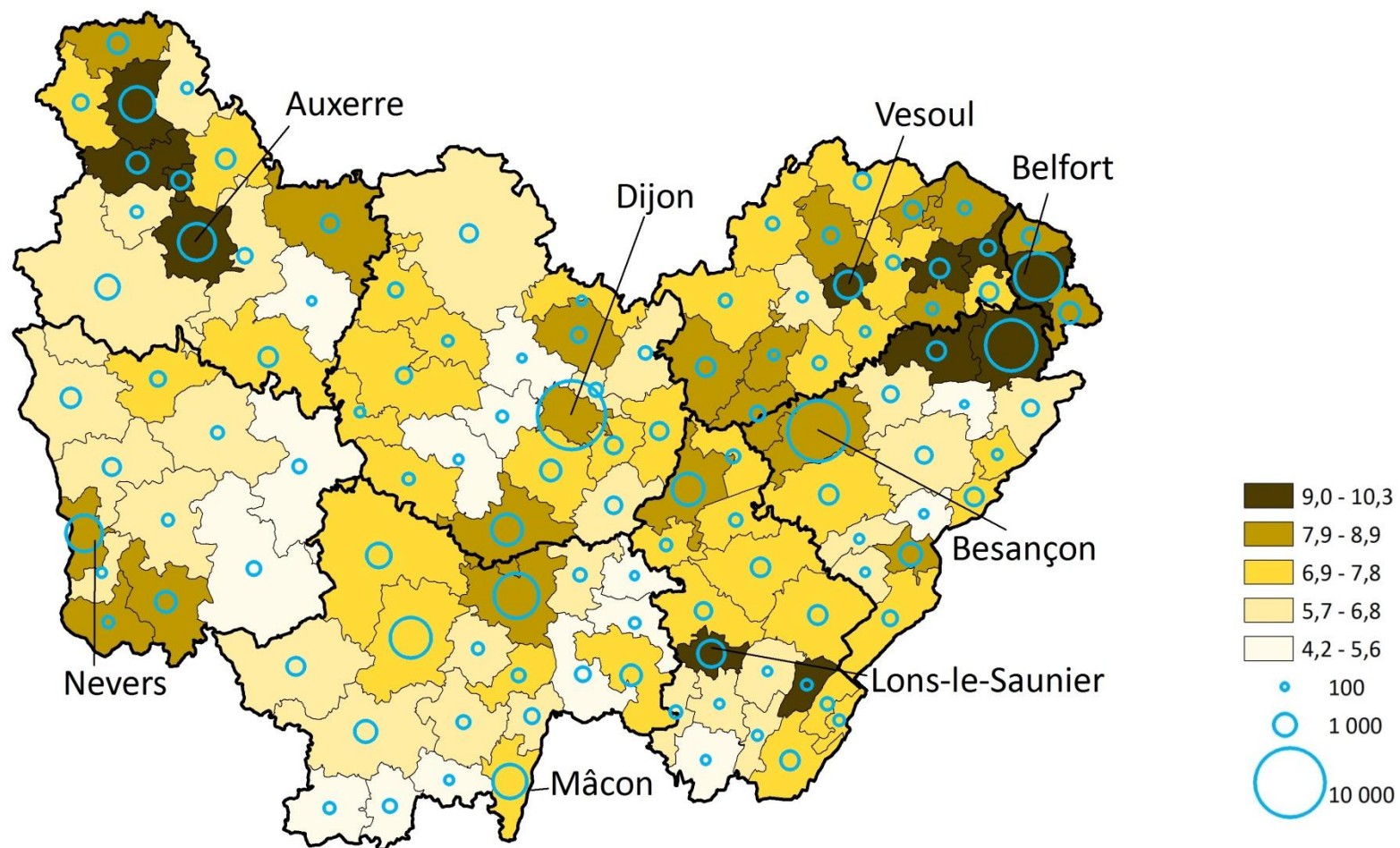
Effectifs et parts de familles monoparentales par départements en Bourgogne-Franche-Comté

	Nombre de familles monoparentales	Parts des familles monoparentales
Côte-d'Or	18 435	7,7
Nièvre	7 591	7,4
Saône-et-Loire	17 775	7,1
Yonne	12 302	8,2
BOURGOGNE	56 103	7,5
Doubs	19 691	8,3
Jura	9 140	7,8
Haute-Saône	8 577	8,2
Territoire de Belfort	6 145	9,6
FRANCHE-COMTE	43 554	8,3
BFC	99 657	7,9
France métropolitaine	2 647 666	9,3

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



Parts des familles monoparentales dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.2.3 Formation

Au dernier recensement (2013), 41 840 personnes de 20 à 29 ans, non scolarisées, étaient peu ou pas diplômées, soit 17 % des personnes de 20-29 ans sorties du système scolaire.

Au niveau infrarégional, la part des personnes peu ou pas diplômées varie selon les départements. L'Yonne (21,2 %), le Territoire de Belfort (19,6 %), la Haute-Saône (18,1 %) et la Nièvre (17,7 %) présentent les proportions les plus importantes de personnes de 20-29 ans peu ou non diplômées. Au contraire, les proportions les plus faibles s'observent dans les départements de la Côte-d'Or (14,4 %), le Doubs (15,8 %) et le Jura (16,9 %).

Les taux de jeunes sortis du système scolaire peu ou pas diplômés varient de 7 % (Mont d'Or et des Deux Lacs et Hauts du Doubs) à 30 % (Serein) selon les EPCI.

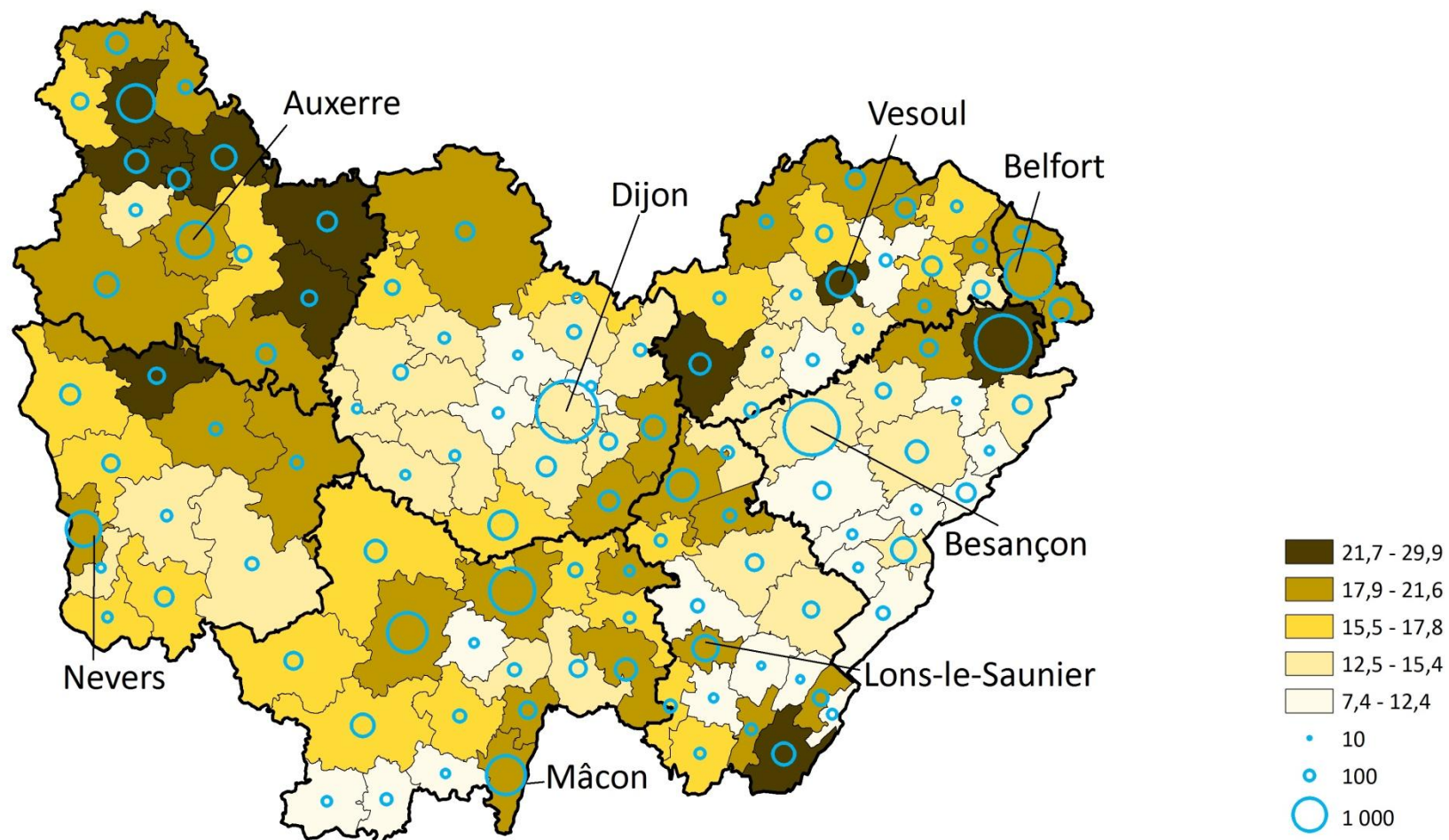
Effectifs et parts des personnes de 20-29 ans sorties du système scolaire peu ou pas diplômées, par départements en Bourgogne-Franche-Comté

Personnes de 20-29 ans sorties du système scolaire peu ou pas diplômées		
	Effectifs	Pourcentages
Côte-d'Or	6 989	14,4
Nièvre	2 855	17,7
Saône-et-Loire	7 718	17,3
Yonne	6 010	21,2
BOURGOGNE	23 572	17,1
Doubs	8 227	15,8
Jura	3 615	16,9
Haute-Saône	3 587	18,1
Territoire de Belfort	2 840	19,6
FRANCHE-COMTE	18 268	16,9
BFC	41 840	17,0
France métropolitaine	968 639	16,8

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



Parts des personnes de 20-29 ans sorties du système scolaire, peu ou pas diplômées dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.2.4 Population active

En 2013, la Bourgogne-Franche-Comté compte près de 1 300 000 actifs, soit 73 % de la population totale ce qui est proche de la part observée en France métropolitaine. À l'intérieur de la région, selon les départements, cette part varie peu, à l'exception de celle de la Nièvre (69,4 %). Le Jura (74,8 %) et le Doubs (74,2 %) présentent les plus fortes proportions de personnes actives parmi leur population de 15-64 ans.

A l'échelle infra-départementale, les taux de personnes actives varient de 64 (Serein) à 85 % (Plateau du Russey) selon les EPCI.

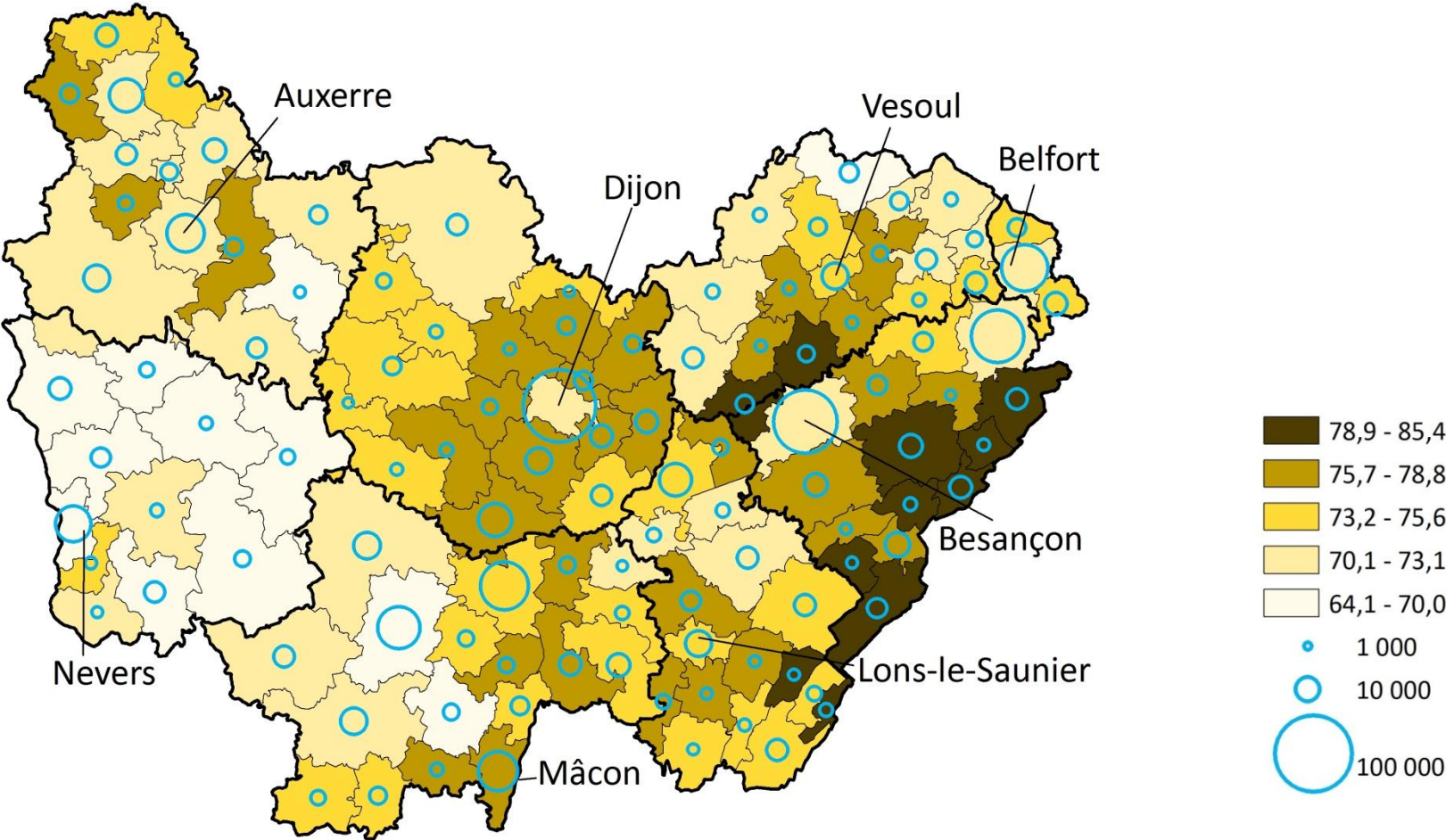
Effectifs des personnes actives de 15-64 ans et parts sur la population de 15-64 ans par départements en Bourgogne-Franche-Comté

	Personnes actives de 15-64 ans	
	Effectifs	Pourcentages
Côte-d'Or	251 993	73,6
Nièvre	88 707	69,4
Saône-et-Loire	246 526	73,4
Yonne	151 306	72,8
BOURGOGNE	738 532	72,9
Doubs	253 342	74,2
Jura	119 140	74,8
Haute-Saône	109 171	73,7
Territoire de Belfort	67 016	72,3
FRANCHE-COMTE	548 669	74,0
BFC	1 287 201	73,3
France métropolitaine	29 930 577	73,7

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



Parts des personnes de 15-64 ans en activité professionnelle dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013, exploitation ORS)



3.2.5 Population active par Catégories Socio-Professionnelles (CSP)

En 2013, les travailleurs actifs de Bourgogne-Franche-Comté occupent principalement les professions d'employés (27,6 %), d'ouvriers (26,9 %) et de professions intermédiaires (24,7 %). Les agriculteurs exploitants, représentent, eux, 2,6 % des actifs. Comparée à la France métropolitaine et compte tenu de ses domaines d'activités, la région se distingue par une plus grande proportion d'agriculteurs et d'ouvriers et une moindre représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures. Les disparités infrarégionales peuvent être importantes selon les CSP.

Les ouvriers représentent respectivement 30,1 % et 30 % des actifs dans les départements de Haute-Saône et du Jura contre 22,7 % et 25 % en Côte-d'Or et dans le Territoire de Belfort. Les proportions les plus élevées d'agriculteurs exploitants s'observent dans la Nièvre (4,2 %) et la Saône-et-Loire (3,6 %) contre 0,5 % et 1,7 % dans le Territoire de Belfort et le Doubs.

Les départements du Territoire de Belfort (16,4 %), la Côte-d'Or (15,2 %) et le Doubs (13,6 %) présentent les taux de cadres, professions intellectuelles supérieures les plus importants. Il existe relativement peu de disparités entre les départements concernant les parts d'actifs artisans, commerçants et chefs d'entreprises, des professions intermédiaires.

Parts des travailleurs actifs par CSP par départements en Bourgogne-Franche-Comté

	Agriculteurs, exploitants	Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	Cadres, professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers
Côte-d'Or	2,2	6,0	15,2	26,6	27,3	22,7
Nièvre	4,2	7,5	9,3	22,9	30,6	25,6
Saône-et-Loire	3,6	7,0	9,9	23,6	28,1	27,8
Yonne	3,0	6,8	9,9	23,8	29,4	27,0
BOURGOGNE	3,1	6,7	11,7	24,6	28,4	25,6
Doubs	1,7	5,3	13,6	25,3	25,7	28,4
Jura	2,6	6,8	9,8	24,3	26,4	30,0
Haute-Saône	2,6	6,1	9,7	23,8	27,7	30,1
Territoire de Belfort	0,5	4,4	16,4	26,1	27,6	25,0
FRANCHE-COMTE	1,9	5,7	12,3	24,9	26,5	28,7
BFC	2,6	6,3	11,9	24,7	27,6	26,9
France métropolitaine	1,4	5,9	15,5	24,5	28,7	22,5

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS





3.2.6 Population sans emploi

En 2013, la Bourgogne-Franche-Comté compte 158 330 personnes âgées de 15-64 ans au chômage⁴, soit 12,3 % de la population des 15-64 ans ; ce taux est identique dans les deux ex-régions (12,3 %) et légèrement inférieur à celui observé en France métropolitaine (13,6 %).

Il existe des disparités entre les départements, le Territoire de Belfort (15,6 %), la Nièvre (13,7 %), l'Yonne (13,5 %) et la Haute-Saône (12,5 %) présentent les taux de chômage les plus importants. Les taux les plus faibles s'observent dans le Jura (10,4 %) et la Côte-d'Or (11,2 %).

A l'échelle infra-départementale, les taux de chômage varient de 5 % (Montbenoît) à 18 % (Agglomération Migennoise) selon les EPCI.

Effectifs et taux de chômeurs par départements en Bourgogne-Franche-Comté

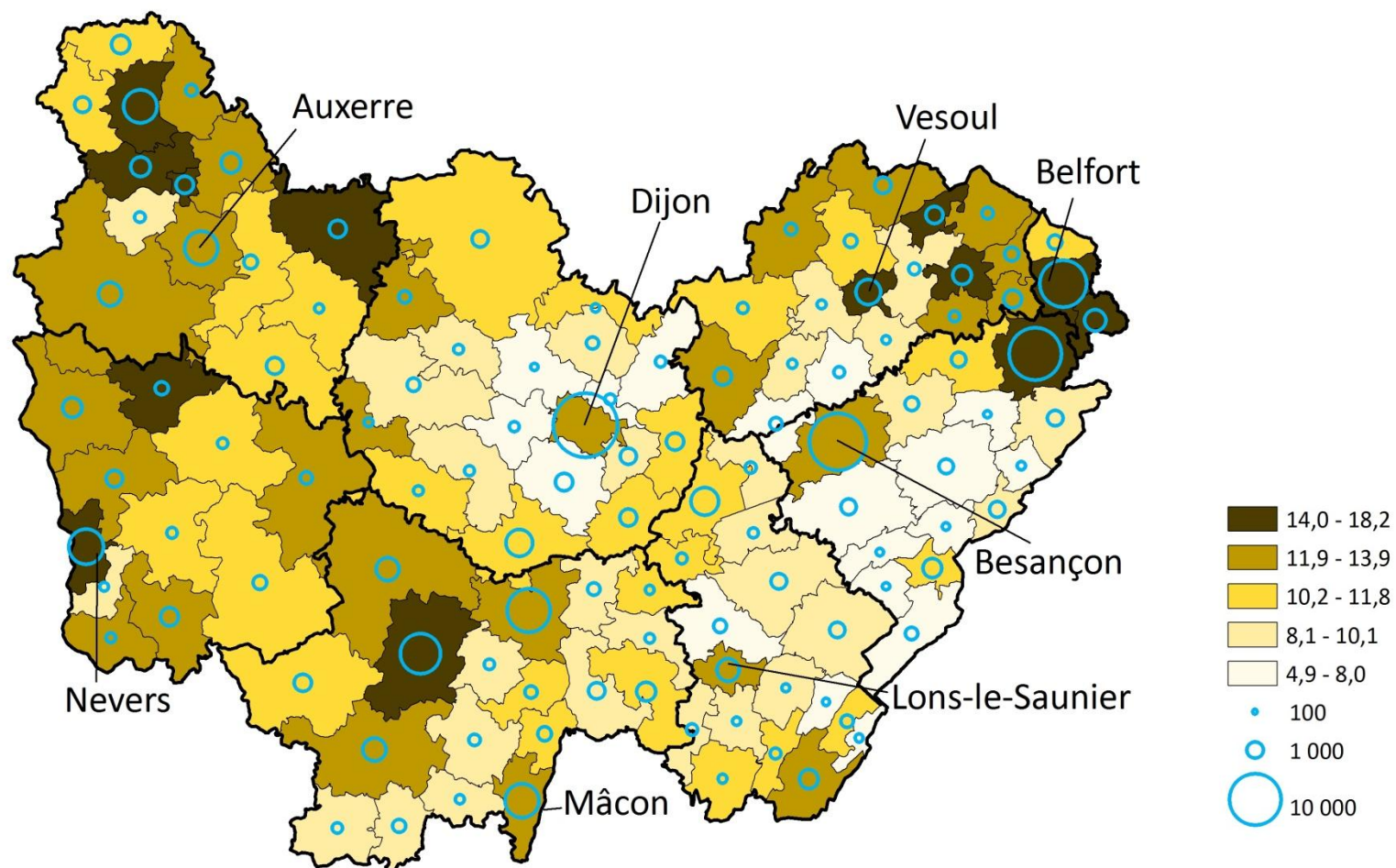
	Personnes de 15-64 ans au chômage	
	Effectifs	Pourcentages
Côte-d'Or	28 123	11,2
Nièvre	12 151	13,7
Saône-et-Loire	30 171	12,2
Yonne	20 476	13,5
BOURGOGNE	90 921	12,3
Doubs	30 865	12,2
Jura	12 450	10,4
Haute-Saône	13 641	12,5
Territoire de Belfort	10 453	15,6
FRANCHE-COMTE	67 409	12,3
BFC	158 330	12,3
France métropolitaine	4 160 716	13,6

Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS

⁴ chômeurs au sens du recensement : personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail ; et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui ne se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.



Taux de chômeurs dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee (RP 2013), exploitation ORS



3.2.7 Pauvreté

Le taux de pauvreté correspond à la proportion d'individus dont le niveau de vie est inférieur, pour une année donnée, au seuil de pauvreté, c'est-à-dire à la moitié du revenu médian de la population totale (OCDE). En 2013, le taux de pauvreté en Bourgogne-Franche-Comté est inférieur au taux national (13 % vs 14,5 %) toutes classes d'âges confondues.

Il existe des disparités marquées entre les départements. La Nièvre (15,5 %), le Territoire de Belfort (15,1 %), la Haute-Saône (14,3 %) et l'Yonne (13,9 %) présentent les taux de pauvreté les plus élevés. À l'inverse, on observe les taux les plus faibles en Côte-d'Or (11,1 %), dans le Jura (12,3 %) ainsi que dans le Doubs (12,5 %).

Taux de pauvreté des Bourguignons-Francis-Comtois par départements

Taux de pauvreté	
Côte-d'Or	11,1
Nièvre	15,5
Saône-et-Loire	12,9
Yonne	13,9
BOURGOGNE	12,9
Doubs	12,5
Jura	12,3
Haute-Saône	14,3
Territoire de Belfort	15,1
FRANCHE-COMTÉ	13,1
BFC	13,0
France métropolitaine	14,5

Sources : Insee (RP 2013)-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal, exploitation ORS



3.2.8 Bénéficiaires de la CMU-C

En 2015, en Bourgogne-Franche-Comté, 191 110 personnes affiliées au régime général (RG) d'assurance maladie bénéficient de la couverture maladie universelle-complémentaire (CMU-C), soit 9 % des assurés du RG de 16 ans et plus. Ce taux est inférieur de près de 2 points à celui observé en France métropolitaine. Au niveau départemental, le Territoire de Belfort (12,1 %), la Nièvre (10,3 %) et l'Yonne (10,3 %) présentent des taux de bénéficiaires de la CMU-C parmi les assurés du RG, les plus importants, au contraire des départements du Jura (6,5 %) et de la Haute-Saône (7,9 %).

À l'échelle infra-départementale la proportion de bénéficiaires de la CMU-C varie de 1 % (Sud Dijonnais) à 15 % (Grand Besançon) selon les EPCI.

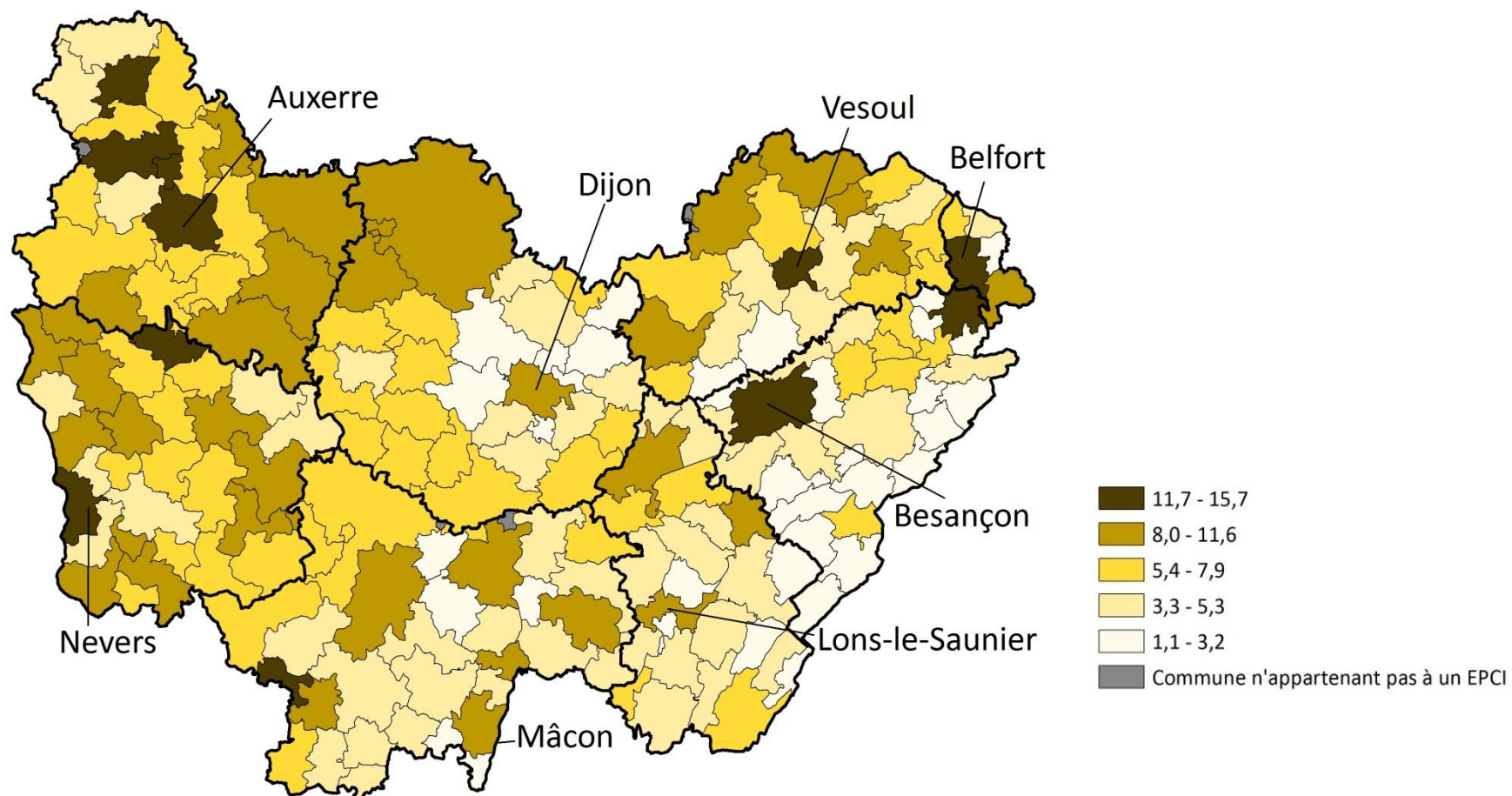
Effectifs et parts de bénéficiaires de la CMU-C parmi les assurés du régime général en Bourgogne-Franche-Comté

	Effectifs des bénéficiaires de la CMU-C	Effectifs d'assurés du régime général d'assurance maladie	Parts des bénéficiaires de la CMU-C parmi les assurés du régime général
Côte-d'Or	31 580	384 185	8,2
Nièvre	16 100	155 857	10,3
Saône-et-Loire	33 921	412 664	8,2
Yonne	27 173	264 329	10,3
BOURGOGNE	108 774	1 217 035	8,9
Doubs	40 436	411 772	9,8
Jura	13 197	204 605	6,5
Haute-Saône	14 278	180 734	7,9
Territoire de Belfort	14 425	119 710	12,1
FRANCHE-COMTÉ	82 336	916 820	9,0
BFC	191 110	2 133 855	9,0
France métropolitaine	5 739 452		10,8

Sources : Observatoire des fragilités Carsat, Cnam, Siam, Erasme 2016, exploitation ORS



Parts des bénéficiaires de la CMU-C, parmi les assurés du régime général, dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Sources : Observatoire des fragilités Carsat, Cnam, Siam, Erasme, 2016, exploitation ORS





4

DÉTERMINANTS DE SANTÉ : DÉPISTAGE, ENVIRONNEMENT

4.1 DÉPISTAGE ORGANISÉ

- 4.1.1 Vaccinations
- 4.1.2 Dépistage

4.2 ENVIRONNEMENT

- 4.2.1 Eau
- 4.2.2 Habitat
- 4.2.3 Allergies
- 4.2.4 Maladies vectorielles
- 4.2.5 Air
- 4.2.6 Bruit
- 4.2.7 Profils socio-sanitaires et environnementaux



4 DÉTERMINANTS DE SANTÉ : DÉPISTAGE, ENVIRONNEMENT

4.1 DÉPISTAGE ORGANISÉ

En 2015, en Bourgogne-Franche-Comté, 341 700 personnes ont été dépistées pour le cancer du côlon-rectum (taux de dépistage de 35,3 %) et 321 900 pour le cancer du sein (taux de dépistage de 60 %). Les départements présentant les taux les moins élevés pour le dépistage du cancer du côlon-rectum sont la Nièvre, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort. L'Yonne présente un taux de dépistage pour le cancer du sein inférieur aux autres départements.

À l'échelle infra-départementale, les taux de dépistage varient de 22,5 % (Nivernais Morvan) à 45,8 % (Grand Chalon) pour le cancer du côlon-rectum et de 50,3 % (Puisaye-Forterre) à 68,5 % (Grand Besançon) pour le cancer du sein.

Taux de dépistage organisé pour les cancers du sein et du côlon-rectum par département

Départements	Côlon-rectum		Sein	
	Nb dépistés	Taux dépistage	Nb dépistés	Taux dépistage
Côte-d'Or	56 252	34,7 %	60 570	60,9 %
Doubs	59 804	35,4 %	60 848	61,9 %
Jura	33 082	36,3 %	31 607	61,8 %
Nièvre	20 915	27,1 %	21 956	60,9 %
Haute-Saône	29 286	32,1 %	30 667	60,2 %
Saône-et-Loire	81 923	41,6 %	61 005	60,8 %
Yonne	49 573	34,1 %	43 417	53,8 %
Territoire de Belfort	10 853	31,8 %	11 851	61,4 %
BFC	341 688	35,3 %	321 921	60,0 %

Sources : Adeca 21-Abidec 58, Ademas 71, Aidec 89, Adeca FC, Insee, exploitation ORS

Précisions méthodologiques

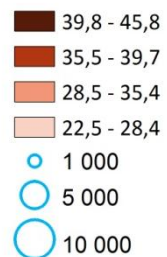
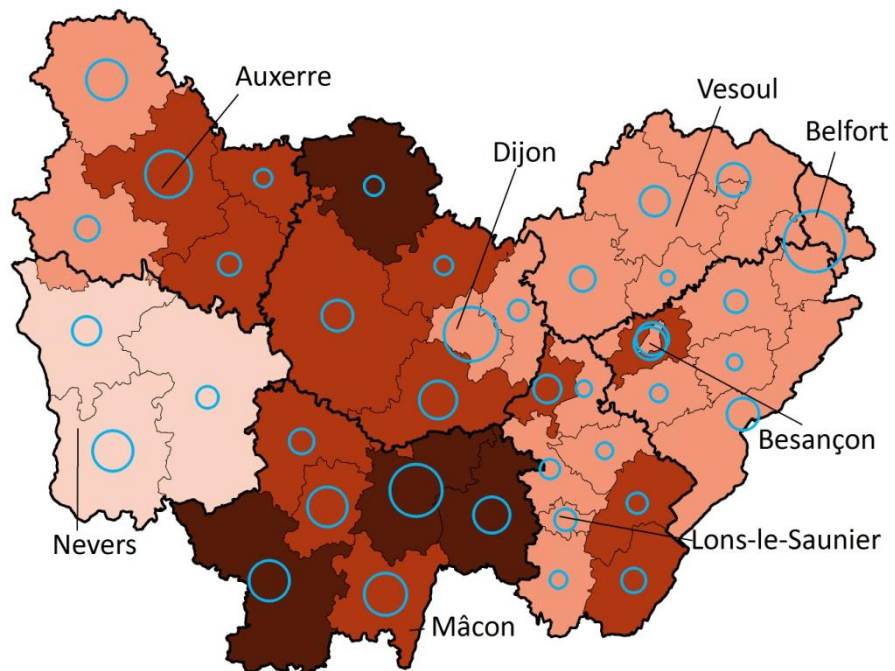
Les données sont issues des cinq structures en charge de l'organisation des dépistages en BFC (Adeca 21-Abidec 58, Ademas 71, Aidec 89, Adeca FC). D'une source à l'autre, la période et le niveau géographique des données fournies ne sont pas homogènes. Les données présentées concernent la période la plus récente mise à disposition (2015-2016 en Bourgogne, 2014-2015 en Franche-Comté).

Les données de Franche-Comté et de Saône-et-Loire ont été fournies au niveau de l'ancien découpage cantonal et celles de la Côte-d'Or et de l'Yonne au niveau du nouveau découpage cantonal (2015). Les taux de dépistage par territoire de contractualisation sont estimés à partir de la population cantonale appartenant aux différents territoires de contractualisation. Pour la Nièvre, il s'agit de données agrégées à partir des données communales.

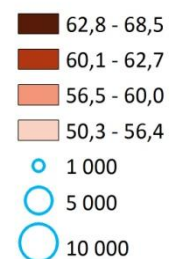
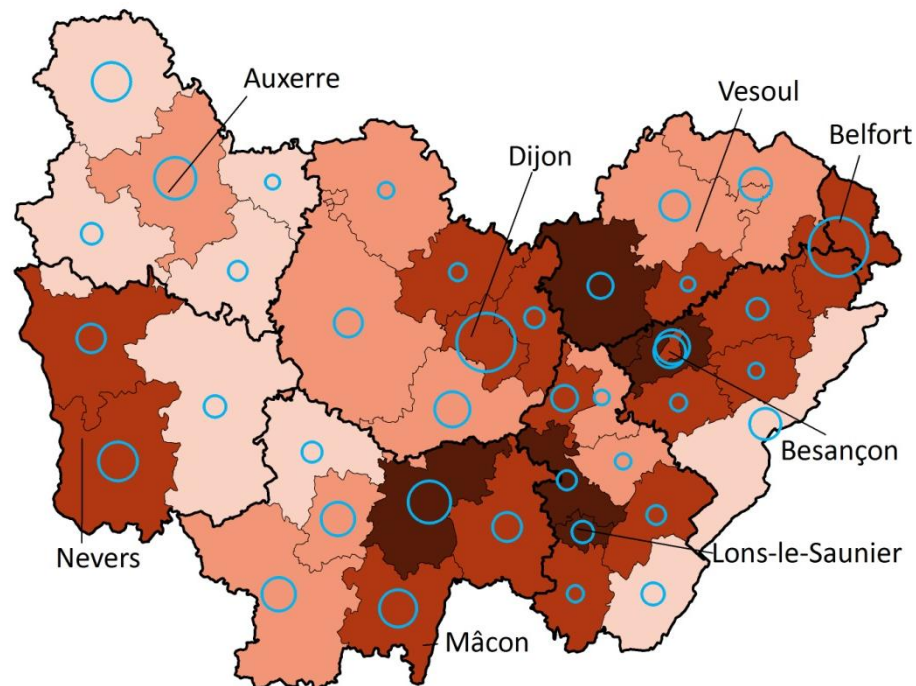


Taux de dépistage organisé pour les cancers du sein et côlon-rectum par territoires de contractualisation ARS

côlon-rectum



sein



Sources : Adeca 21-Abidec 58, Ademas /1, Aidec 89, Adeca FC, Insee, exploitation ORS



4.2 ENVIRONNEMENT

Un diagnostic préparatoire à la mise en œuvre du PRSE 3 a été réalisé en 2016. Les éléments suivants en présentent certains éléments saillants, axés par milieu et risques émergents. Une analyse synthétique présente une caractérisation des territoires Bourguignons-Francs-Comtois sur les thématiques de la santé et l'environnement.

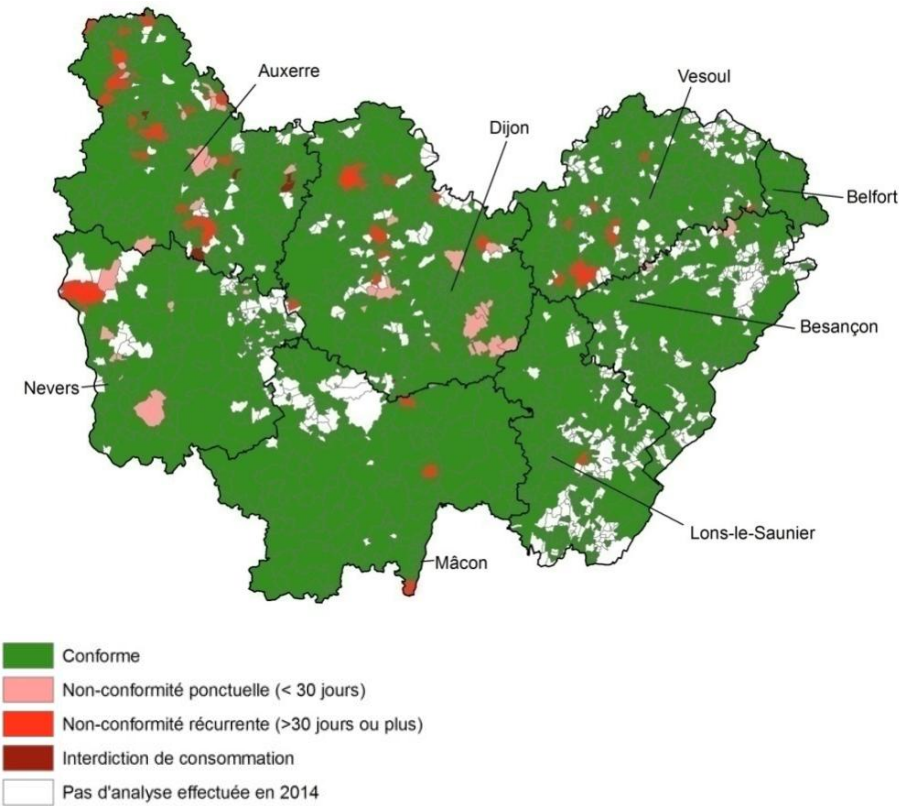
4.2.1 Eau

La Bourgogne-Franche-Comté est marquée par des situations de non-conformité récurrentes de la qualité de l'eau. En 2016, 18,9 % de la population a été alimentée par une eau non conforme, ponctuellement ou de manière plus durable, principalement pour des raisons de contamination microbiologique de l'eau ou par des pesticides. Ce constat est lié notamment à une géologie karstique de certains secteurs (massif du Jura notamment) et à la présence de grandes cultures céréalières utilisatrices de pesticides notamment dans l'Yonne et la Côte-d'Or.

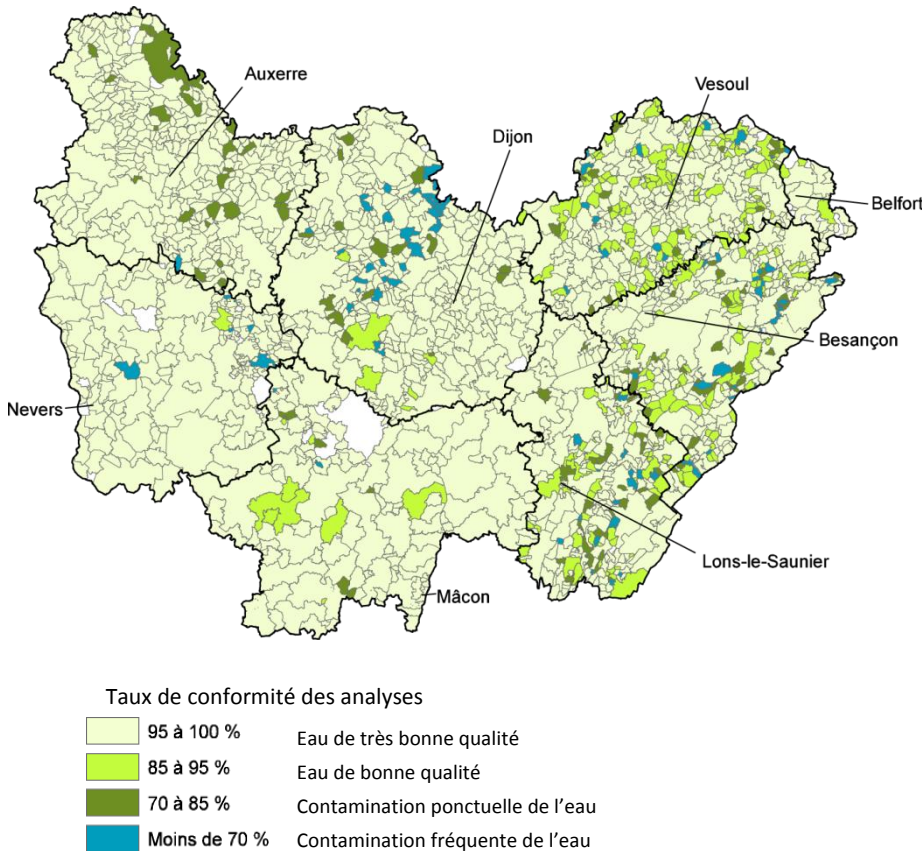
Spécifiquement concernant les pesticides, au regard des normes autorisées, la qualité des eaux distribuées est satisfaisante pour 91,5 % de la population en Bourgogne-Franche-Comté (vs 93,1 % de la population française). Des situations de non-conformité sont constatées pour plusieurs unités de distribution, principalement dans l'Yonne, en Côte-d'Or, en Haute-Saône.



Qualité des eaux de distribution vis-à-vis des pesticides en Bourgogne-Franche-Comté



Conformité microbiologique de l'eau distribuée en Bourgogne-Franche-Comté



Données Bourgogne 2014 et Franche-Comté 2012-2014)

Source : Département santé environnement – ARS BFC 2014



4.2.2 Habitat

Habitat indigne

5 % du parc privé de résidences principales est potentiellement indigne en Bourgogne-Franche-Comté (Source : Dreal, fichier Filocom, 2013). De nombreuses pathologies sont provoquées ou accentuées par l'habitat : saturnisme, maladies respiratoires (asthmes, allergies), maladies infectieuses, accidents domestiques... Dans la région, l'habitat indigne est dispersé sur le territoire.

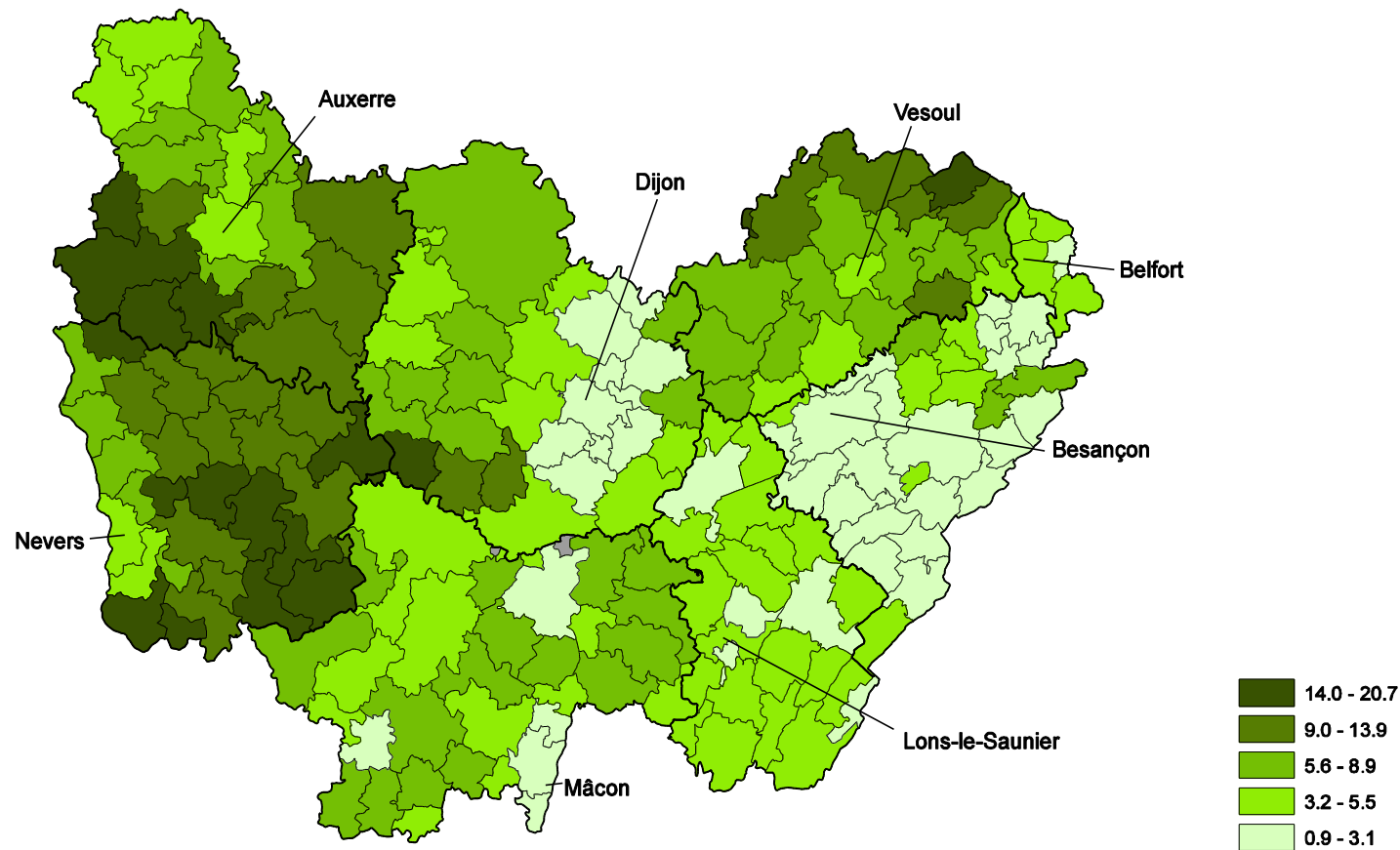
Précarité énergétique liée au logement

L'indicateur « bas-revenu dépenses élevées » (BRDE) est un indicateur composite de précarité énergétique qui combine un bas niveau de revenus et des dépenses énergétiques élevées. Dans la région, le nombre de ménages en situation de précarité énergétique vis-à-vis de leurs dépenses de logement est estimé à 230 000 soit 18,7 % des ménages (10,7 % en France). Des disparités territoriales sont constatées. Les proportions les plus élevées (supérieures à 27 %) sont présentes dans le Morvan (Est de la Nièvre, Ouest de la Côte-d'Or), à l'ouest de la Haute-Saône, et au sud de la Saône-et-Loire.

Risque Radon

Au sein de la région, 5 départements sont classés à risque vis-à-vis du radon, gaz radioactif naturel reconnu comme cancérogène pulmonaire depuis 1987 par l'OMS. La fraction attribuable de cancer du poumon est estimée, selon les auteurs, entre 14 % à 27 % (secteur Franche-Comté – étude CIRE, 2016) contre 5 à 12 % au niveau national. Plus généralement, l'impact des polluants de l'air intérieur (Benzène, formaldéhydes, monoxydes de carbone...) sur la santé des populations constitue une priorité de santé publique en Bourgogne-Franche-Comté.

Part des logements potentiellement indignes dans le parc privé des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté



Taux BFC : 5 %

Sources : Dreal Bourgogne Franche-Comté, SoeS - Filocom 2013 d'après DGFIP. Exploitation ORS



4.2.3 Allergies

Entre 15 à 20 % de la population française est allergique aux pollens, cause de problèmes d'absentéisme à l'école ou au travail, pouvant conduire à une pathologie asthmatique. Parmi les végétaux allergisants, l'ambroisie est une plante à fort pouvoir allergisant. Dans ce contexte, la prévention des allergies aux pollens constitue un enjeu de santé environnement important. La Bourgogne-Franche-Comté n'est pas épargnée avec un front de colonisation de l'ambroisie sur un axe allant de la vallée de la Loire à la Saône-et-Loire jusqu'au Jura.

4.2.4 Maladies vectorielles

Par ailleurs, le changement climatique et les perturbations qu'il engendre suscitent des inquiétudes quant à l'arrivée de maladies vectorielles (tiques et maladie de Lyme, moustique tigre potentiellement vecteur de la dengue et du chikungunya...). Avec le sud de la région d'ores et déjà concerné par l'implantation du moustique tigre.

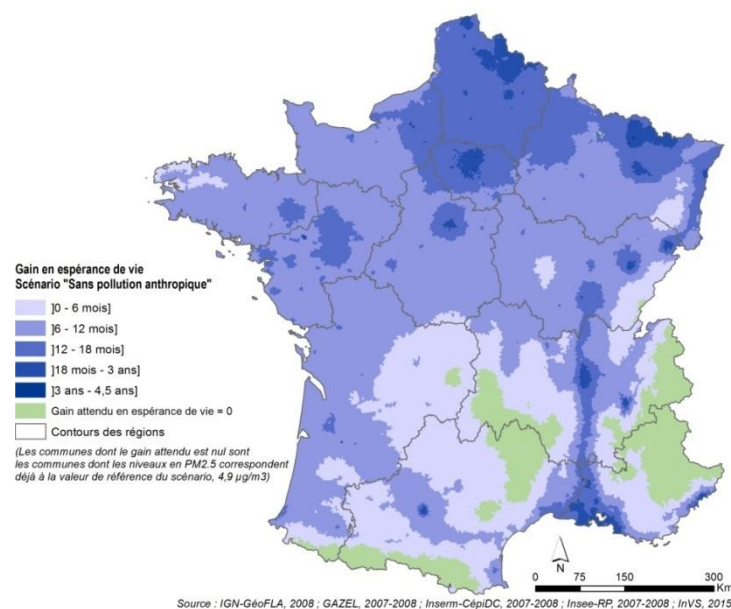


4.2.5 Air

La qualité de l'air s'est améliorée en 10 ans. En 2014, la région n'a pas dépassé les seuils réglementaires de concentration annuelle des polluants surveillés – dont les particules fines (PM10 et PM 2.5), le dioxyde d'azote, le benzène. Toutefois, 4 épisodes de pollution aux PM10 ont été enregistrés au cours de l'année, et des procédures d'information et de recommandation ont été déclenchées dans le Doubs, le Jura et la Haute-Saône.

En Bourgogne-Franche-Comté, jusqu'à 2 200 décès annuels pourraient être évités dans la région en réduisant les niveaux « moyens » de concentration de particules fines, qui ont un plus fort impact sanitaire que les pics de pollution. Ceci représenterait un gain moyen de 9 à 11 mois d'espérance de vie à 30 ans, selon la typologie de la commune (rurale, moyenne, grande). Ces bénéfices seraient d'abord observés dans les grandes villes, mais également dans les villes de taille moyenne et les communes rurales (Santé Publique France 2016).

Espérance de vie gagnée à 30 ans (en mois) dans le scénario « sans pollution anthropique » (2007-2008)



Source : Pascal M., de Crouy Chanel P., Corso M., Medina S., Wagner V., Gorla S., et al. Impacts de l'exposition chronique aux particules fines sur la mortalité en France continentale et analyse des gains en santé de plusieurs scénarios de réduction de la pollution atmosphérique. Saint-Maurice : Santé publique France ; 2016. 158 p. Disponible à partir de l'URL : <http://invs.santepubliquefrance.fr/Dossiers-thematiques/Environnement-et-sante/Air-et-sante/Publications>



4.2.6 Bruit

En Bourgogne-Franche-Comté, plus de 65 000 habitants résident dans des logements exposés à des niveaux sonores de jour dépassant 68 décibels, générés par des grandes infrastructures routières et ferroviaires. Par ailleurs, plus de 25 000 habitants sont exposés à des niveaux sonores élevés (≥ 62 décibels) la nuit. Ces seuils sont reconnus comme pouvant provoquer une gêne très importante ou des perturbations du sommeil.

La conception et la planification des quartiers, des villes et des territoires ont un réel impact sur l'ambiance sonore. Celle-ci est l'une des composantes de l'ambiance urbaine.

Non quantifiables, l'exposition au bruit issu des pratiques d'écoute de musiques peut également générer des problèmes de santé (impact direct sur l'audition, effets extra auditifs,...)

Population exposée au bruit engendré par les grandes infrastructures de transport terrestre dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Population exposée au bruit des transports la journée		Population exposée au bruit des transports la nuit	
	Effectifs	Taux pour 1 000 hab.	Effectifs	Taux pour 1 000 hab.
Côte-d'Or	17 747	33,5	5 341	10,1
Doubs	9 653	18,1	3 181	6,0
Jura	1 399	5,4	321	1,2
Nièvre	6 651	31,0	2 658	12,4
Haute-Saône	4 158	17,3	3 011	12,6
Saône-et-Loire	12 175	22,0	5 363	9,7
Yonne	10 177	29,9	5 502	16,1
Territoire de Belfort	3 198	22,1	248	1,7
BFC	65 158	23,1	25 625	9,1

Source : Cartes de bruit stratégiques 2012 élaborées par les DDT, exploitation Cerema



5

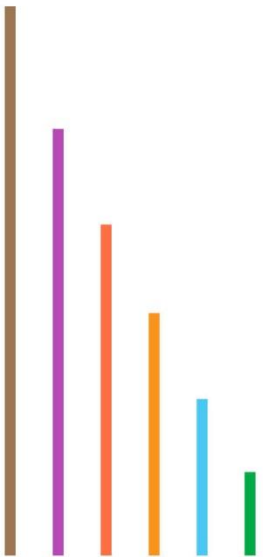
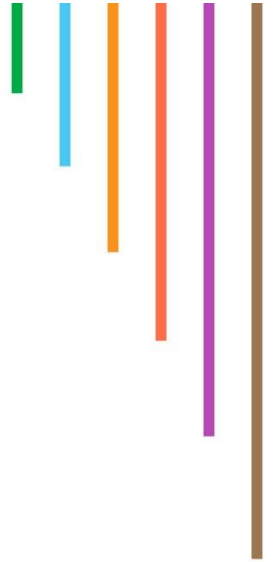
ÉTAT DE SANTÉ

5.1 MORTALITÉ

- 5.1.1 Mortalité générale
- 5.1.2 Mortalité prématurée
- 5.1.3 Mortalité prématurée évitable
- 5.1.4 Mortalité prématurée évitable par une amélioration de la prise en charge et une modification des comportements individuels
- 5.1.5 Mortalité par maladies cardio-vasculaires
- 5.1.6 Mortalité par cancers
- 5.1.7 Mortalité par traumatismes et empoisonnements
- 5.1.8 Mortalité par maladies respiratoires
- 5.1.9 Mortalité liée au tabac
- 5.1.10 Mortalité liée à l'alcool

5.1 MORBIDITÉ

- 5.2.1 Affections longue durée (ALD)
- 5.2.2 Hospitalisations



5 ETAT DE SANTÉ

5.1 MORTALITÉ

5.1.1 Mortalité générale

Près de 28 000 Bourguignons-Francis-Comtois décèdent en moyenne chaque année ; 51 % d'entre eux sont des hommes (période 2009-2013).

Avec 80,1 décès pour 10 000 habitants, la région se caractérise par une sur-mortalité générale par rapport à celle observée en France métropolitaine (78,3/10 000), et ceci en particulier chez les hommes.

Par ailleurs, des disparités existent entre les départements : la Saône-et-Loire et le Jura présentent des taux de mortalité générale proches de celui de France métropolitaine, tandis qu'ils sont significativement inférieurs en Côte-d'Or et dans le Doubs. Les 4 autres départements enregistrent des taux significativement supérieurs. À l'échelle infra-départementale, le taux de mortalité varie presque du simple au double entre les EPCI.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité générale a globalement diminué en région (- 14,9 %), mais moins fortement qu'en France métropolitaine (- 15,4 %). Les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable que la moyenne française dans 25 des 109 EPCI, et moins favorable dans les 84 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité dans 6 EPCI.

Mortalité générale dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Homme		Femme		Ensemble	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Côte-d'Or	2 307	100,5*	2 253	56,4*	4 560	74,5*
Nièvre	1 539	123,4*	1 425	64,3*	2 964	88,6*
Saône-et-Loire	3 093	105,6	2 976	59,4	6 069	78,6
Yonne	2 011	116,2*	1 944	66,7*	3 955	87,7*
BOURGOGNE	8 950	109,0*	8 598	60,8	17 547	80,8*
Doubs	2 153	101,7*	2 000	58,8*	4 153	76,5*
Jura	1 341	105,5	1 269	59,3	2 610	78,7
Haute-Saône	1 210	110,7*	1 129	63,7*	2 340	83,5*
Territoire de Belfort	618	110,0*	611	64,2*	1 229	82,8*
FRANCHE-COMTE	5 322	105,4*	5 009	60,6	10 331	79,2*
BFC	14 272	107,6*	13 606	60,7*	27 878	80,1*
France métropolitaine	275 962	104,0	268 734	60,2	544 696	78,3

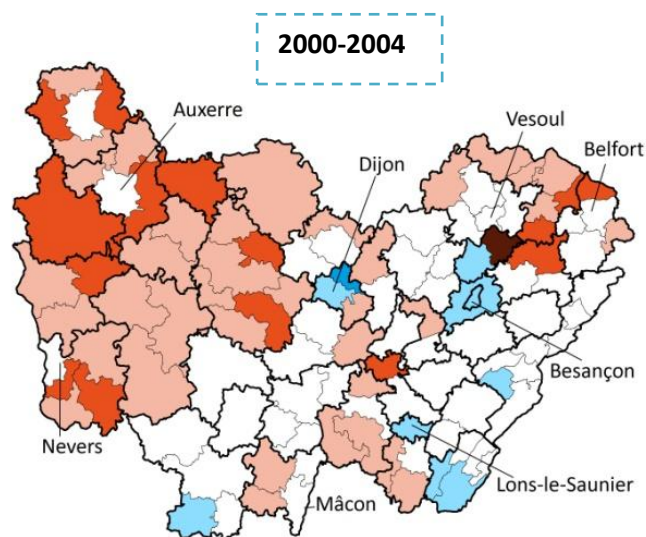
Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

* Écart à la moyenne nationale statistiquement significatif

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS

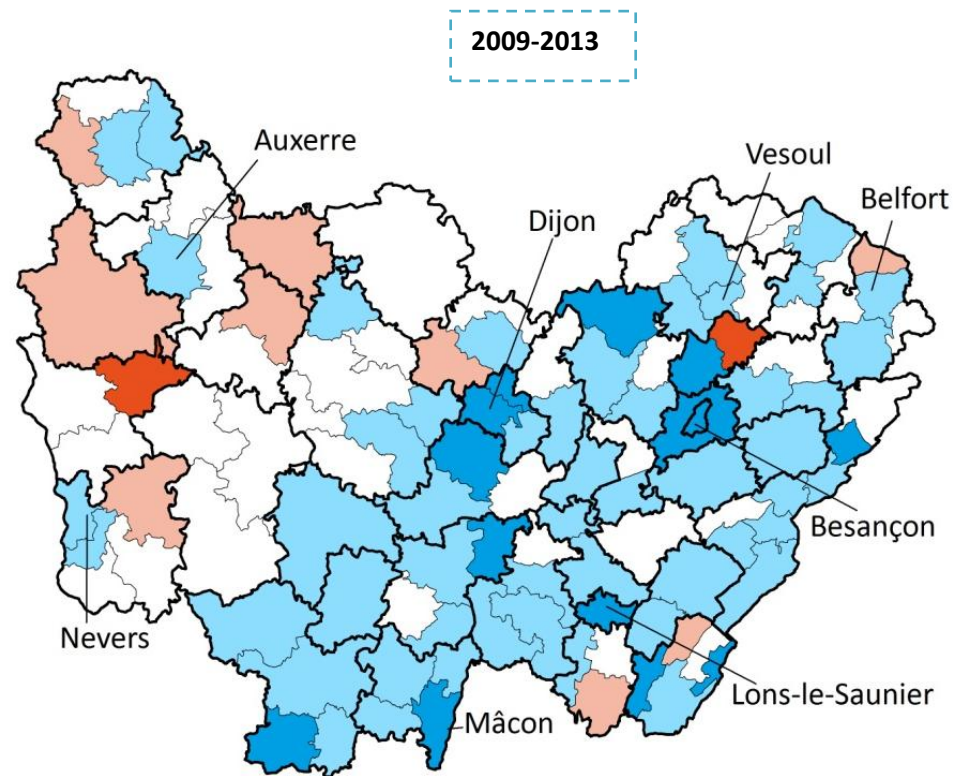
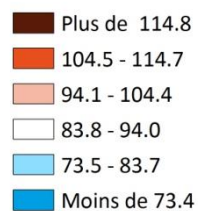


Mortalité générale des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Taux BFC : 94,2 Taux France métro. : 92,6

Taux standardisé pour 10 000 hab.



Taux BFC : 80.1 Taux France métro. : 78.3

Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.2 Mortalité prématurée

En moyenne, sur la période 2009-2013, plus de 5 000 Bourguignons-Francis-Comtois sont décédés chaque année avant l'âge de 65 ans ; 68 % d'entre eux sont des hommes. Avec 20,1 décès pour 10 000 habitants de moins de 65 ans, la région se caractérise par une sur-mortalité prématurée, tant chez les hommes que chez les femmes, comparée à celle de la France métropolitaine (19,3 / 10 000).

Par ailleurs, des disparités existent entre les départements : ceux de l'ex-Bourgogne présentent des taux de mortalité prématurée significativement supérieurs à ceux observés en France métropolitaine, tandis qu'ils sont dans la moyenne au sein de l'ex-Franche-Comté. À l'échelle infra-départementale, le taux de mortalité varie dans un rapport de 1 à 3,8 entre les EPCI.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité prématurée a globalement diminué en région (- 12,4 %), mais moins fortement qu'en France métropolitaine (- 13,7 %). Par ailleurs, les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable, comparé à celle de la France métropolitaine dans 54 des 101 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 47 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité prématurée dans 14 EPCI.

Mortalité prématurée dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Côte-d'Or	580	25,1*	279	11,7	859	18,3*
Nièvre	359	35,0*	164	15,5*	522	25,1*
Saône-et-Loire	692	27,3	314	12,2	1 006	19,7
Yonne	500	31,9*	233	14,7*	733	23,3*
BOURGOGNE	2 131	28,6*	990	13,0*	3 120	20,7*
Doubs	576	25,6*	287	12,4	862	18,9
Jura	317	27,1	138	11,7	455	19,4
Haute-Saône	300	26,8	137	12,3	437	19,6
Territoire de Belfort	158	25,2	79	12,6	237	18,9
FRANCHE-COMTE	1 351	26,1	641	12,3	1 992	19,1
BFC	3 482	27,5*	1 630	12,7*	5 112	20,1*
France métropolitaine	72 248	26,6	34 664	12,3	106 912	19,3

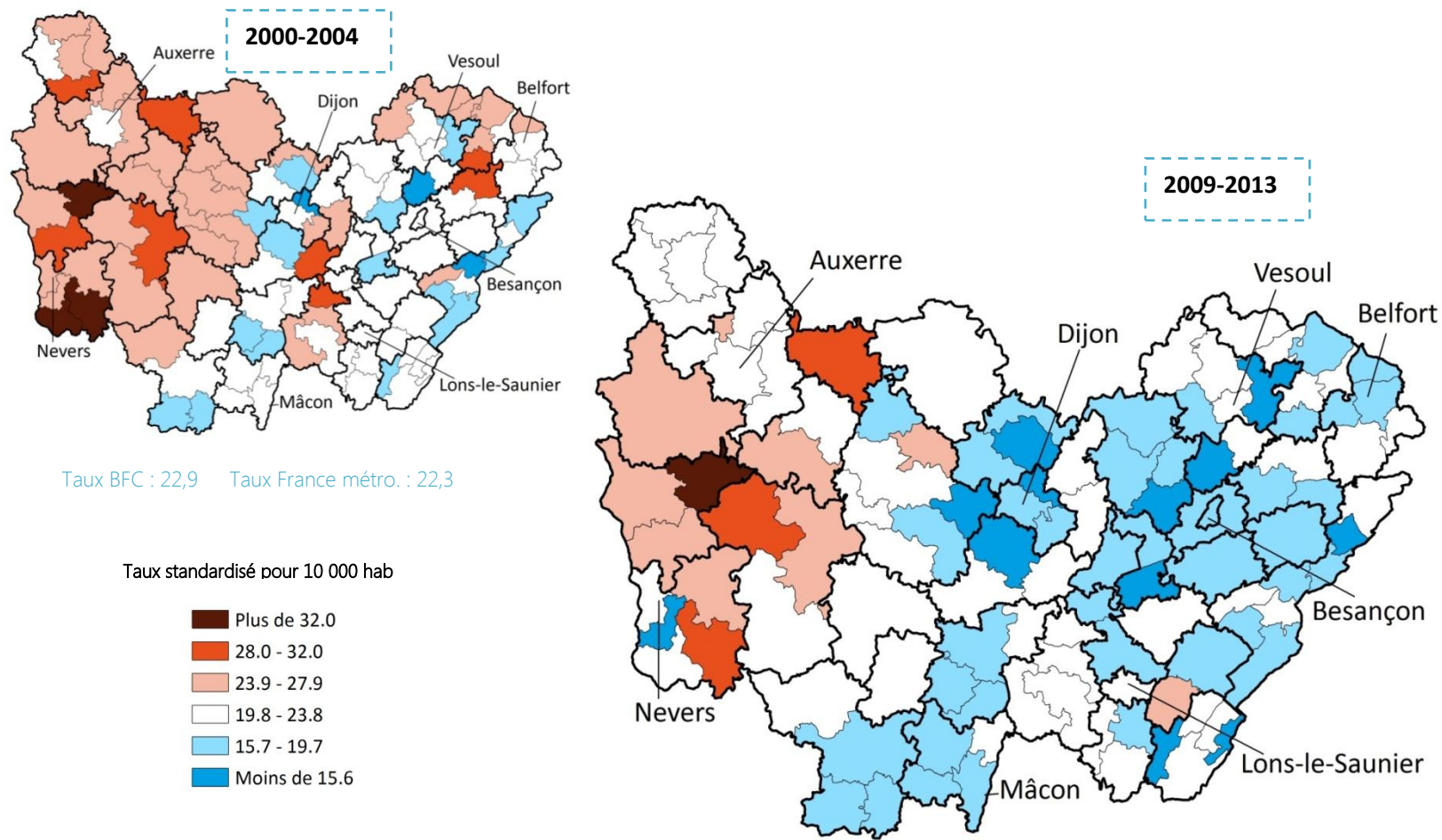
Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

* Écart à la moyenne nationale statistiquement significatif.

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité prématurée des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.3 Mortalité prématurée évitable

Parmi les 5 000 décès prématurés survenant chaque année en Bourgogne-Franche-Comté, près de 2 300 seraient évitables, dont 68 % concernent des hommes (moyenne 2009-2013). Avec 8,9 décès pour 10 000 habitants de moins de 65 ans, la région se caractérise par une sur-mortalité prématurée évitable par rapport à la moyenne en France métropolitaine (8,4 / 10 000), en particulier chez les hommes. Le taux régional est dans la moyenne française pour les femmes.

Les disparités entre départements sont très marquées : la Nièvre et l'Yonne présentent une sur-mortalité prématurée évitable chez les hommes comme chez les femmes et la Saône-et-Loire chez les hommes uniquement. Tandis que la Côte-d'Or se distingue par des taux masculins et féminins significativement inférieurs à la moyenne. Les départements de l'ex-Franche-Comté se situent dans la tendance nationale. À l'échelle infra-départementale, le taux de mortalité prématurée évitable varie dans un rapport de 1 à 4.3 entre les EPCI.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité prématurée évitable a globalement diminué en région (-15,3 %), mais moins fortement qu'en France métropolitaine (-17,1 %). Les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable que celle observée en France métropolitaine dans 49 des 90 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 41 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité prématurée évitable dans 25 EPCI, le plus souvent des départements du Doubs, du Jura, de la Nièvre et de la Haute-Saône.

Mortalité prématurée évitable dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

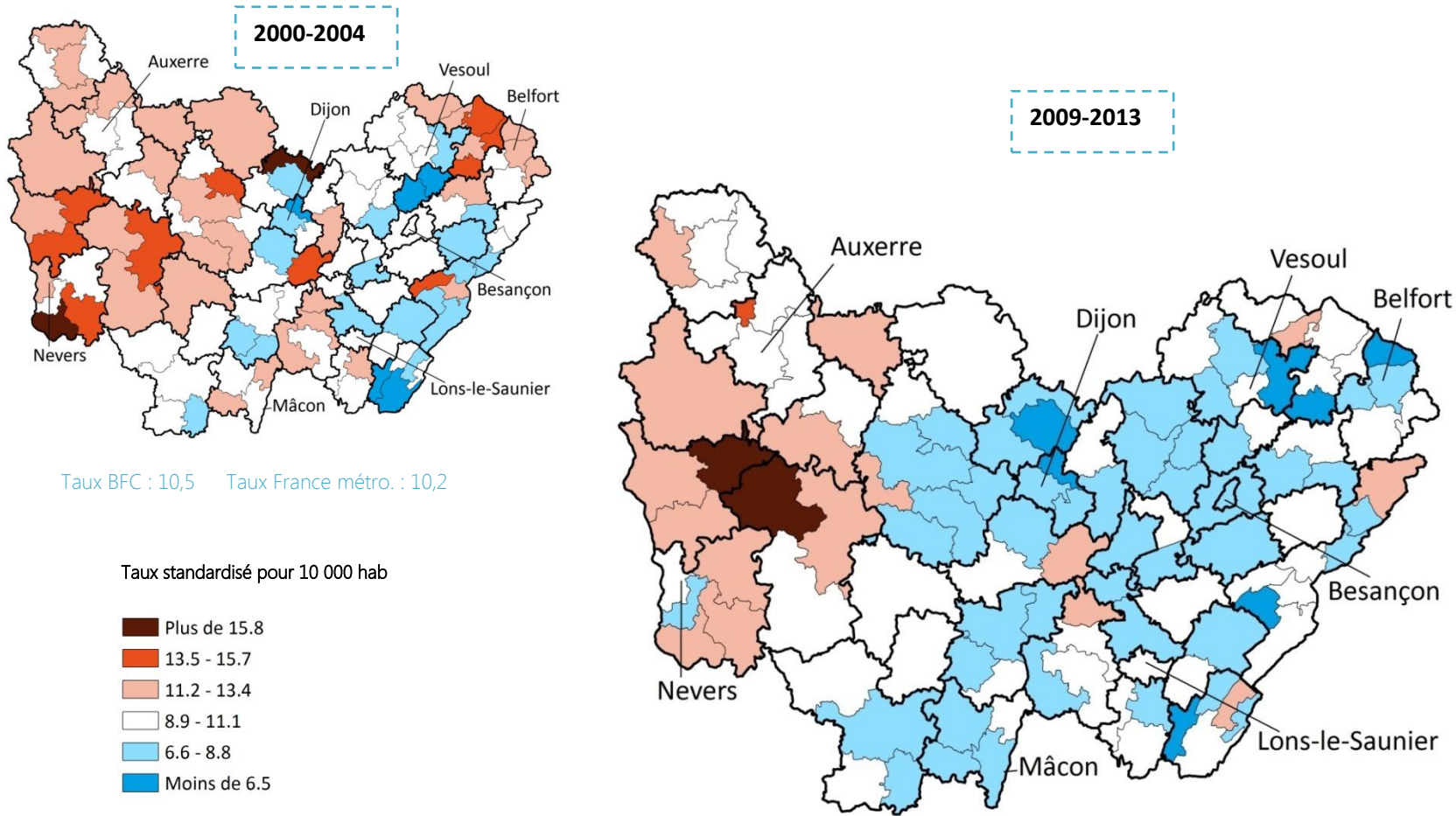
	Hommes		Femmes		Ensemble	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Côte-d'Or	244	10,5*	116	4,8*	360	7,6*
Nièvre	170	16,4*	76	7,0*	246	11,7*
Saône-et-Loire	313	12,4*	135	5,1	448	8,7
Yonne	228	14,6*	107	6,7*	335	10,6*
BOURGOGNE	955	12,8*	434	5,6	1 388	9,2*
Doubs	261	11,7	124	5,4	385	8,5
Jura	143	12,2	58	5,0	202	8,6
Haute-Saône	135	12,1	63	5,7	198	8,9
Territoire de Belfort	70	11,2	36	5,8	106	8,5
FRANCHE-COMTE	609	11,8	282	5,4	891	8,6
BFC	1 564	12,4*	715	5,5	2 279	8,9*
France métropolitaine	31 423	11,6	15 365	5,4	46 788	8,4

Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06) * Écart à la moyenne nationale statistiquement significatif.

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité prématurée évitable des EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.4 Mortalité prématurée évitable par une amélioration de la prise en charge et une modification des comportements individuels

Parmi les **décès prématurés évitables** dans la région, près de 70 % seraient évitables du fait de **modifications des comportements individuels** en particulier une réduction des comportements à risque et des addictions.

Avec 6,1 décès prématurés, pour 10 000 habitants, évitables par la modification des comportements individuels, la région affiche une sur-mortalité par rapport à la France métropolitaine (5,7 décès prématurés pour 10 000 habitants).

Des disparités entre les départements sont observées : la Nièvre, la Saône-et-Loire, l'Yonne et la Haute-Saône sont en sur-mortalité, tandis que la Côte-d'Or présente un taux significativement inférieur au taux de France métropolitaine. Les 3 autres départements affichent un taux de mortalité proche du taux de France métropolitaine.

Par ailleurs, **l'amélioration de la prise en charge des personnes par le système de soins**, surtout en dépistant et en intervenant plus efficacement sur d'autres causes, permettrait d'éviter plus de 30 % des décès prématurés évitables.

Pour cette catégorie de décès prématurés évitables, le taux de mortalité en Bourgogne-Franche-Comté est presque équivalent au taux national. Une sur-mortalité est cependant observée dans la Nièvre et dans l'Yonne.

Mortalité prématurée évitable selon les modalités d'action dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Amélioration de la prise en charge		Modification des comportements individuels	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Côte-d'Or	123	2,6	238	5,0*
Nièvre	76	3,4*	170	8,2*
Saône-et-Loire	133	2,6	314	6,2*
Yonne	112	3,5*	223	7,1*
BOURGOGNE	443	2,9*	945	6,3*
Doubs	131	2,9	254	5,6
Jura	60	2,5	141	6,1
Haute-Saône	60	2,6	138	6,3*
Territoire de Belfort	37	2,9	69	5,6
FRANCHE-COMTE	288	2,7	603	5,9
BFC	732	2,8	1 548	6,1*
France métropolitaine	15 362	2,7	31 426	5,7

Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

* Écart à la moyenne nationale statistiquement significatif.

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS





5.1.5 Mortalité par maladies cardio-vasculaires

En moyenne sur la période 2009-2013, les maladies cardiovasculaires ont provoqué près de 7 500 décès chaque année dans la région. Près de la moitié des décès (46,7 %) concerne des hommes.

Avec 20,7 décès pour 10 000 habitants, la Bourgogne-Franche-Comté est en sur-mortalité par maladies cardio-vasculaires par rapport à la France métropolitaine (19,8/10 000), tant chez les hommes que chez les femmes.

Des disparités sont observées entre les départements. La Saône-et-Loire et le Jura ont des taux de mortalité proches du taux de France métropolitaine, tandis que le taux de mortalité de la Côte-d'Or est significativement inférieur. Les autres départements présentent une sur-mortalité. À l'échelle infra-départementale, le taux de mortalité varie du simple au double entre les EPCI.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité prématurée évitable a globalement diminué en région (-26,7 %), mais moins fortement qu'en France métropolitaine (-28,1 %). Les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité par maladies cardio-vasculaires a été plus favorable que la moyenne française dans 23 des 112 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 89 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité dans 3 EPCI.

Mortalité par maladies cardio-vasculaires dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	1 189	18,6*
Nièvre	813	22,6*
Saône-et-Loire	1 596	19,6
Yonne	1 076	22,7*
BOURGOGNE	4 674	20,4*
Doubs	1 122	20,5*
Jura	713	20,5
Haute-Saône	647	22,6*
Territoire de Belfort	317	21,2*
FRANCHE-COMTE	2 799	21,0*
BFC	7 473	20,7*
France métropolitaine	141 033	19,8

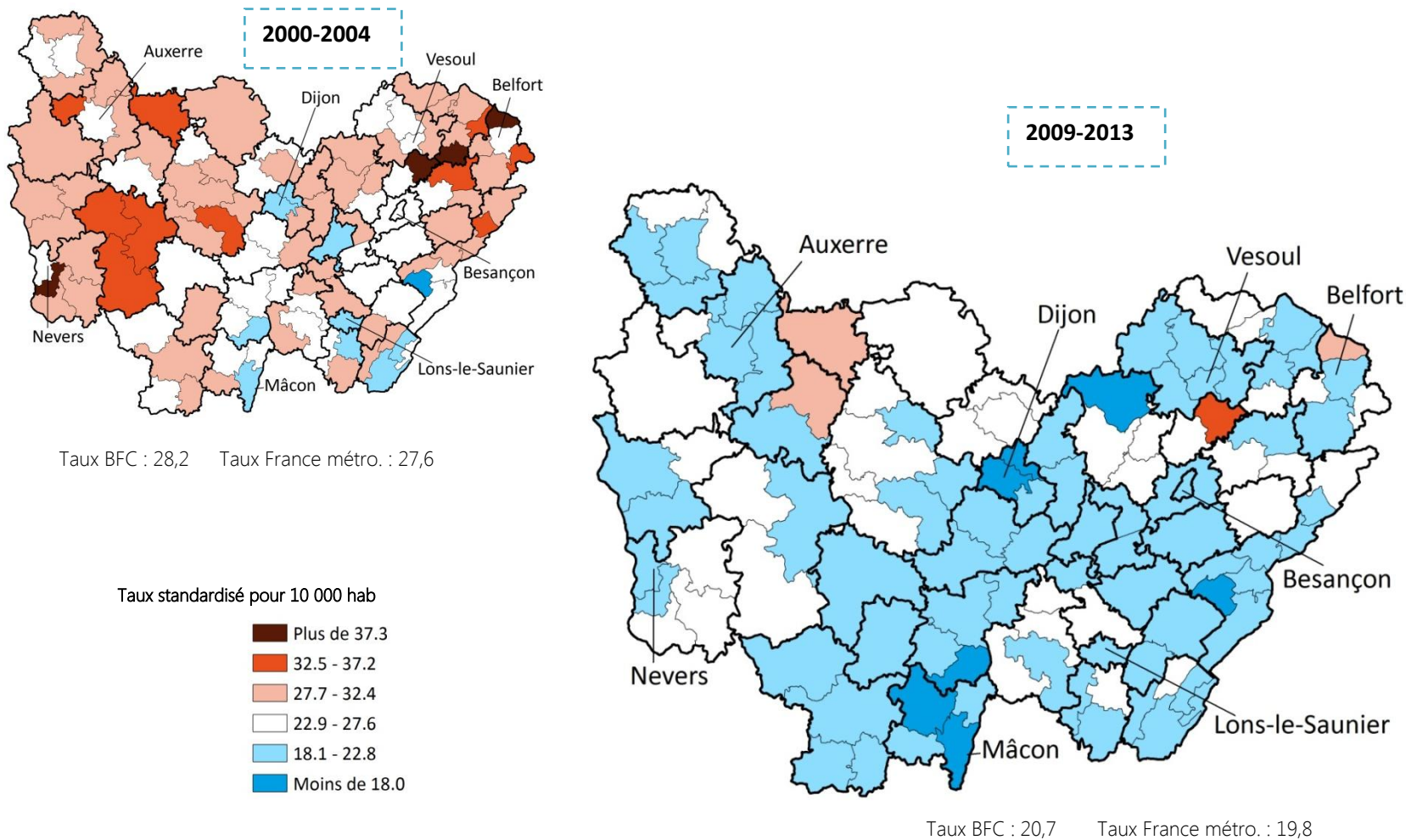
Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

* Écart à la moyenne nationale statistiquement significatif.

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité par maladies cardio-vasculaires dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.6 Mortalité par cancers

En moyenne, sur la période 2009-2013, les cancers sont en cause dans 7 600 décès chaque année dans la région. Près de 60 % de ces décès concernent des hommes.

Avec 22,7 décès pour 10 000 habitants, le taux régional de mortalité par cancers est légèrement supérieur au taux en France métropolitaine (22,5/10 000), tant chez les hommes que chez les femmes.

Des disparités sont observées entre les départements. La Nièvre et l'Yonne présentent des taux de mortalité par cancers significativement supérieurs au taux en France métropolitaine, tandis qu'ils sont significativement inférieurs en Saône-et-Loire, dans le Doubs et le Jura.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité par cancers a globalement diminué en région (-11,4 %), mais moins fortement qu'en France métropolitaine (-10,7 %). Les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable qu'en France métropolitaine dans 49 des 91 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 42 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité dans 24 EPCI.

Mortalité par cancers dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	1 290	22,3
Nièvre	824	25,8*
Saône-et-Loire	1 594	21,6*
Yonne	1 064	24,8*
BOURGOGNE	4 772	23,1*
Doubs	1 172	21,7*
Jura	686	21,6*
Haute-Saône	637	23,0
Territoire de Belfort	332	22,7
FRANCHE-COMTE	2 827	22,1*
BFC	7 599	22,7
France métropolitaine	152 782	22,5

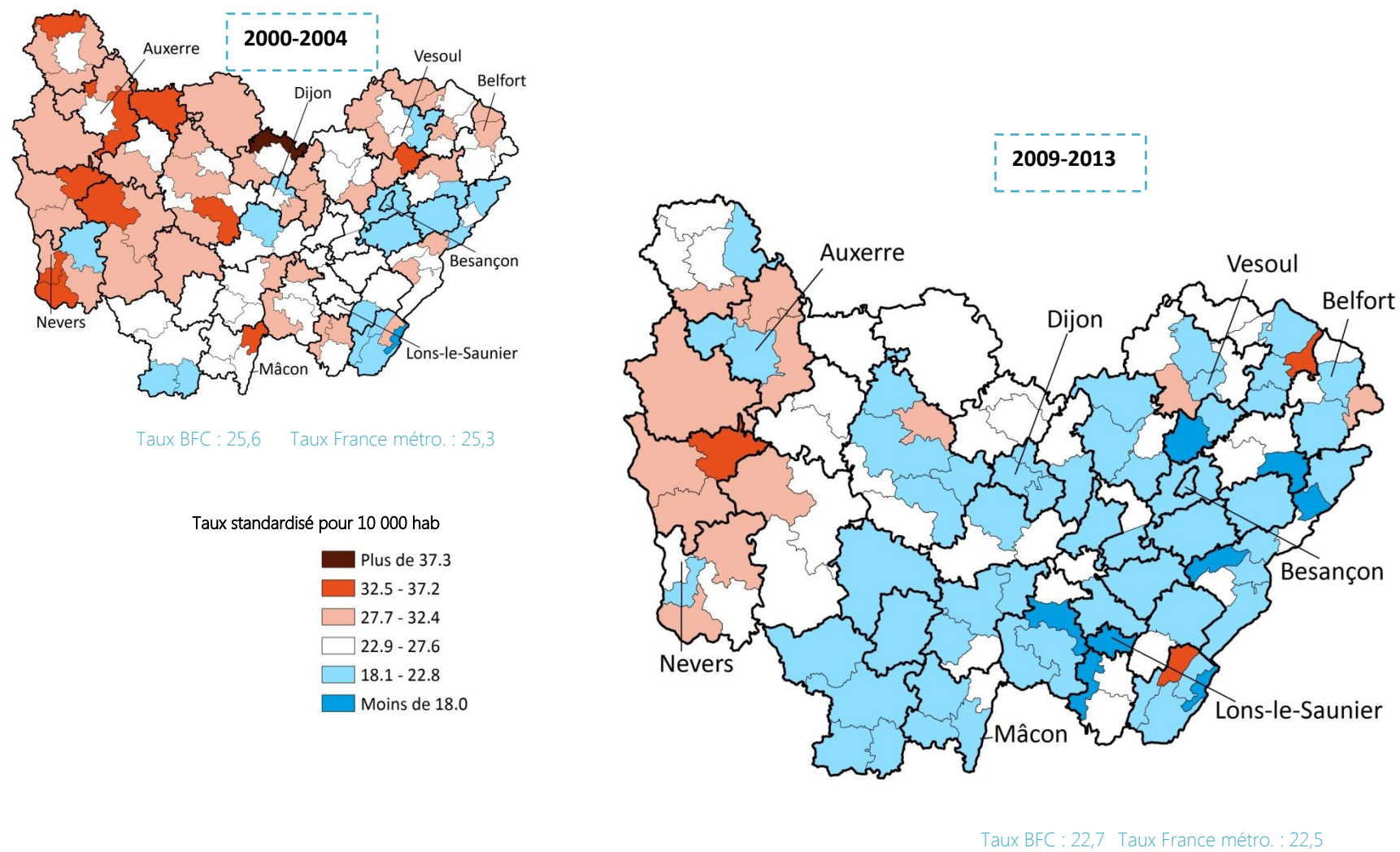
Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

* Écart à la moyenne nationale statistiquement significatif.

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité par cancers dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.7 Mortalité par traumatismes et empoisonnements

En moyenne, sur la période 2009-2013, les traumatismes et empoisonnements sont en cause dans près de 2 000 décès chaque année dans la région ; 60 % de ces décès concernent des hommes.

Avec 6,1 décès pour 10 000 habitants, la Bourgogne-Franche-Comté est en sur-mortalité par traumatismes et empoisonnements par rapport au taux en France métropolitaine (5,5/10 000), tant chez les hommes que chez les femmes.

La Côte-d'Or se distingue par un taux de mortalité significativement inférieur au taux en France métropolitaine, et le Territoire de Belfort par un taux équivalent au taux en France métropolitaine. Les 6 autres départements sont en sur-mortalité.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité par traumatismes et empoisonnements a globalement diminué en région (-21,6 %), et plus fortement qu'en France métropolitaine (-20,0 %). Les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable qu'en France métropolitaine dans 58 des 99 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 41 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité dans 16 EPCI.

Mortalité par traumatismes et empoisonnements dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

	Traumatismes & empoisonnements		Dont accidents circulation		Dont suicide		Dont accidents de la vie courante	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Côte-d'Or	290	4,9*	25	0,5*	68	1,3*	178	2,8
Nièvre	188	6,8*	17	0,8*	55	2,3*	103	3,3
Saône-et-Loire	439	6,5*	44	0,9*	129	2,2*	240	3,1
Yonne	256	6,4*	25	0,8*	72	2,0*	140	3,1
BOURGOGNE	1 173	6,0*	111	0,7*	324	1,9*	660	3,0
Doubs	337	6,3*	38	0,7*	99	1,9*	181	3,3
Jura	202	6,8*	26	1,0*	49	1,8*	113	3,5
Haute-Saône	181	7,0*	19	0,8*	47	2,0*	100	3,6
Territoire de Belfort	82	5,6	8	0,5	23	1,6	46	3,1
FRANCHE-COMTE	802	6,4*	91	0,8*	218	1,8*	440	3,4
BFC	1 975	6,1*	202	0,7*	542	1,9*	1 101	3,2
France métropolitaine	36 892	5,5	3 685	0,6	10 093	1,6	20 811	3,0

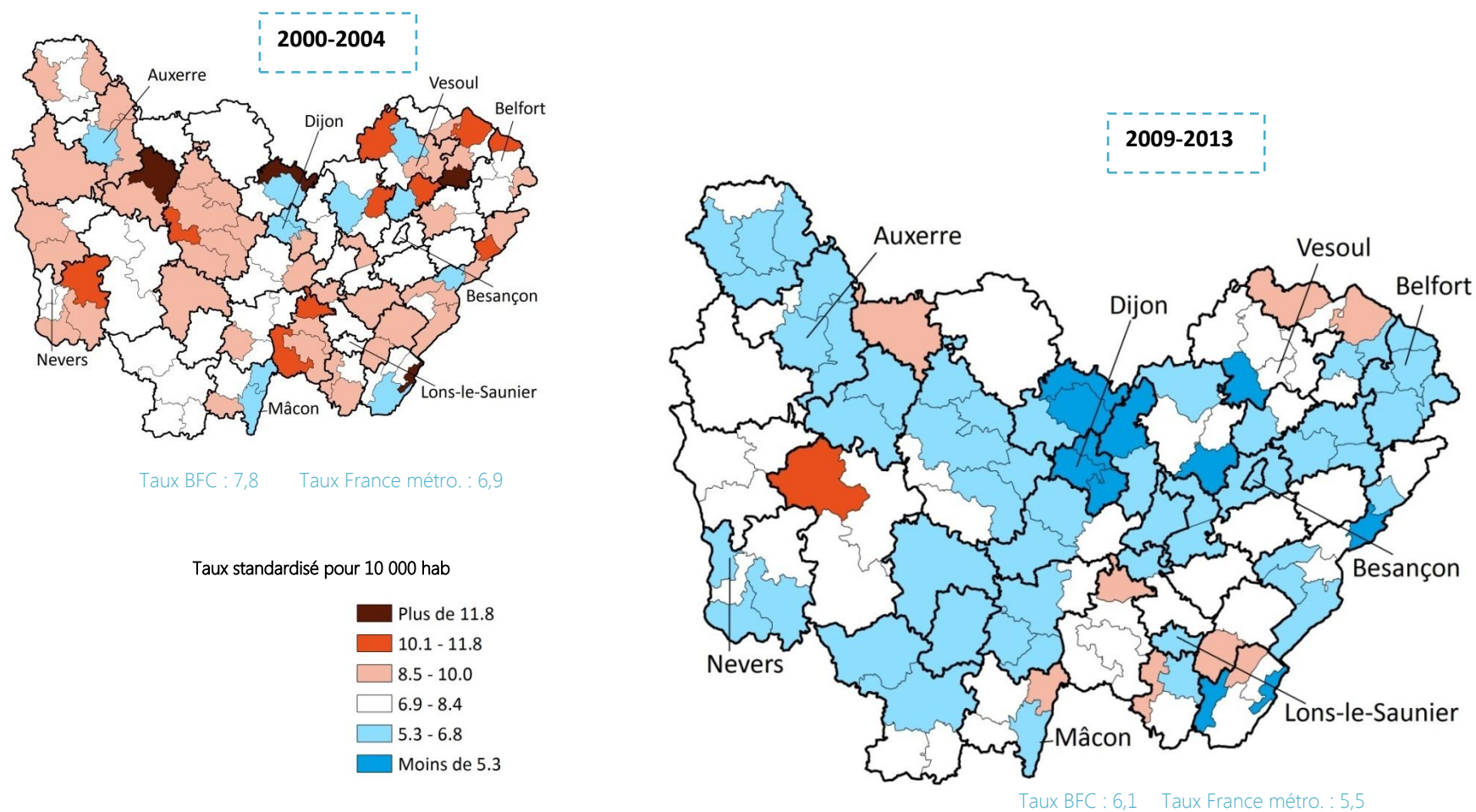
Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

* Écart à la moyenne nationale statistiquement significatif.

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité par traumatismes et empoisonnements dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Source : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.8 Mortalité par maladies respiratoires

En moyenne, sur la période 2009-2013, les maladies respiratoires sont en cause dans plus de 1 700 décès chaque année dans la région. Plus d'un décès sur deux (53,6 %) concerne des hommes.

Avec 4,8 décès pour 10 000 habitants, le taux régional de mortalité par maladies respiratoires est équivalent au taux en France métropolitaine (4,9/10 000), en population générale comme chez les hommes. Le taux féminin est significativement inférieur au taux en France métropolitaine.

Des disparités sont observées entre les départements. Le Jura, la Haute-Saône et le Territoire de Belfort présentent des taux de mortalité par maladies respiratoires significativement supérieurs aux taux en France métropolitaine, tandis qu'ils sont significativement inférieurs en Côte-d'Or, en Saône-et-Loire et dans le Doubs. À l'échelle infra-départementale, les taux de mortalité varient dans un rapport de 1 à 10 selon les EPCI.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité par maladies respiratoires a globalement diminué en région (-17,3 %), mais moins fortement qu'en France (-16,4 %). Les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable qu'en France métropolitaine dans 47 des 78 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 31 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité dans 37 EPCI.

Mortalité par maladies respiratoires dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

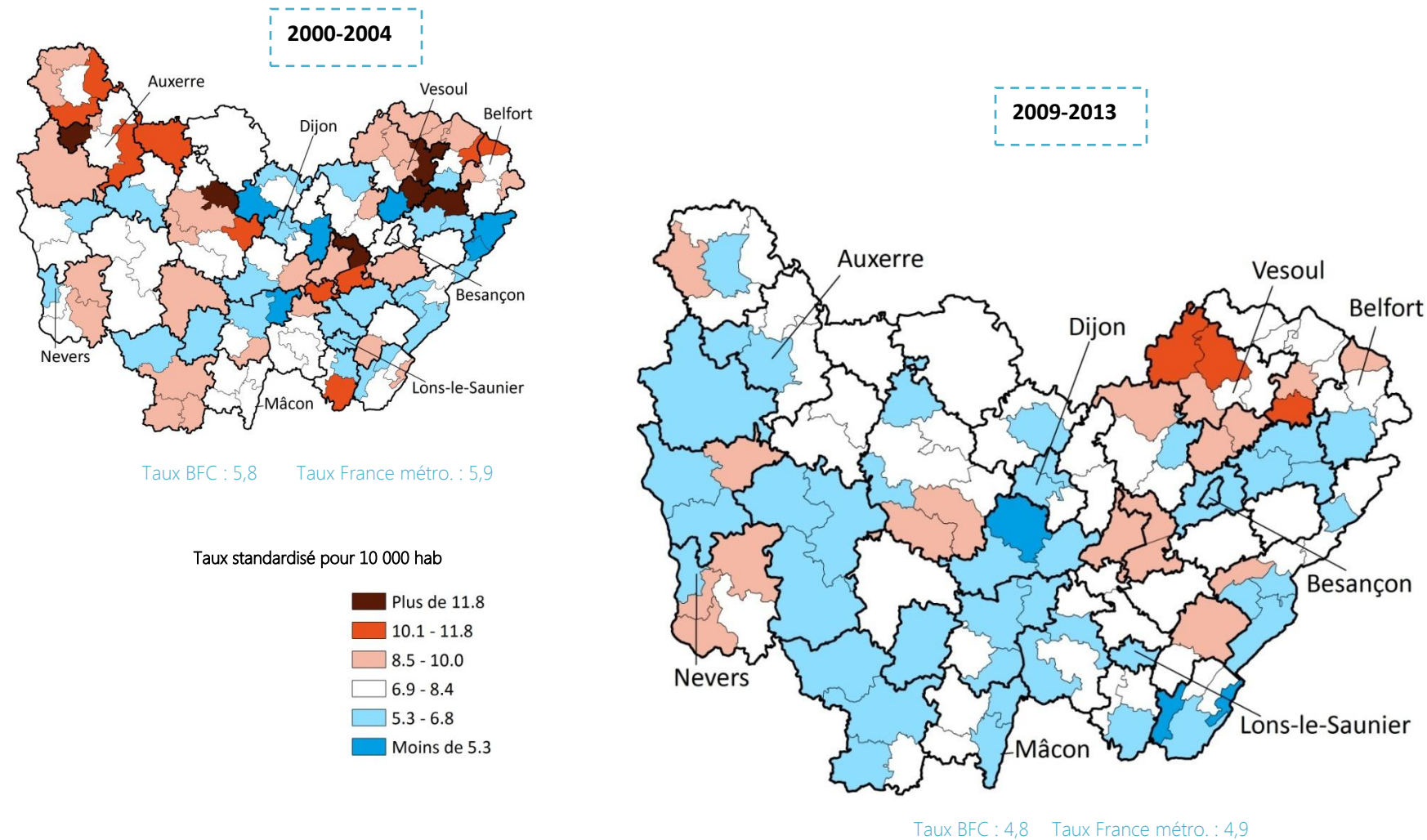
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	276	4,3*
Nièvre	166	4,6
Saône-et-Loire	378	4,6*
Yonne	248	5,2
BOURGOGNE	1 068	4,7*
Doubs	239	4,4*
Jura	188	5,4*
Haute-Saône	173	6,1*
Territoire de Belfort	78	5,2
FRANCHE-COMTE	678	5,1*
BFC	1 746	4,8
France métropolitaine	34 944	4,9

Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité par maladies respiratoires dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.9 Mortalité liée au tabac

Sur la période 2009-2013, on estime, en moyenne à plus de 3 300 le nombre annuel de **décès attribuables au tabac** en Bourgogne-Franche-Comté.

Avec 10,0 décès attribuables au tabac pour 10 000 habitants, la région est en surmortalité par rapport au taux en France métropolitaine (9,7/10 000).

Cette situation de sur-mortalité est observée en particulier dans la Nièvre, l'Yonne et la Haute-Saône. Les autres départements ont des taux de mortalité proches du taux en France métropolitaine. À l'échelle infra-départementale, les taux de mortalité varient du simple au double selon les EPCI.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité attribuable au tabac a globalement diminué en région (-10,0 %), comme en France (-10,0 %). les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable qu'en France métropolitaine dans 43 des 89 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 46 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité dans 26 EPCI.

Mortalité liée au tabac dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

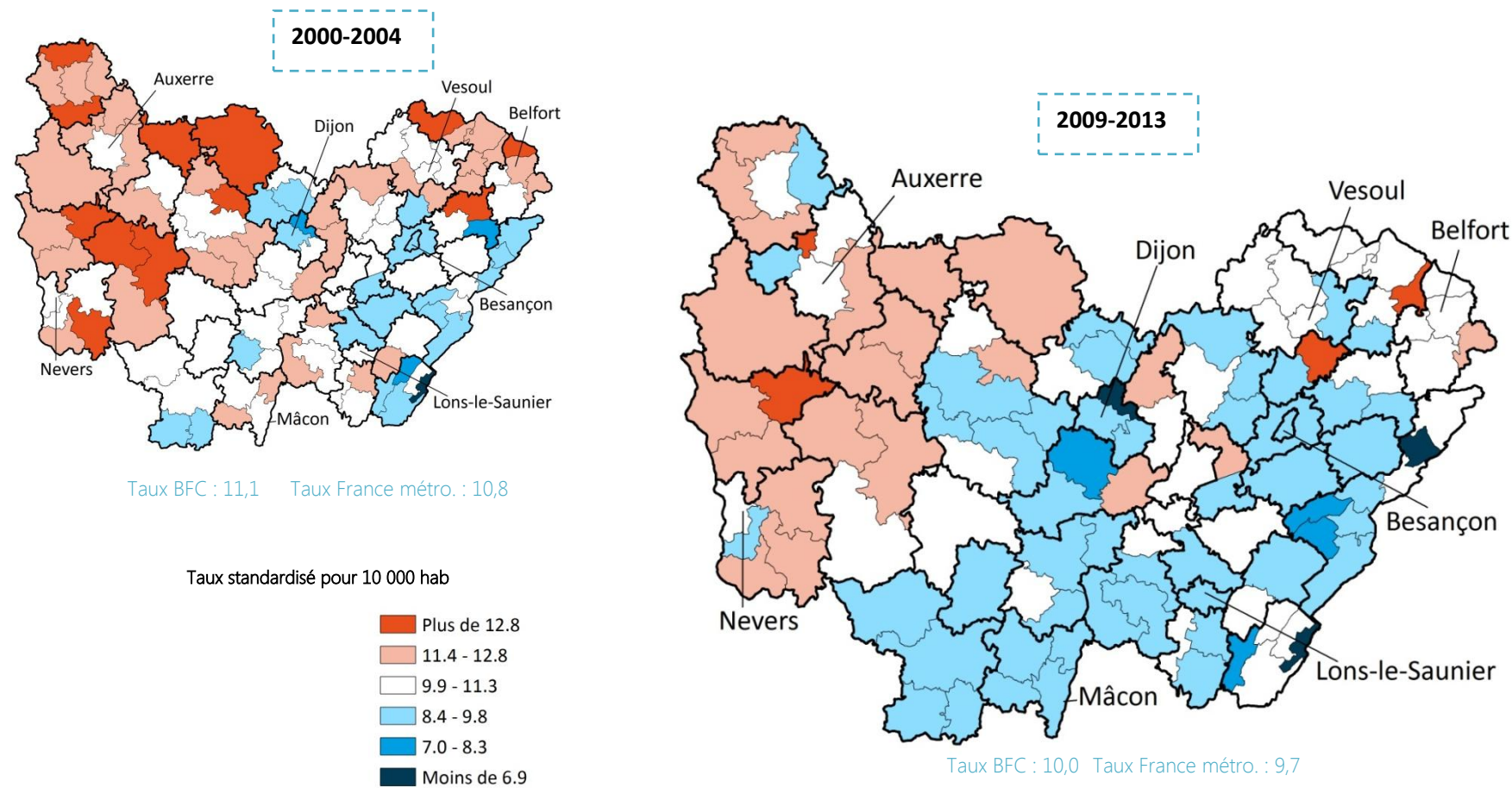
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	546	9,4
Nièvre	350	11,3*
Saône-et-Loire	684	9,4
Yonne	476	11,2*
BOURGOGNE	2 057	10,0*
Doubs	512	9,4
Jura	307	9,7
Haute-Saône	296	10,6*
Territoire de Belfort	153	10,4
FRANCHE-COMTE	1 269	9,9
BFC	3 325	10,0*
France métropolitaine	65 800	9,7

Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité liée au tabac dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.1.10 Mortalité liée à l'alcool

Sur la période 2009-2013, on estime à près de 2 600 le nombre moyen de **décès annuel attribuables à l'alcool** en Bourgogne-Franche-Comté.

Avec 7,7 décès attribuables à l'alcool pour 10 000 habitants, la région est en surmortalité par rapport à la France métropolitaine (7,4/10 000).

Des disparités sont observées entre les départements : la Nièvre, l'Yonne et la Haute-Saône présentent des taux significativement supérieurs au taux en France métropolitaine, tandis que celui de la Côte-d'Or est significativement inférieur. Les autres départements ont des taux équivalents au taux en France métropolitaine.

À l'échelle infra-départementale, les taux de mortalité varient du simple au double selon les EPCI.

Entre 2000-2004 et 2009-2013, la mortalité attribuable au tabac a globalement diminué en région (- 17,1 %), comme en France (-17,4 %). Les évolutions sont contrastées au niveau infra-départemental : la réduction de mortalité a été plus favorable qu'en France métropolitaine dans 40 des 110 EPCI enregistrant une baisse de mortalité au cours de la période, et moins favorable dans les 70 autres EPCI. On observe une tendance à l'augmentation de la mortalité dans 5 EPCI.

Mortalité liée à l'alcool et au tabac dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

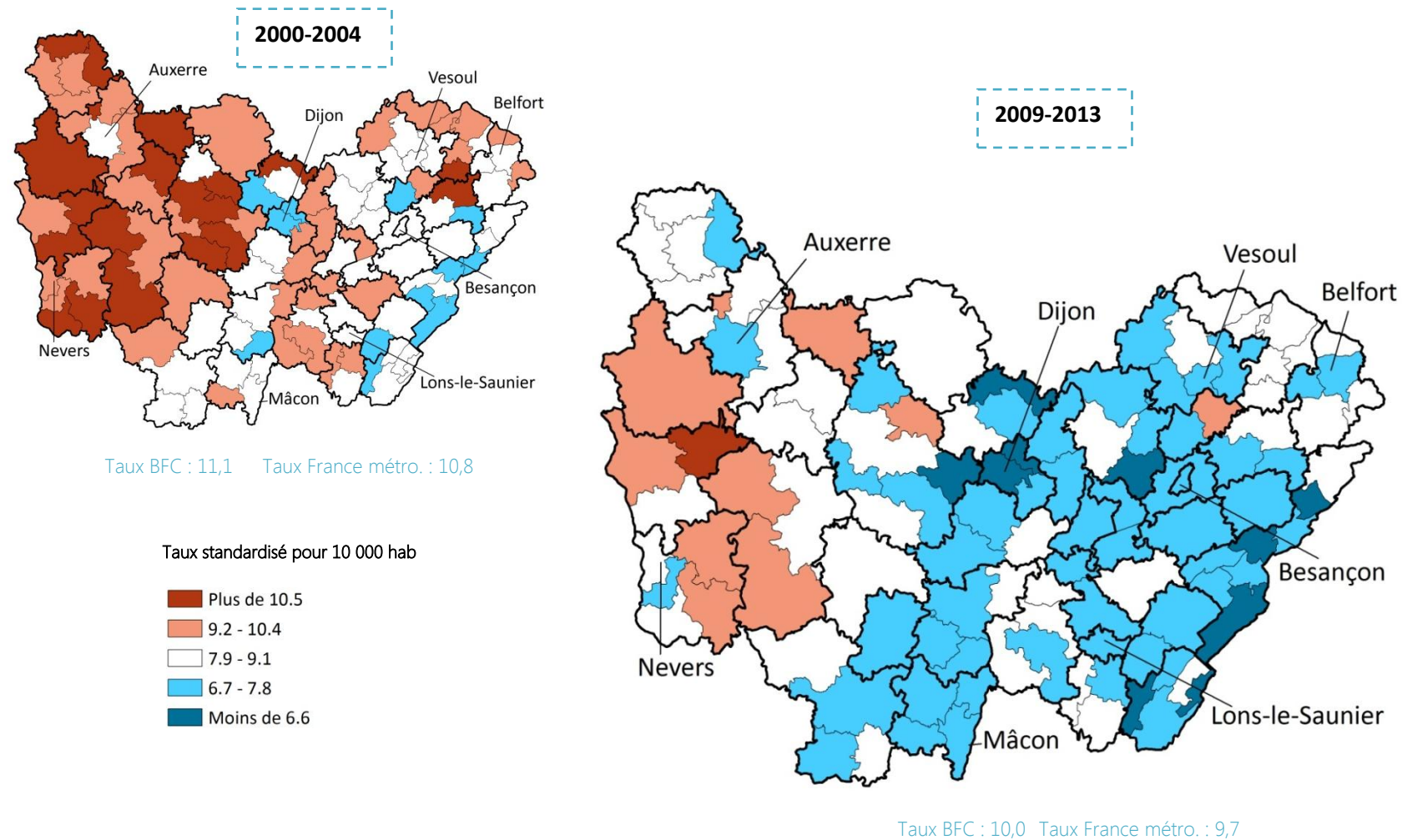
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	415	7,0*
Nièvre	280	9,1*
Saône-et-Loire	552	7,6
Yonne	363	8,5*
BOURGOGNE	1 609	7,8*
Doubs	396	7,3
Jura	237	7,5
Haute-Saône	218	7,9*
Territoire de Belfort	110	7,4
FRANCHE-COMTE	960	7,5
BFC	2 569	7,7*
France métropolitaine	50 378	7,4

Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

Sources : Inserm CépiDC (2009-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



Mortalité liée à l'alcool dans les EPCI de Bourgogne-Franche-Comté : comparaison entre 2000-2004 et 2009-2013



Sources : Inserm CépiDC (2000-2013), Insee (RP) ; exploitation ORS



5.2 MORBIDITÉ

5.2.1 Affections de longue durée (ALD)

ALD Toutes causes

En 2014, près de 649 180 Bourguignons-Francis-Comtois relevant d'un des trois principaux régimes d'assurance maladie sont bénéficiaires du dispositif d'ALD. Le taux d'ALD, toutes causes confondues, est significativement inférieur au taux national. À l'échelle des départements, l'Yonne, la Haute-Saône et la Nièvre présentent des taux significativement plus élevés que le taux régional. Au niveau infra-départemental (EPCI) les taux peuvent varier du simple au double (1 328,3 à 2 497,5 pour 10 000 habitants) selon les territoires.

Sur la période 2012-2014, près de 65 071 personnes ont été nouvellement admises en ALD en moyenne chaque année, soit un taux standardisé (201,5 pour 10 000 habitants) significativement inférieur au taux national (214,3 pour 10 000 habitants). La Haute-Saône et l'Yonne présentent les taux d'admission les plus importants. A l'échelle infra-départementale (EPCI) on observe de fortes variations, allant de 142,7 à 242,4 pour 10 000 habitants, selon les territoires.

Bénéficiaires d'une ALD toutes causes en Bourgogne-Franche-Comté
Nouvelles admissions (moyenne annuelle 2012-2014)

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	11 312	198,7*
Nièvre	5 838	201,0
Saône-et-Loire	13 594	197,3*
Yonne	8 782	217,8*
BOURGOGNE	39 526	202,1
Doubs	10 917	200,3
Jura	5 817	191,1*
Haute-Saône	5 960	219,9*
Territoire de Belfort	2 851	193,3*
FRANCHE-COMTE	25 545	201,4
BFC	65 071	201,5
France métropolitaine	143 8 735	214,3

Taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP 2006)

Nombre total de bénéficiaires

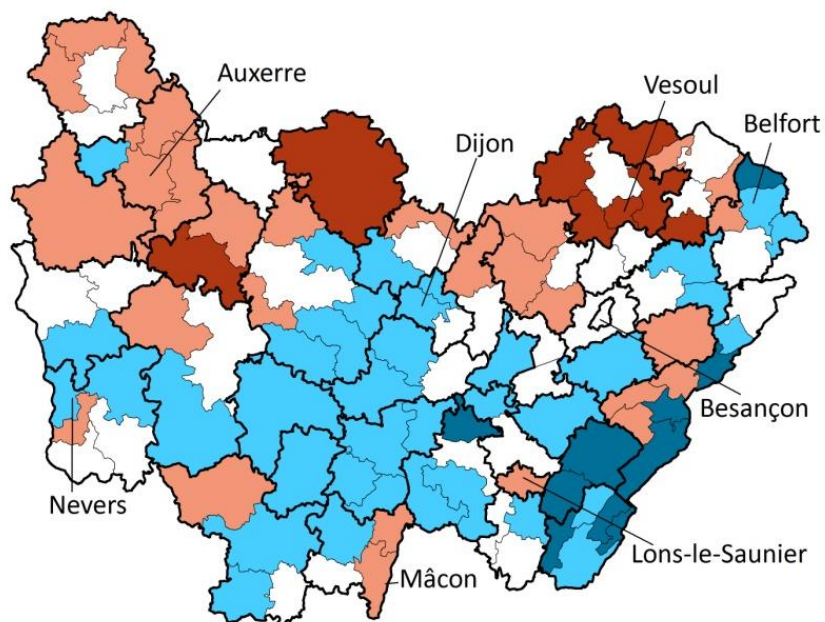
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	109 560	1 892,4*
Nièvre	61 528	2 067,9*
Saône-et-Loire	134 156	1 909,0*
Yonne	92 762	2 253,6*
BOURGOGNE	398 006	1 996,2*
Doubs	108 275	1 953,7*
Jura	56 048	1 824,4*
Haute-Saône	57 770	2 099,2*
Territoire de Belfort	29 078	1 949,1*
FRANCHE-COMTE	251 171	1 949,9*
BFC	649 177	1 975,9*
France métropolitaine	13 739 286	2 011,3

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Insee (RP) – données 2014, 2012-2014 ; exploitation ORS

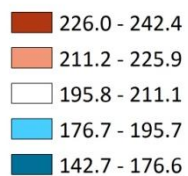


Taux de bénéficiaires des ALD toutes causes par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2012-2014)

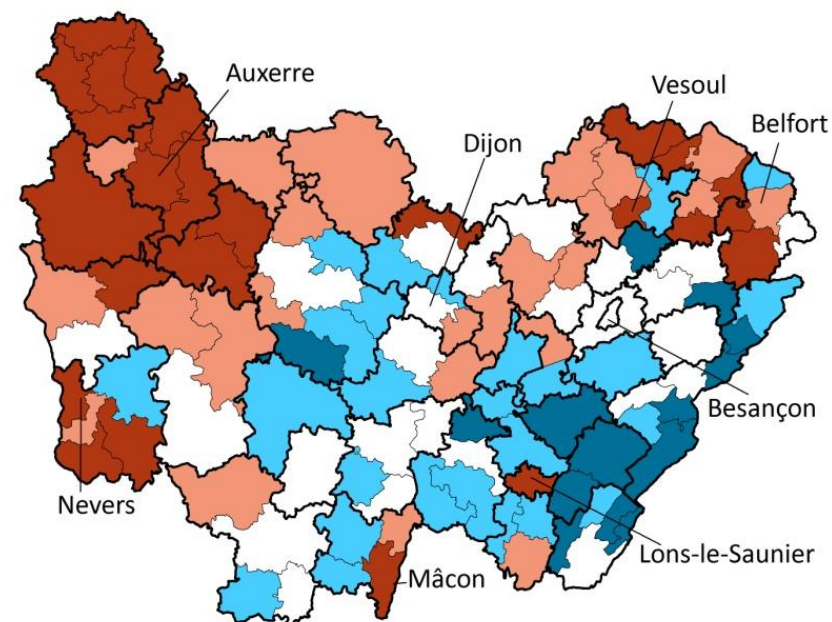
Nouveaux cas



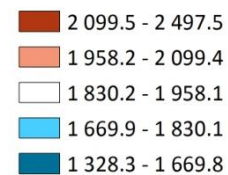
Taux standardisé pour 10 000 hab



Ensemble des cas



Taux standardisé pour 10 000 hab



Sources : CnamTS, CCMSA, RSI (2014), Insee ; exploitation ORS



ALD Maladies de l'appareil circulatoire

En 2014, plus de 173 600 Bourguignons-Francis-Comtois sont bénéficiaires d'une affection de longue durée pour maladies de l'appareil circulatoire. Le taux d'ALD (503,5 pour 10 000 habitants) est significativement plus élevé que le taux national (496,9 pour 10 000). La Haute-Saône, le Doubs et la Nièvre présentent des taux d'ALD pour maladies de l'appareil circulatoire significativement supérieurs au taux régional. A l'échelle infra-départementale (EPCI), les taux varient de plus de 300 points selon les territoires (404,8 à 721,8 pour 10 000 habitants).

Sur la période 2012-2014, près de 19 800 personnes en moyenne chaque année ont été nouvellement admises en ALD pour maladie de l'appareil circulatoire, soit un taux standardisé de 58,4 pour 10 000 (significativement inférieur au taux national). Au niveau départemental, on observe des taux d'admissions élevés en Haute-Saône, dans le Doubs et dans une moindre mesure en Côte-d'Or. Au niveau infra-départemental (EPCI), on observe de fortes variations allant de 41,4 à 96,8 pour 10 000 habitants selon les territoires.

Bénéficiaires d'une ALD maladies de l'appareil circulatoire en Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelles admissions (2012-2014)

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	3 503	59,7*
Nièvre	1 845	57,7*
Saône-et-Loire	3 947	53,4*
Yonne	2 464	56,9
BOURGOGNE	11 759	56,5*
Doubs	3 328	60,5*
Jura	1 824	57,0
Haute-Saône	1 963	70,3*
Territoire de Belfort	870	58,5
FRANCHE-COMTE	7 985	61,5*
BFC	19 744	58,4*
France métropolitaine	421 543	61,4

Nombre total de bénéficiaires

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	28 928	482,4*
Nièvre	17 067	525,0*
Saône-et-Loire	34 581	456,3*
Yonne	22 816	519,1*
BOURGOGNE	103 392	487,0*
Doubs	30 081	533,7*
Jura	15 831	486,9*
Haute-Saône	16 513	580,4*
Territoire de Belfort	7 835	517,6*
FRANCHE-COMTE	70 260	530,0*
BFC	173 652	503,5
France métropolitaine	3 488 635	496,9

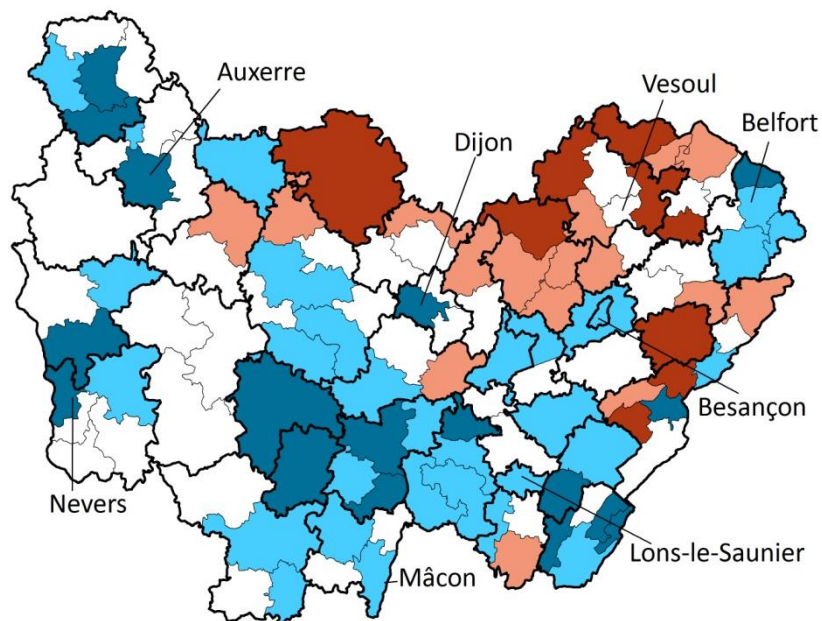
Taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP 2006)

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Insee (RP) – données 2014, 2012-2014 ; exploitation ORS

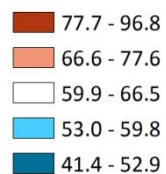


Taux de bénéficiaires des ALD maladies de l'appareil circulatoire par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2012-2014)

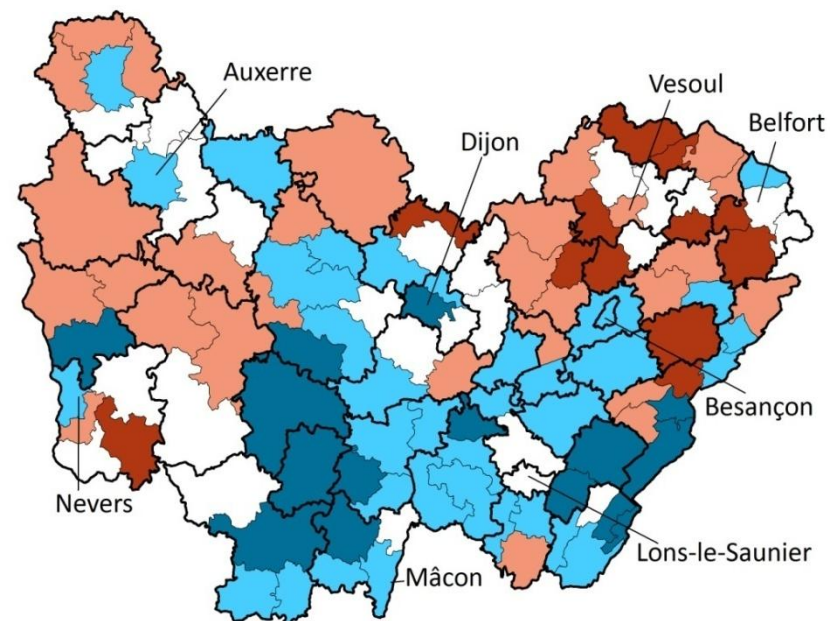
Nouveaux cas



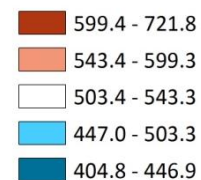
Taux standardisé pour 10 000 hab



Ensemble des cas



Taux standardisé pour 10 000 hab



Sources : CnamTS, CCMSA, RSI (2014), Insee ; exploitation ORS



ALD pour cancers

En 2014, 113 312 Bourguignons-Francis-Comtois présentent une affection de longue durée pour cancers. Le taux d'ALD (342,7 pour 10 000 habitants) est significativement supérieur au taux national (337,3 pour 10 000 habitants). A l'échelle des départements le Doubs, le Territoire-de-Belfort, et le Jura affichent des taux significativement plus élevés que le taux régional. Au niveau infra-départemental (EPCI) les taux varient fortement (264,7 à 414,1 pour 10 000 habitants) selon les territoires.

Sur la période 2012-2014, on dénombre près de 15 400 nouvelles admissions annuelles, en moyenne, en ALD pour cancers. La région (47,6 pour 10 000 habitants) présente un taux inférieur au taux national (48,8 pour 10 000 habitants). A l'échelle départementale la Saône-et-Loire, le Territoire de Belfort et la Côte-d'Or présentent des taux supérieurs aux taux régional. Au niveau infra-départemental (EPCI), on observe des taux de nouvelles admissions variant de 35,7 à 58,1 pour 10 000 habitants selon les territoires.

Bénéficiaires d'une ALD pour cancers en Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelles admissions (2012-2014)

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	2 723	48,3
Nièvre	1 367	46,6
Saône-et-Loire	3 402	48,9*
Yonne	1 908	47,0
BOURGOGNE	9 401	48,0
Doubs	2 595	47,7
Jura	1 363	44,9*
Haute-Saône	1 319	48,2
Territoire de Belfort	714	48,5
FRANCHE-COMTE	5 991	47,2
BFC	15 392	47,6*
France métropolitaine	327 095	48,8

Taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP 2006)

Nombre total de bénéficiaires

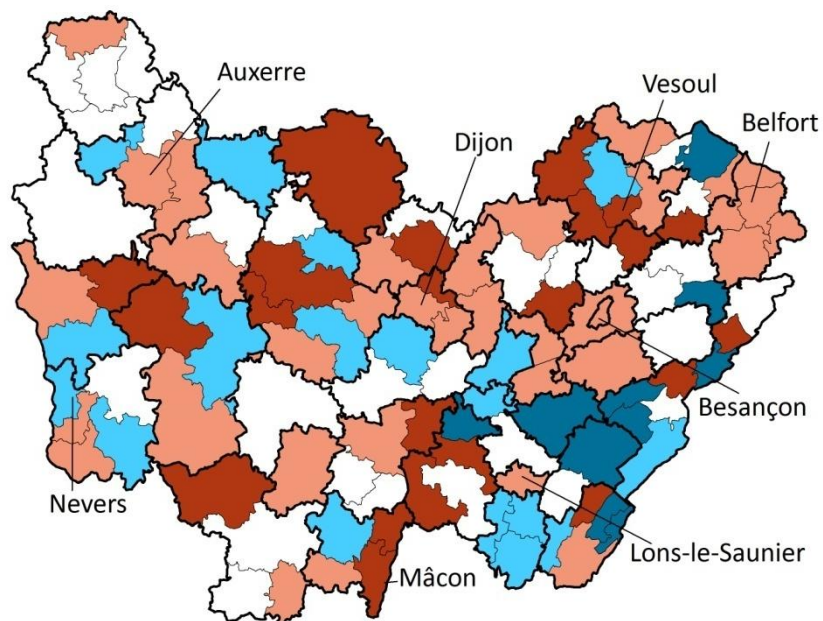
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	19 728	342,4
Nièvre	10 002	328,5*
Saône-et-Loire	23 981	335,5*
Yonne	14 243	341,6
BOURGOGNE	67 954	337,4*
Doubs	19 944	360,9*
Jura	10 704	344,9
Haute-Saône	9 415	338,2
Territoire de Belfort	5 295	356,1*
FRANCHE-COMTE	45 358	351,4*
BFC	113 312	342,7*
France métropolitaine	2 300 592	337,3

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Insee (RP) – données 2014 ; exploitation ORS

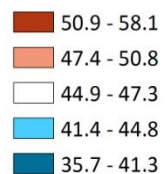


Taux de bénéficiaires des ALD pour cancers par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2012-2014)

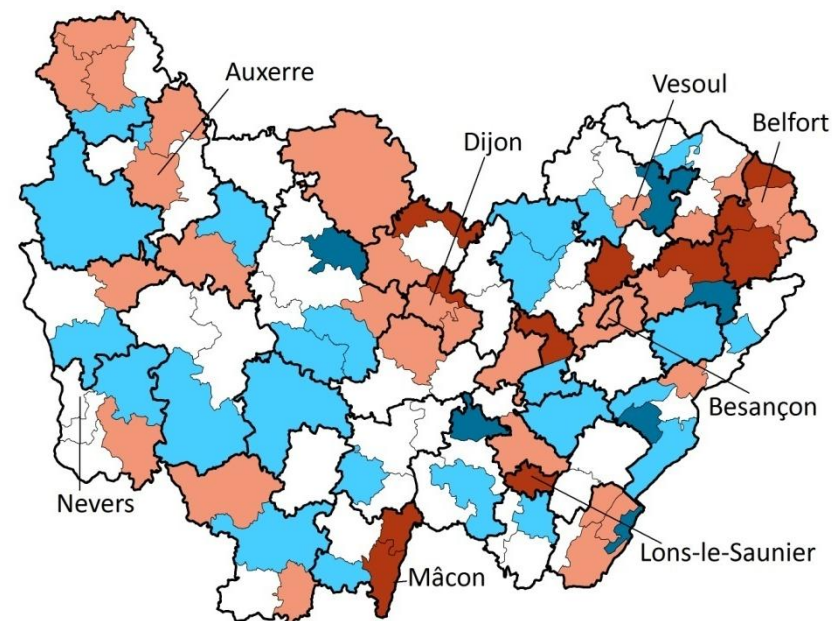
Nouveaux cas



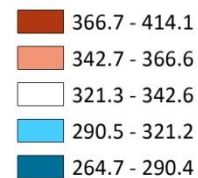
Taux standardisé pour 10 000 hab



Ensemble des cas



Taux standardisé pour 10 000 hab



Sources : CnamTS, CCMSA, RSI (2014), Insee ; exploitation ORS



ALD pour diabète

En 2014, près de 128 870 Bourguignons-Francis-Comtois sont bénéficiaires d'une affection longue durée pour diabète. La région (390,3 pour 10 000 habitants) présente un taux supérieur au taux national (374,4 pour 10 000 habitants). À l'échelle départementale l'Yonne, le Territoire-de-Belfort, et dans une moindre mesure la Nièvre, présentent les taux d'ALD pour diabète les plus importants. Au niveau infra-départemental (EPCI), les taux varient du simple au double (201,3 à 507,9 pour 10 000 habitants) selon les territoires.

Sur la période 2012-2014, on dénombre 11 335 nouvelles admissions annuelles, en moyenne, de personnes en ALD pour diabète. Le taux d'admission est comparable à celui de la France et s'élève à 35,6 pour 10 000 habitants. Les taux les plus élevés s'observent dans l'Yonne, la Haute-Saône et dans une moindre mesure la Saône-et-Loire. Au niveau infra-départemental (EPCI), on observe des taux d'admissions en ALD pour diabète allant de 21,8 à 48,3 pour 10 000 habitants selon les territoires.

Bénéficiaires d'une ALD pour diabète en Bourgogne-Franche-Comté

Nouvelles admissions (2012-2014)

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	1 839	32,7*
Nièvre	1 027	36,1
Saône-et-Loire	2 473	36,5
Yonne	1 583	39,6*
BOURGOGNE	6 922	35,9
Doubs	1 968	36,2
Jura	906	30,2*
Haute-Saône	1 027	38,0*
Territoire de Belfort	512	34,8
FRANCHE-COMTE	4 413	35,0
BFC	11 335	35,6*
France métropolitaine	237 343	35,6

Nombre total de bénéficiaires

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	21 654	374,9*
Nièvre	12 413	408,9*
Saône-et-Loire	27 675	388,7
Yonne	17 691	426,0*
BOURGOGNE	79 433	395,3*
Doubs	21 282	383,7*
Jura	10 783	348,3*
Haute-Saône	11 234	403,4*
Territoire de Belfort	6 128	412,0*
FRANCHE-COMTE	49 427	382,7*
BFC	128 860	390,3*
France métropolitaine	2 554 940	374,4

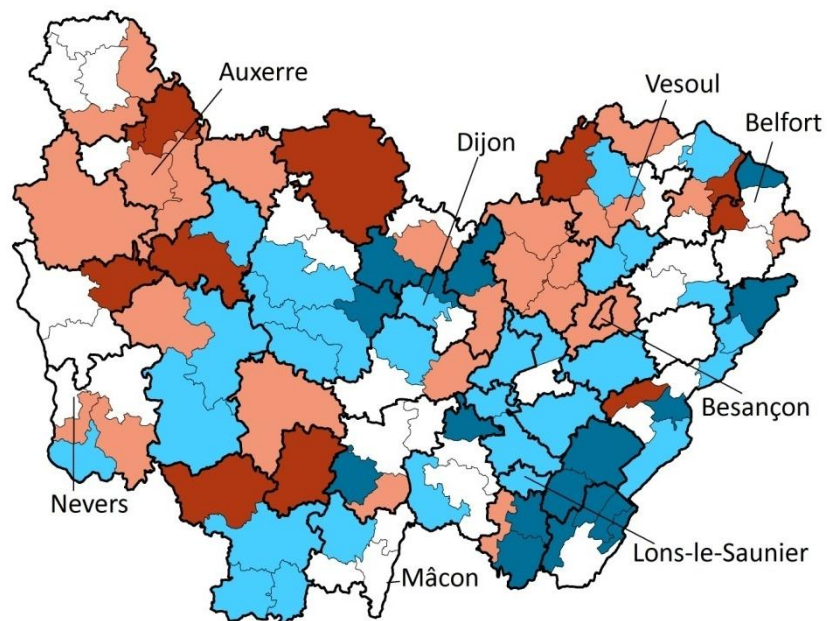
Taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP 2006)

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Insee (RP) – données 2014, 2012-2014 ; exploitation ORS

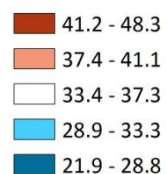


Taux de bénéficiaires d'une ALD pour diabète par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2012-2014)

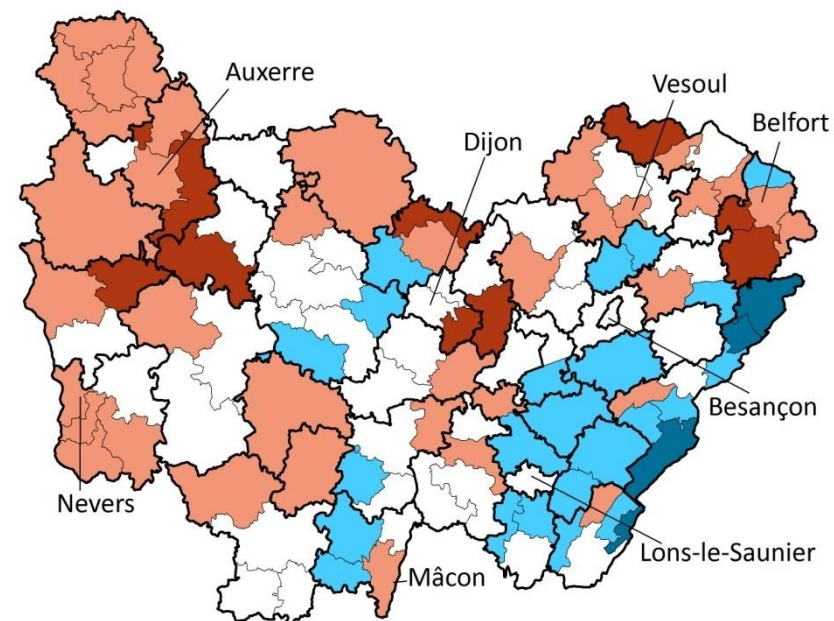
Nouveaux cas



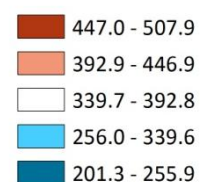
Taux standardisé pour 10 000 hab



Ensemble des cas



Taux standardisé pour 10 000 hab



Sources : CnamTS, CCMSA, RSI (2014), Insee ; exploitation ORS



ALD pour troubles mentaux

En 2014, près de 60 000 Bourguignons-Francis-Comtois bénéficient du dispositif des affections de longue durée du fait de troubles mentaux. Le taux régional (204,6 pour 10 000 habitants) d'ALD pour troubles mentaux est comparable au taux national (206,1 pour 10 000 habitants). Les départements de l'Yonne, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire présentent les taux les plus élevés. À l'échelle infra-départementale (EPCI), les taux varient très fortement pouvant aller, selon les territoires, de 453,3 à 62,2 pour 10 000.

Sur la période 2012-2014, près de 5 200 nouvelles admissions annuelles, en moyenne, de personnes en ALD du fait de troubles mentaux ont été dénombrées. Dans la région, le taux de nouvelles admissions pour troubles mentaux est inférieur au taux national. On observe les taux supérieurs au taux régional dans l'Yonne, la Nièvre et dans une moindre mesure en Saône-et-Loire. Au niveau infra-départemental (EPCI), les taux varient de 4,4 à 36,4 pour 10 000 habitants selon les territoires.

Bénéficiaires d'une ALD pour troubles mentaux

Nouvelles admissions (2012-2014)

	Effectif	Taux
Côte-d'Or	974	18,3
Nièvre	494	22,4*
Saône-et-Loire	1 015	18,5
Yonne	944	27,7*
BOURGOGNE	3 426	20,7*
Doubs	734	13,9*
Jura	476	18,2
Haute-Saône	394	16,1*
Territoire de Belfort	159	11,1*
FRANCHE-COMTE	1 762	14,9*
BFC	5 189	18,3*
France métropolitaine	128 529	20,2

Taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP 2006)

Nombre total de bénéficiaires

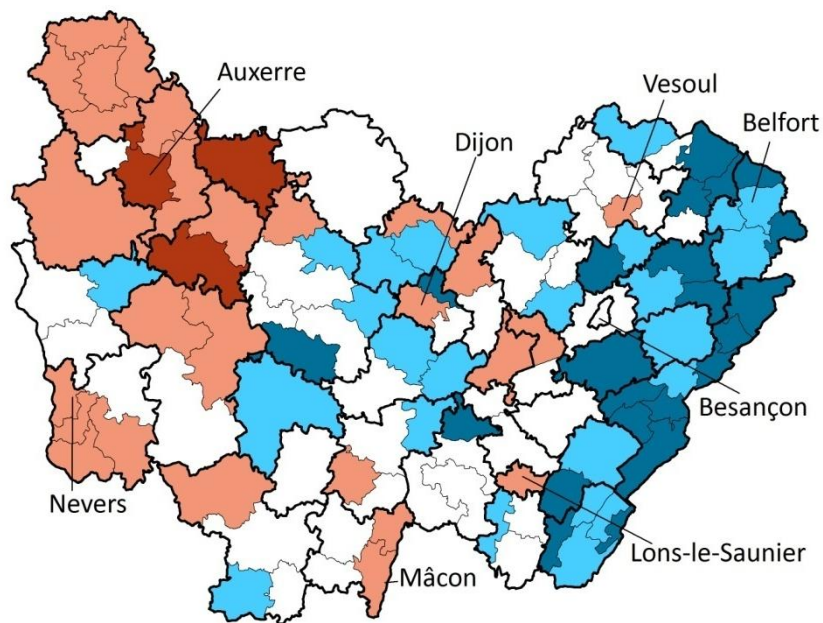
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	10 064	186,3*
Nièvre	5 841	247,4*
Saône-et-Loire	12 645	217,2*
Yonne	9 955	277,0*
BOURGOGNE	38 505	223,2*
Doubs	9 010	168,9*
Jura	5 527	204,9
Haute-Saône	4 953	197,5*
Territoire de Belfort	1 959	135,9*
FRANCHE-COMTE	21 449	178,5*
BFC	59 954	204,6
France métropolitaine	1 337 626	206,1

Sources : CnamTS, CCMSA, RSI, Insee (RP) – données 2014, 2012-2014 ; exploitation ORS

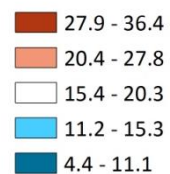


Taux de bénéficiaires d'une ALD pour troubles mentaux par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2012-2014)

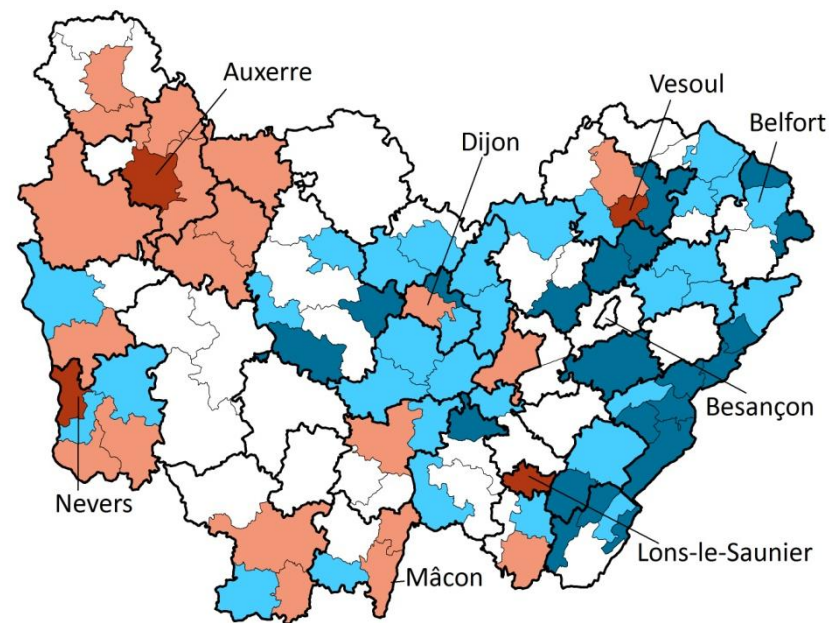
Nouveaux cas



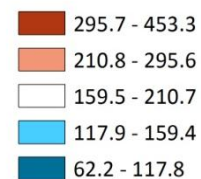
Taux standardisé pour 10 000 hab



Ensemble des cas



Taux standardisé pour 10 000 hab



Sources : CnamTS, CCMSA, RSI (2014), Insee ; exploitation ORS



5.2.2 Hospitalisations

Hospitalisations "toutes causes confondues"

On dénombre chaque année près de 800 000 séjours hospitaliers, de Bourguignons-Francis-Comtois, dans des services de médecine, chirurgie, obstétrique (MCO).

Avec 2 590 séjours hospitaliers pour 10 000 habitants, la région présente un taux significativement inférieur au taux en France métropolitaine.

À l'intérieur de la région, la situation est contrastée. La Saône-et-Loire, l'Yonne et la Haute-Saône présentent des taux d'hospitalisation « toutes causes confondues » significativement supérieurs à la moyenne française, tandis qu'ils sont significativement inférieurs dans les 5 autres départements. À l'échelle infra-départementale, les taux d'hospitalisation « toutes causes confondues » varient dans un rapport de 1 à 1,5 selon les EPCI.

Hospitalisations toutes causes dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

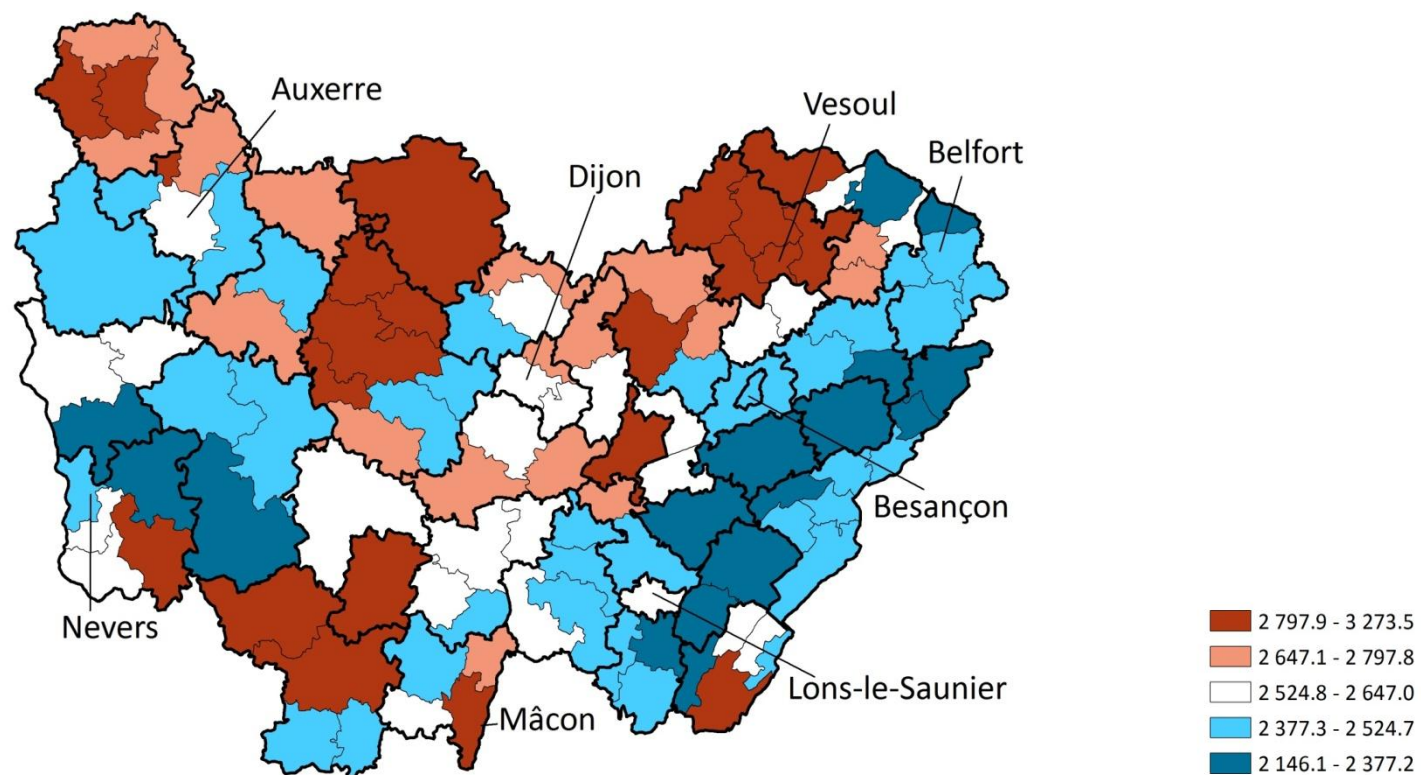
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	144 223	2 628,4*
Nièvre	61 831	2 498,1*
Saône-et-Loire	165 992	2 685,3*
Yonne	98 692	2 704,1*
BOURGOGNE	470 737	2 640,3*
Doubs	131 187	2 419,2*
Jura	71 633	2 576,4*
Haute-Saône	68 757	2 730,1*
Territoire de Belfort	35 729	2 444,4*
FRANCHE-COMTE	307 307	2 518,7*
BFC	778 044	2 590,6*
France métropolitaine	17 355 820	2 649,5

Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

Sources : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS



Taux d'hospitalisations toutes causes confondues par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2013-2015)



Taux BFC : 2 590,6

Taux France : 2 649,5

Taux standardisé pour 10 000 hab.

Source : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS.



Hospitalisations évitables

Plus de 27 000 séjours annuels, concernant des Bourguignons-Francis-Comtois âgés de 20 ans et plus, pourraient être évités par des soins primaires efficaces, délivrés au moment opportun, soit 3,5 % de l'ensemble des hospitalisations en MCO (taux moyen pour la période 2013-2015).

Le taux régional d'hospitalisations évitables (103,5 pour 10 000 habitants) est significativement inférieur au taux en France métropolitaine (108,6). Cependant, le Jura et la Haute-Saône se distinguent par des taux significativement supérieurs au taux en France métropolitaine. Les taux sont particulièrement faibles dans le Territoire de Belfort (85,0) et le Doubs (95,5).

À l'échelle infra-départementale, les taux d'hospitalisations évitables varient dans un rapport de 1 à près de 3 selon les EPCI. Les taux les plus élevés sont observés dans le nord et à l'ouest de la Côte-d'Or, le sud de la Nièvre, l'est du Doubs et du Jura, et la quasi-totalité de la Haute-Saône.

Hospitalisations évitables dans les départements de Bourgogne-Franche-Comté

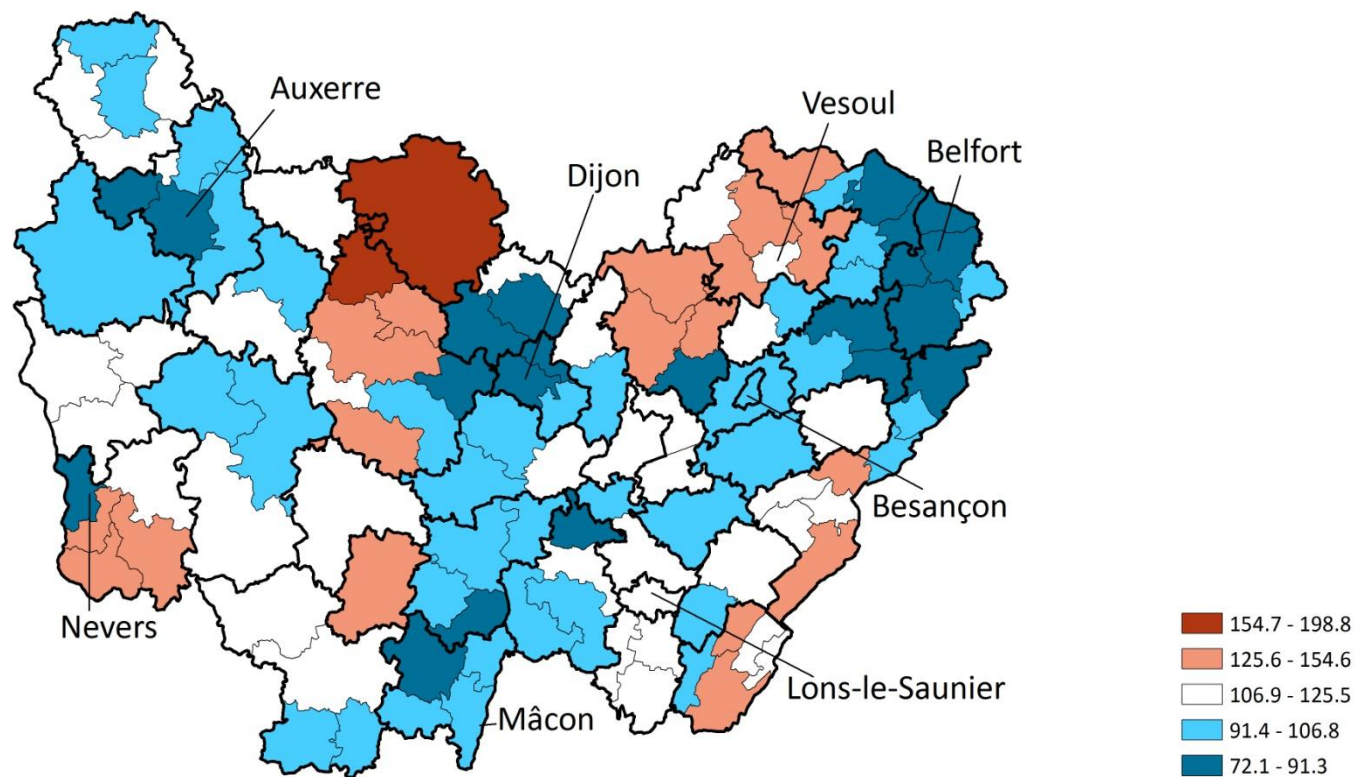
	Effectif	Taux
Côte-d'Or	4 758	103,2*
Nièvre	2 670	109,6
Saône-et-Loire	6 004	105,3*
Yonne	3 299	100,8*
BOURGOGNE	16 732	104,3*
Doubs	4 082	95,5*
Jura	2 833	114,1*
Haute-Saône	2 433	114,2*
Territoire de Belfort	978	85,0*
FRANCHE-COMTE	10 326	102,7*
BFC	27 057	103,5*
France métropolitaine	578 266	108,6

Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

Sources : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS



Taux d'hospitalisations évitables par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2013-2015)



Taux BFC : 103.5 Taux France : 108.6

Taux standardisé pour 10 000 hab.

Sources : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS.



Les 6 premières causes d'hospitalisations

Tous âges confondus, les maladies de l'appareil digestif sont la première cause d'hospitalisation (95 000 séjours, soit 320,2 pour 10 000 habitants), suivies par celles de l'appareil circulatoire (218,5 / 10 000 habitants), les maladies ostéo-articulaires (195,9), les traumatismes et empoisonnements (167,1), les cancers (165,9) et les maladies de l'appareil respiratoire (129,1).

La région présente un taux d'hospitalisation inférieur au taux national pour les maladies de l'appareil digestif, de l'appareil circulatoire et les traumatismes et empoisonnements. Les taux départementaux sont relativement homogènes pour la première de ces causes, mais plus dispersés pour les deux autres.

Par ailleurs, les taux d'hospitalisation pour cancers, maladies ostéo-articulaires, et celui de l'appareil respiratoire sont supérieurs au taux en France métropolitaine. On observe, là encore, des disparités entre les départements. Pour ces 6 causes d'hospitalisation, le Doubs et le Territoire de Belfort se distinguent par des taux significativement inférieurs à la moyenne régionale.

À l'échelle infra-départementale, les taux d'hospitalisation varient globalement du simple au double entre les EPCI, les écarts sont un peu plus importants pour les cancers, le rapport variant de 1 à 3.

Hospitalisations toutes causes dans les départements de la Bourgogne-Franche-Comté

	Appareil digestif		Appareil circulatoire		Maladies ostéo-articulaires		Traumatismes & empoisonnements		Cancers		Appareil respiratoire	
	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux
Côte-d'Or	18 264	334,9*	12 248	207,0*	10 448	189,7*	9 983	177,7*	10 794	189,0*	6 669	119,1*
Nièvre	8 476	348,3	6 520	211,4*	4 401	168,8*	4 107	167,2	5 217	181,3*	3 228	126,7
Saône-et-Loire	18 699	308,0*	16 259	222,3	13 904	221,5*	10 717	171,8*	12 656	181,7*	7 963	123,3*
Yonne	12 181	340,9*	9 028	214,1*	7 858	210,5*	5 920	161,0*	7 603	186,9*	5 182	134,8*
BOURGOGNE	57 621	328,9*	44 055	214,3*	36 611	202,0*	30 727	170,4*	36 269	184,4*	23 042	124,8*
Doubs	16 348	303,5*	11 960	215,2*	8 959	166,7*	8 222	150,5*	7 158	129,9*	7 078	128,2
Jura	7 523	272,7*	7 221	227,8*	5 957	211,1*	5 140	183,5*	4 495	146,9*	4 247	148,9*
Haute-Saône	8 622	345,8	6 980	250,6*	5 571	215,8*	4 488	180,5*	3 910	141,4*	3 608	140,3*
Territoire de Belfort	4 885	337,7*	3 091	206,5*	2 447	168,5*	2 067	140,2*	2 099	141,0*	1 827	122,1*
FRANCHE-COMTE	37 378	308,6*	29 253	224,8*	22 933	187,2*	19 917	162,3*	17 662	137,8*	16 760	134,5*
BFC	94 999	320,2*	73 308	218,5*	59 545	195,9*	50 644	167,1*	53 931	165,9*	39 802	129,1*
France métropolitaine	2 252 640	347,1	1 522 252	220,3	1 194 839	182,2	1 111 855	168,3	1 130 315	166,8	853 522	127,5

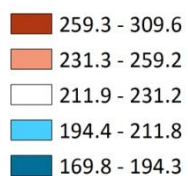
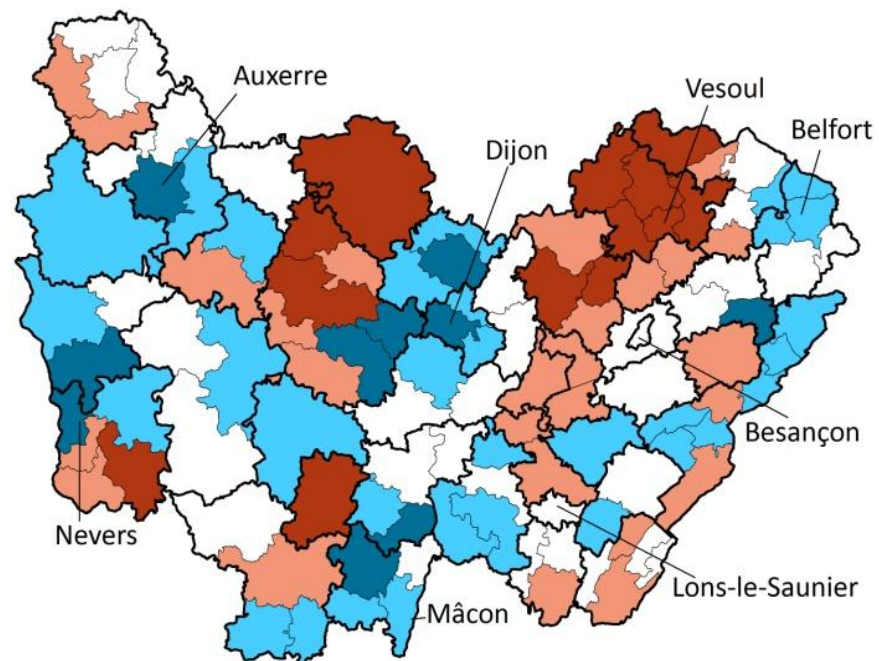
Effectifs annuels moyens et taux standardisés pour 10 000 hab. (pop. réf. : France RP06)

Sources : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS.



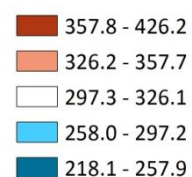
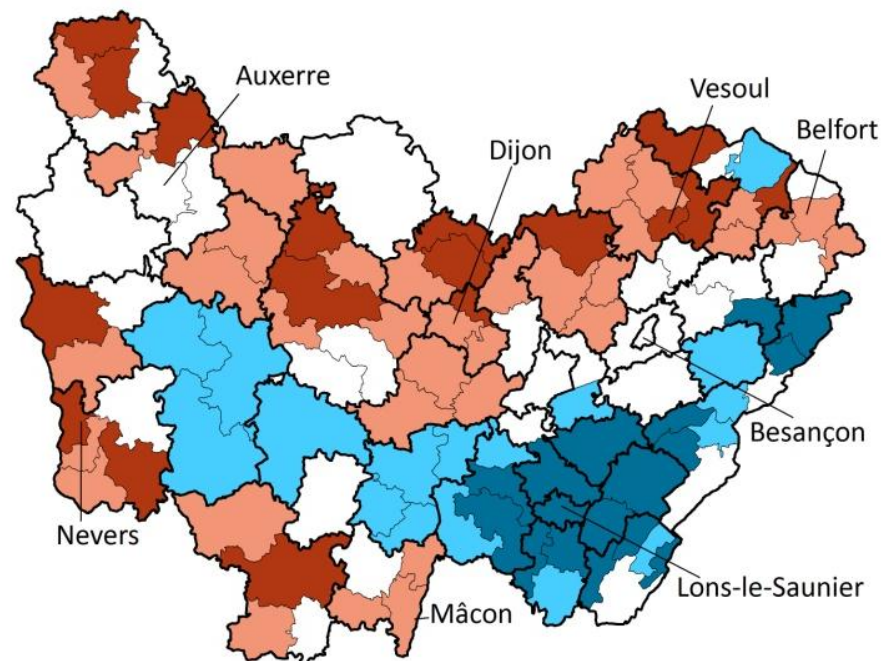
Taux d'hospitalisations toutes causes confondues par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2013-2015)

Appareil circulatoire



Taux BFC : 218,5 Taux France : 220,3

Appareil digestif



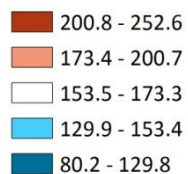
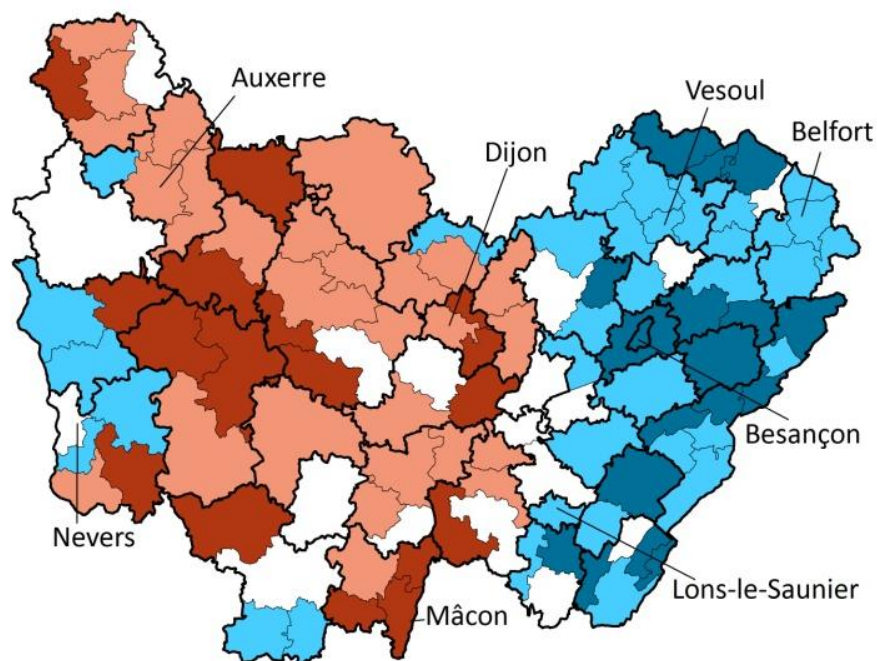
Taux BFC : 320,2 Taux France : 347,1

Sources : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS



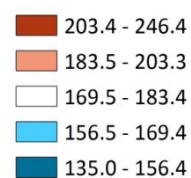
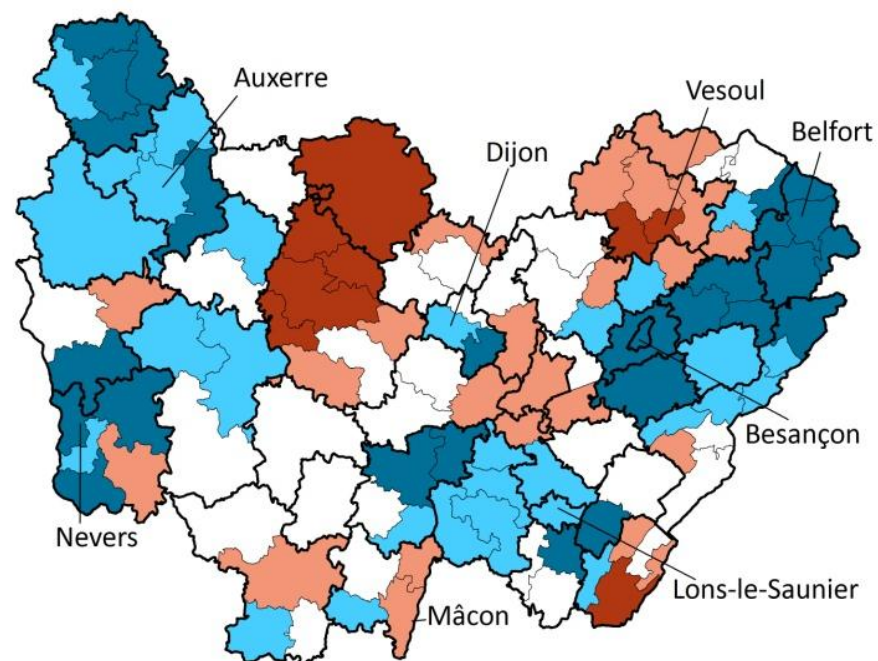
Taux d'hospitalisations toutes causes confondues par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2013-2015)

Cancers



Taux BFC : 165,9 Taux France : 166,8

Traumatismes et empoisonnements

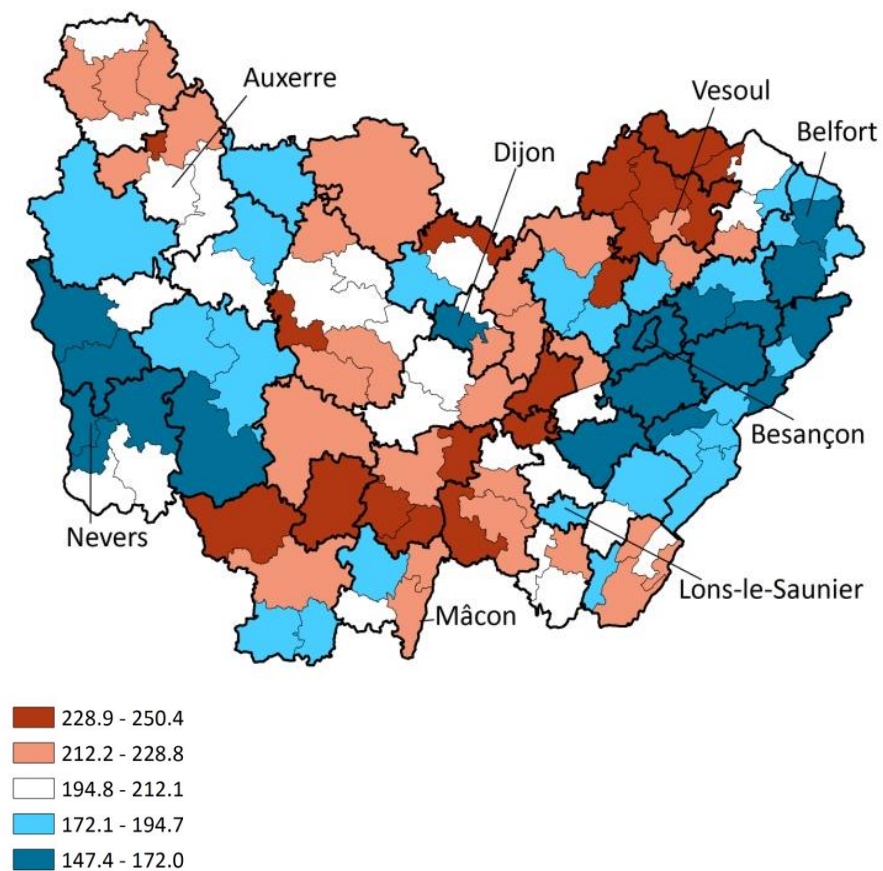


Taux BFC : 167,1 Taux France : 168,3

Sources : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS

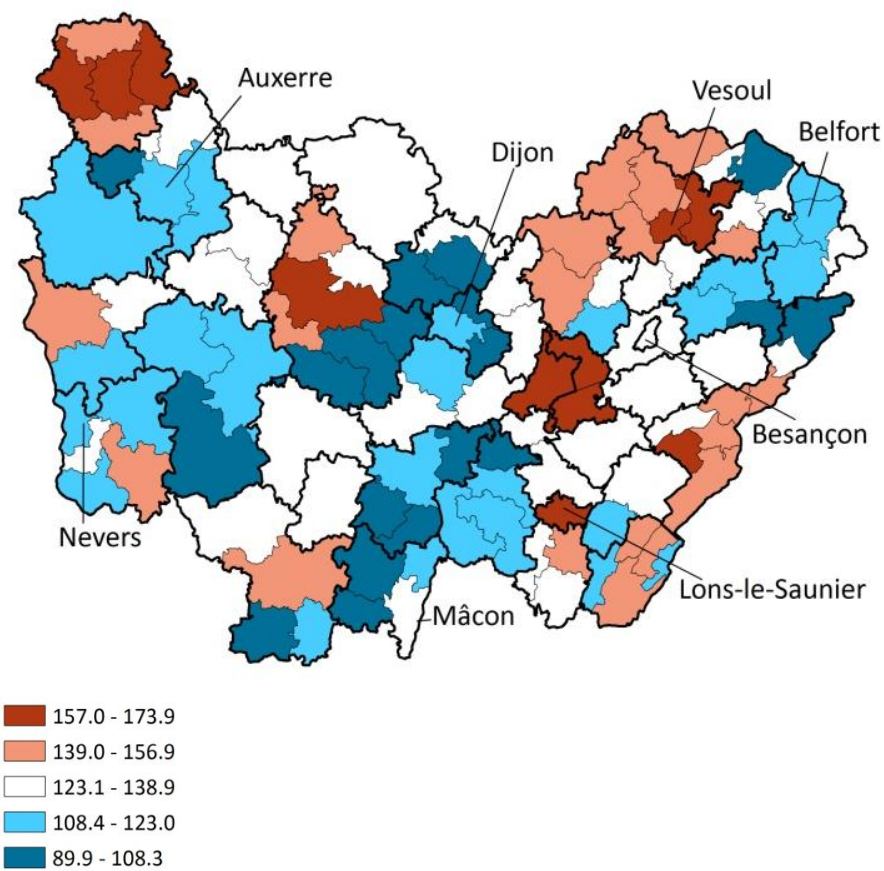
Taux d'hospitalisations toutes causes confondues par EPCI en Bourgogne-Franche-Comté (moyenne annuelle 2013-2015)

Maladies ostéo articulaires



Taux BFC : 195,9 Taux France : 182,2

Maladies respiratoires



Taux BFC : 129,1 Taux France : 127,5

Sources : Atih PMSI (2013-2015), Insee (RP) ; exploitation ORS



6

DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIALE

6.1 OFFRE AMBULATOIRE

6.2 OFFRE HOSPITALIÈRE

6.3 OFFRE MÉDICO-SOCIALE

6.3.1 Personnes âgées

6.3.2 Personnes en situation de handicap



6 DISPOSITIF DE PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIALE

6.1 OFFRE AMBULATOIRE

Les densités (pour 10 000 habitants) de professionnels de santé, libéraux ou mixtes, de la région sont inférieures à celles observées en France métropolitaine.

La tendance persiste au niveau départemental, sauf pour quelques départements et pour certaines professions pour lesquels les densités peuvent être supérieures à celles du niveau national. C'est le cas pour les infirmiers en Saône-et-Loire et pour les masseurs-kinésithérapeutes en Côte-d'Or.

De plus, les professionnels de santé sont inégalement répartis entre les bassins de vie. Outre les localisations ne disposant d'aucun professionnel, les densités par bassin de vie varient fortement de 1 chirurgien-dentiste à 11,7 ; de 1,7 masseurs-kinésithérapeutes à 14,8 ; de 2,4 médecins généralistes à 13,4 ; de 1,6 pharmaciens à 9 ; et de 6,8 infirmiers à 31,4.

L'accessibilité Potentielle Localisée (APL)⁵, est un indicateur permettant d'affiner les données de densités. Au sein de la région, 18,9 % des communes ont une APL en médecins généralistes inférieure à la moitié de l'APL nationale. 32,6 % des communes ont une APL supérieure à la moitié de l'APL nationale mais insuffisante pour couvrir une consommation annuelle de 3 consultations chez un médecin généraliste par habitant. 33,7 % des communes ont une APL suffisante pour couvrir ces 3 consultations annuelles par habitant mais inférieure à l'APL nationale. 14,9 % des communes ont une densité APL supérieure à la densité APL nationale.

Afin de structurer et coordonner l'offre de soins de premier recours, 99 maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) et leurs antennes maillent le territoire. La Saône-et-Loire, la Nièvre et le Jura regroupent 60 % des MSP implantées dans la région.

⁵ Indicateur de mesure de l'accessibilité spatiale aux soins, appliqué aux médecins généralistes libéraux. Cet indicateur d'accessibilité potentielle localisée (APL) tient compte du niveau d'activité des médecins pour mesurer l'offre et du taux de recours différencié par âge des habitants pour mesurer la demande.



Effectifs et densités (pour 10 000 habitants) des professionnels de santé libéraux ou mixte (remplaçants inclus) et nombre de MSP implantées

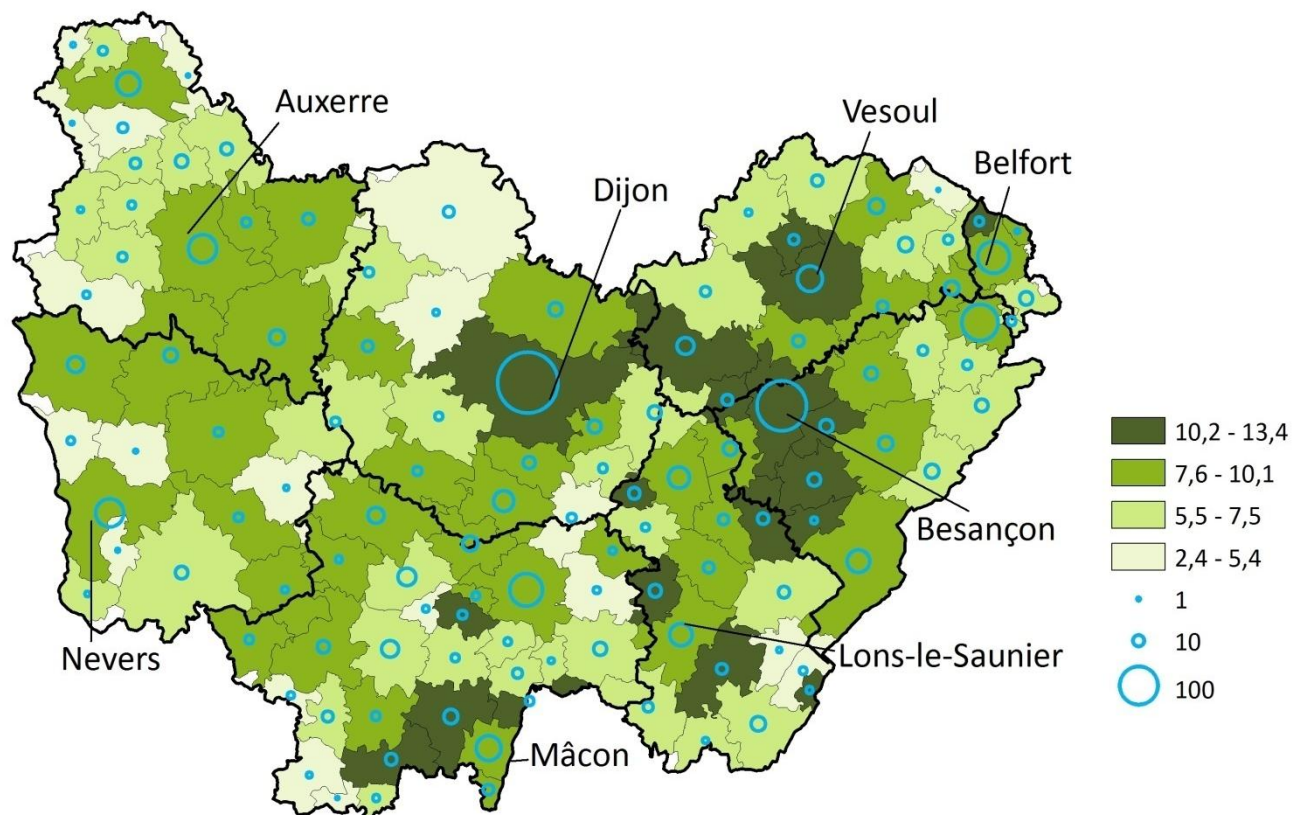
	Médecins généralistes		Infirmiers		Chirurgiens-dentistes		Masseurs-kinésithérapeutes		Pharmaciens titulaires d'officine		MSP implantées
	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	Effectifs	Densité	
Côte-d'Or	585	11,0	774	14,6	266	5,0	600	11,3	221	4,2	6
Nièvre	175	8,1	273	12,7	96	4,5	145	6,7	107	5,0	16
Saône-et-Loire	465	8,4	998	17,9	239	4,3	418	7,5	254	4,6	27
Yonne	265	7,8	465	13,6	130	3,8	201	5,9	147	4,3	7
BOURGOGNE	1 490	9,1	2 510	15,3	731	4,5	1 364	8,3	729	4,4	56
Doubs	618	11,6	676	12,7	267	5,0	457	8,6	220	4,1	13
Jura	245	9,4	308	11,8	111	4,3	187	7,2	114	4,4	16
Haute-Saône	233	9,8	336	14,1	84	3,5	130	5,4	102	4,3	9
Territoire de Belfort	126	8,7	186	12,9	57	3,9	93	6,4	61	4,2	5
FRANCHE-COMTÉ	1 222	10,4	1 506	12,8	519	4,4	867	7,4	497	4,2	43
BFC	2 712	9,6	4 016	14,2	1 250	4,4	2 231	7,9	1 226	4,3	99
France métropolitaine		10,5		17,4		5,7		10,4		4,2	

Sources : Drees / ASIP Santé, Adeli 2016, RPPS 2016 ; Insee (RP 2013) - exploitation ORS



Densités de professionnels de santé pour 10 000 habitants par bassin de vie en Bourgogne-Franche-Comté

Médecins généralistes (remplaçants exclus)



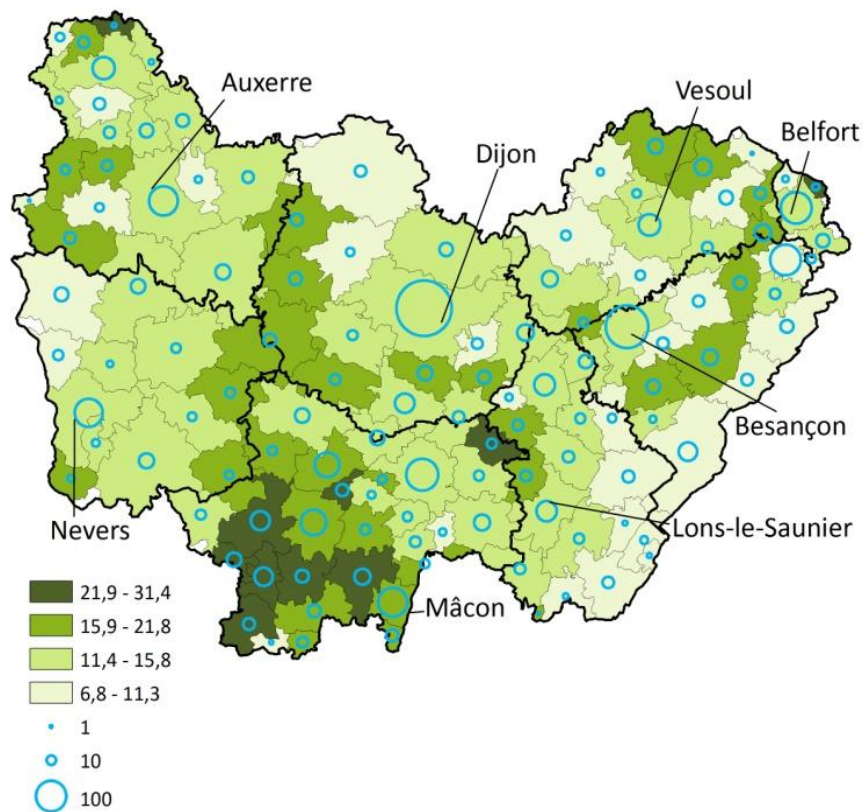
Sources : Drees / ASIP Santé, RPPS 2016 ; Insee (RP 2013) - exploitation ORS

Sources : RPPS 2016, Adeli 2016, Insee (RP 2013), exploitation ORS

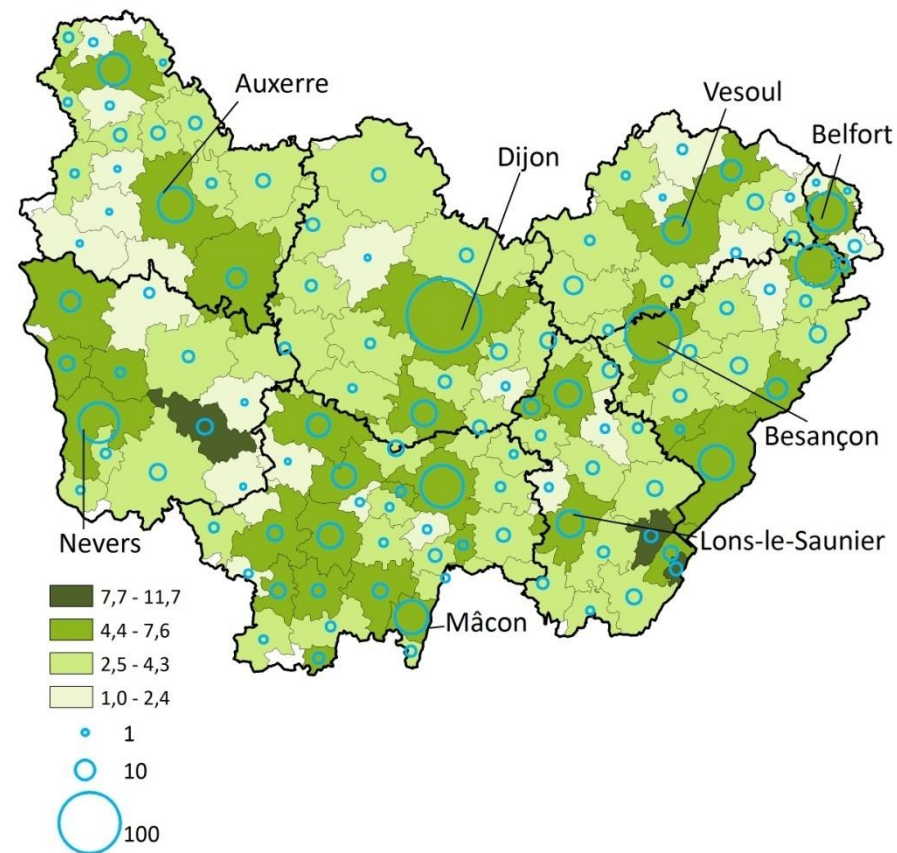


Densités de professionnels de santé pour 10 000 habitants par bassin de vie en Bourgogne-Franche-Comté

Infirmiers (remplaçants inclus)



Chirurgiens-dentistes (remplaçants inclus)

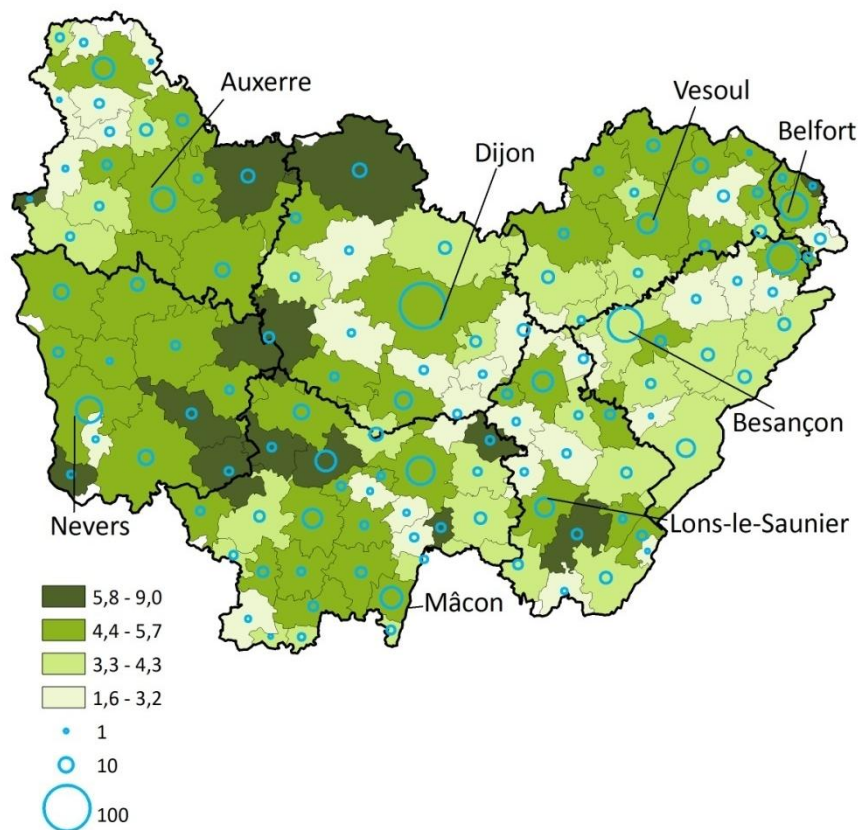


Sources : RPPS 2016, Adeli 2016, Insee (RP 2013), exploitation ORS

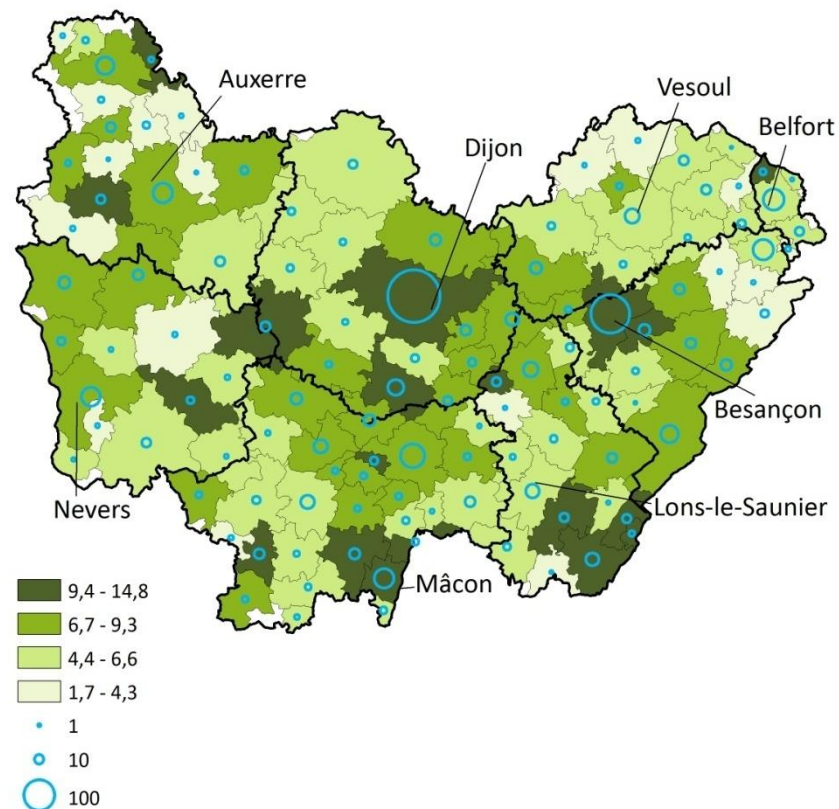
ORS

Densités de professionnels de santé pour 10 000 habitants par bassin de vie en Bourgogne Franche-Comté

Pharmaciens titulaires d'officine



Masseurs-kinésithérapeutes (remplaçants inclus)

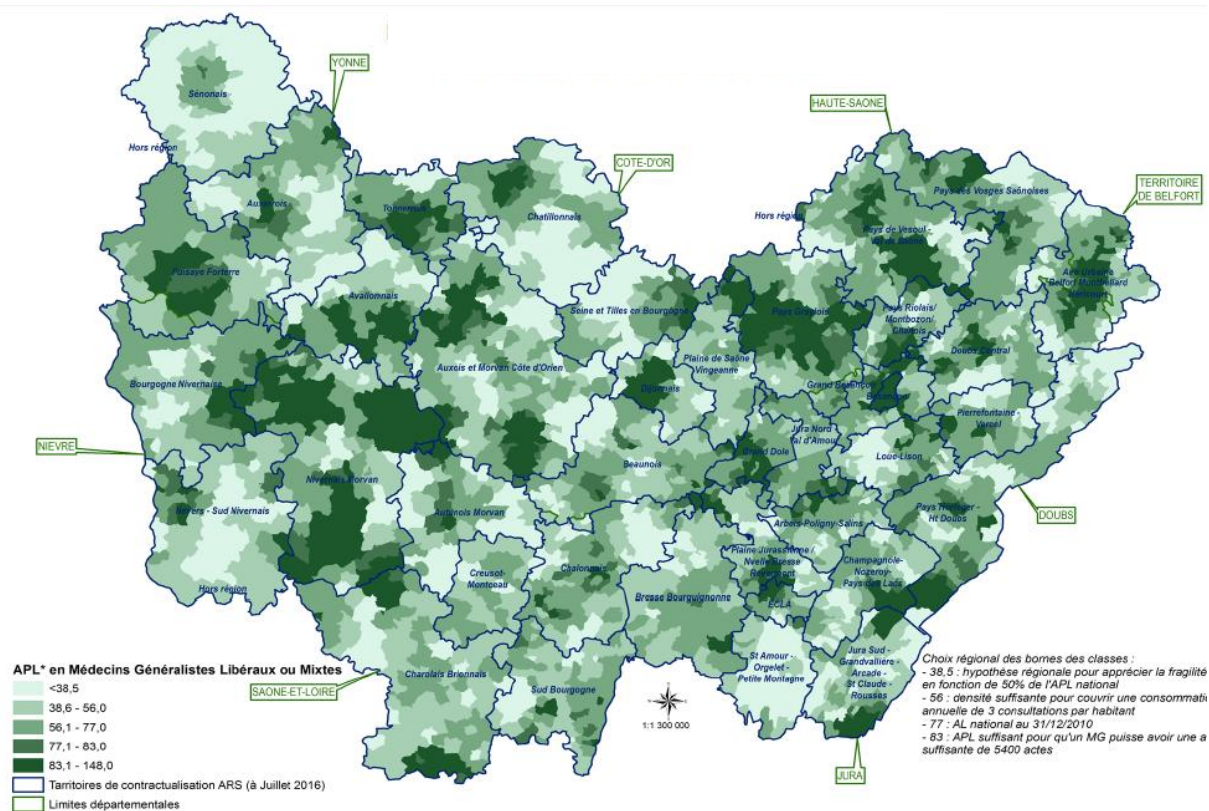


Sources : RPPS 2016, Adeli 2016, Insee (RP 2013), exploitation ORS

Sources : Drees / ASIP Santé, RPPS 2016, Adeli 2016 ; Insee (RP 2013) - exploitation ORS



Accessibilité Potentielle Localisée en médecins généralistes mixtes ou libéraux au 01/01/2015 en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Statiss 2016, ARS BFC

L'Accessibilité Potentielle Localisée (APL), une densité en Équivalent Temps Plein (ETP)

L'APL est une densité améliorée, calculée au niveau de chaque commune, qui se lit comme une densité médicale accessible en un temps défini, en tenant compte :

- De l'offre et de la demande en soins des communes environnantes sans être contraint par les frontières administratives. On considère que l'accessibilité au professionnel diminue avec la distance. Les choix des seuils de distance sont estimés à partir des taux de fréquentation des médecins généralistes observés dans les bases de l'assurance maladie;
- Du niveau d'activité des professionnels en exercice mesuré en équivalents temps plein (ETP), en ce sens que leur effectif est modulé selon le nombre d'actes (consultations + visites) qu'ils produisent ;
- Des besoins de soins des populations pondérés par classe d'âge.

Les paramètres de l'APL sont retravaillés pour avoir une approche plus précise de la fragilité de l'offre en soins de proximité.

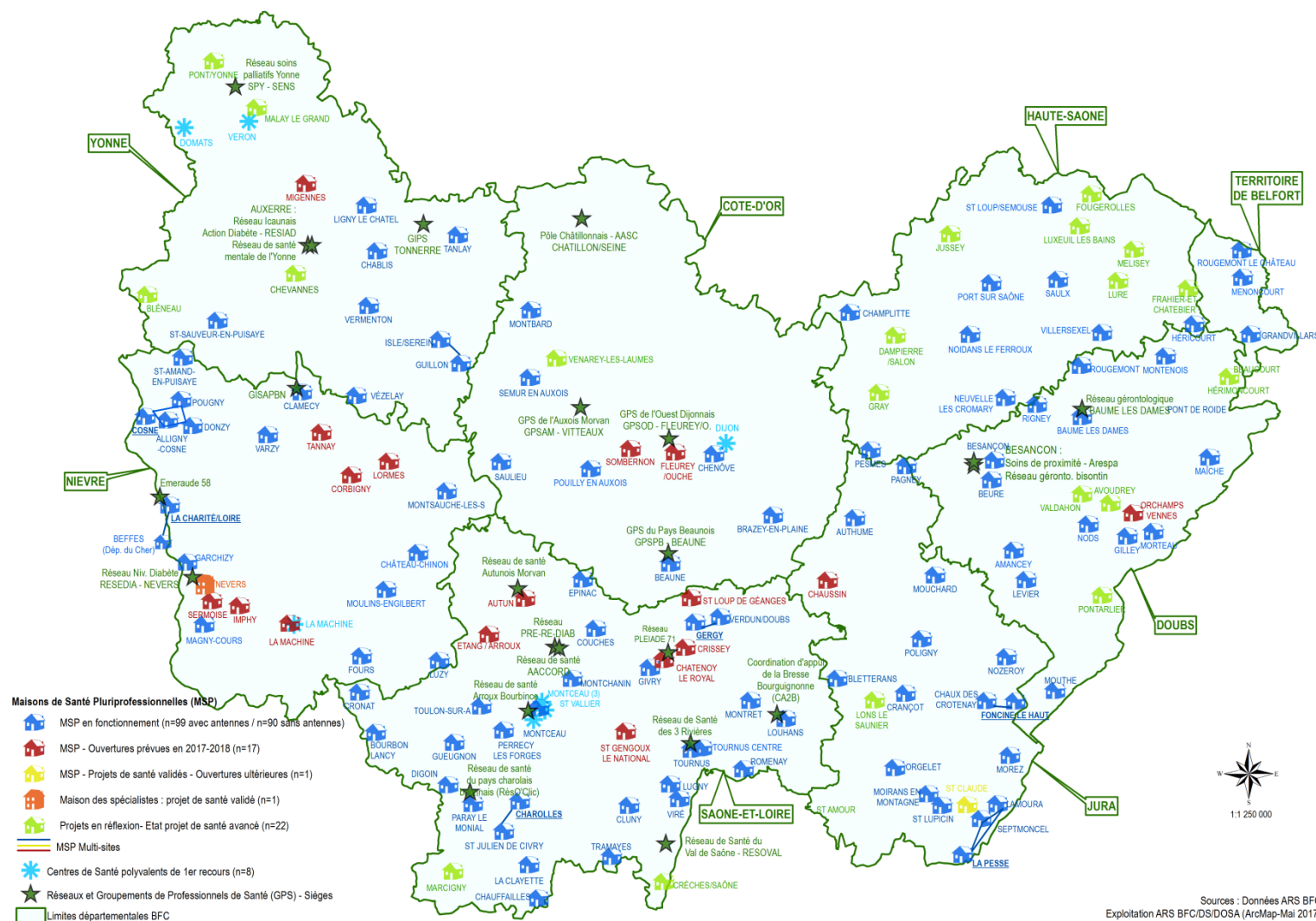
- L'équivalence entre un ETP et le volume d'activité qui y est associé (en nombre d'actes et consultations/visites) est modulé pour refléter au mieux l'activité normale estimée qu'un ETP de médecin généraliste peut produire (1 ETP = 5 400 actes) et pour prendre en compte l'activité soutenue de certains médecins (1,35 ETP = 7 200 actes). À partir de cette équivalence et en estimant qu'un patient consulte un médecin trois fois par an au moins, la densité-seuil permettant une bonne accessibilité aux soins est de 56 ETP pour 100 000 habitants soit 1 médecin pour 1 800 habitants.

- Outre cette équivalence entre ETP et volume d'activité, une borne d'âge est introduite dans le calcul de l'APL pour que la densité médicale soit uniquement déterminée par des professionnels âgés de moins de 65 ans ; les praticiens plus âgés n'étant pas comptabilisés. L'instauration de cette borne permet d'anticiper l'évolution démographique.

- Enfin, la troisième modification apportée au paramétrage de l'APL concerne le rythme de décroissance de l'accessibilité à l'offre de soins qui s'étend entre 0 et 20 minutes. Il s'agit de tenir compte de la localisation de l'offre et des pratiques des patients. En effet, les consultations ne se font pas toujours dans la commune équipée la plus proche du lieu de résidence du patient.



Localisation des maisons de santé pluriprofessionnelles et centres de santé polyvalents de 1er recours en Bourgogne-Franche-Comté



6.2 OFFRE HOSPITALIÈRE

Les taux d'équipement, pour 1 000 habitants, en lits et places, en médecine et en chirurgie, sont légèrement supérieurs au taux national.

Pour la gynécologie-obstétrique, le taux d'équipement pour 1 000 habitants en région est presque équivalent au taux national (0,71 VS 0,74).

Au niveau départemental, ces taux varient. Pour la médecine, le taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitants varie de 1,6 en Haute-Saône à 2,9 en Côte-d'Or. Pour la chirurgie, le taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitants varie de 0,8 en Haute-Saône à 1,6 en Côte-d'Or et dans le Doubs. Pour la gynécologie-obstétrique le taux d'équipement en lits et places pour 1 000 habitants varie de 0,4 en Haute-Saône à 1 sur le Territoire de Belfort.

La totalité du territoire est couverte par l'un des 11 groupements hospitaliers de territoire (GHT). Ces GHT reposent sur un projet médical partagé et leur but est d'organiser une prise en charge équitable des patients présents sur leur territoire.

Pour la moitié du territoire, un service mobile d'urgence et de réanimation (SMUR) est accessible en 15 à 30 minutes. Un SMUR est accessible en 30 à 50 minutes pour 29 % du territoire ; en moins de 15 minutes pour 17 % ; et en 45 minutes ou plus pour 5 % du territoire.

Pour la psychiatrie, Les établissements de référence sont au nombre de 13 (établissements de rattachement des 39 secteurs de psychiatrie adulte et des 17 secteurs de pédopsychiatrie) : 8 en Bourgogne et 5 en Franche-Comté.

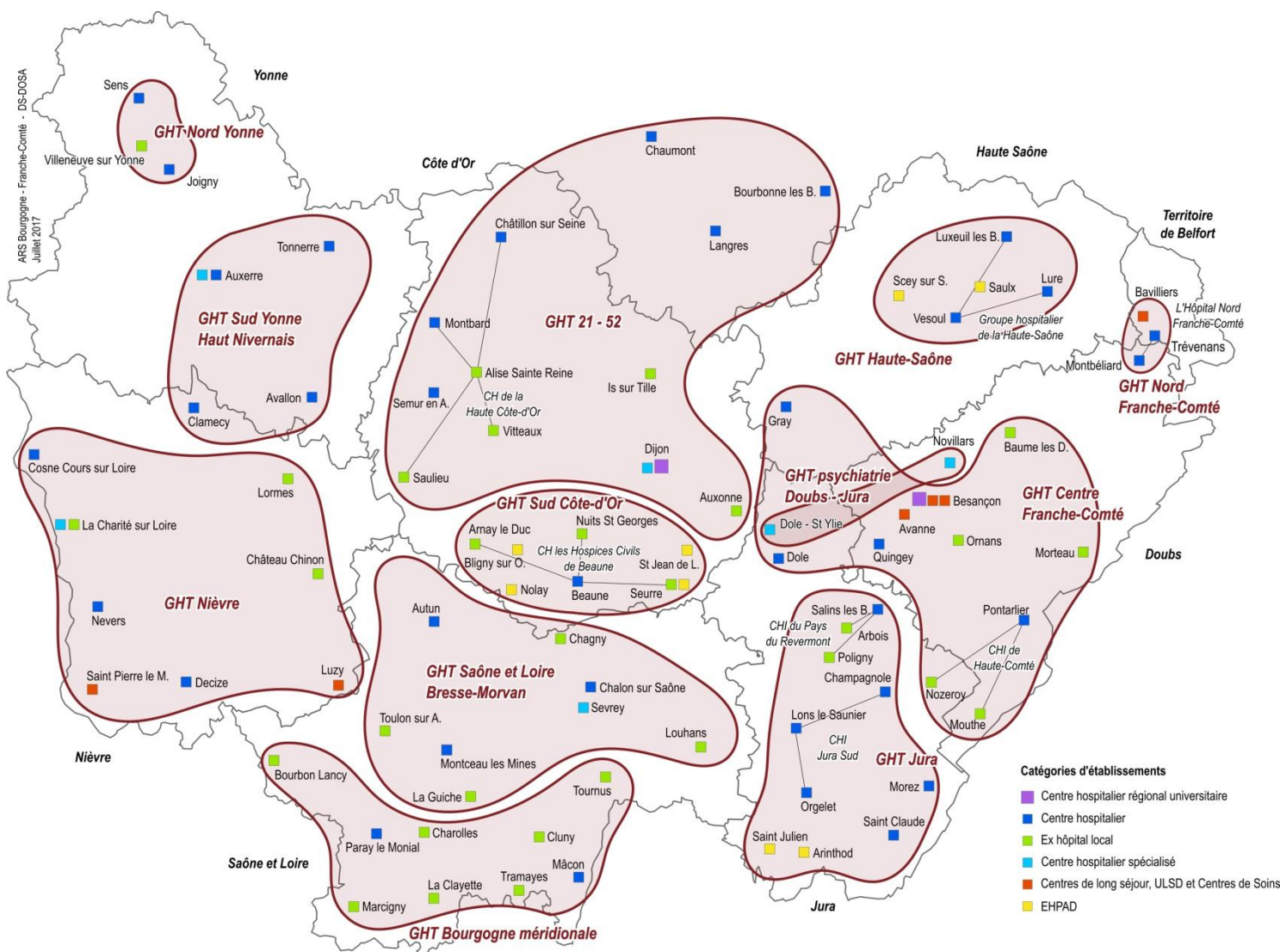
Taux d'équipement en lits et places selon la spécialité pour 1 000 habitants au 01/01/2016 en Bourgogne-Franche-Comté

	Taux d'équipement en lits et places		
	Médecine	Chirurgie	Gynécologie-obstétrique
Côte-d'Or	2,9	1,6	0,8
Nièvre	2,4	1,4	0,6
Saône-et-Loire	2,3	1,5	0,6
Yonne	2,2	1,1	0,7
BOURGOGNE	2,5	1,4	0,7
Doubs	2,5	1,6	0,9
Jura	2,1	0,9	0,7
Haute-Saône	1,6	0,8	0,4
Territoire de Belfort	1,9	1,4	1
FRANCHE-COMTÉ	2,1	1,3	0,8
BFC	2,3	1,4	0,7
France métropolitaine	2,1	1,3	0,7

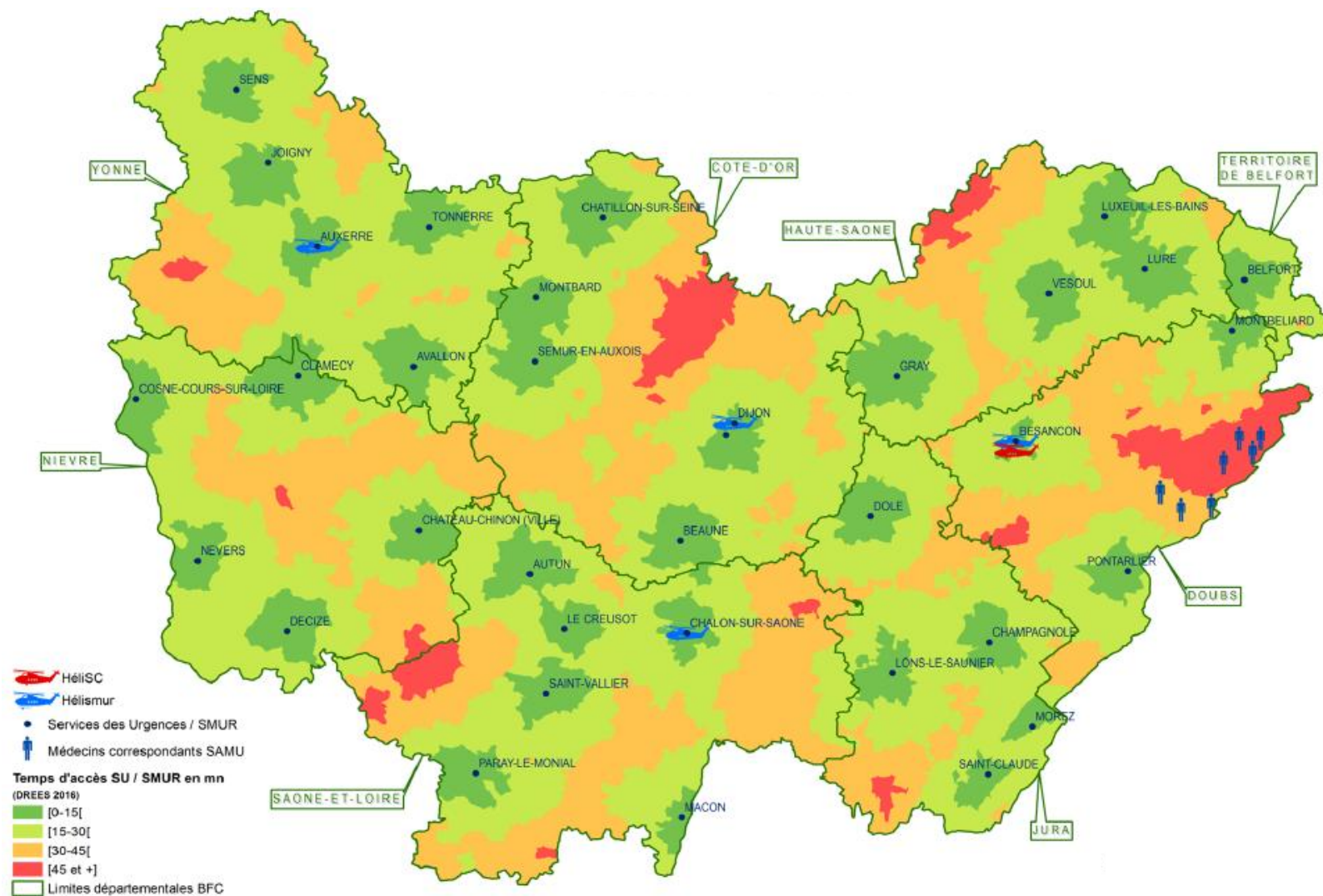
Source : Statiss 2016, ARS BFC



Groupements Hospitaliers de Territoires en Bourgogne-Franche-Comté - Juillet 2017

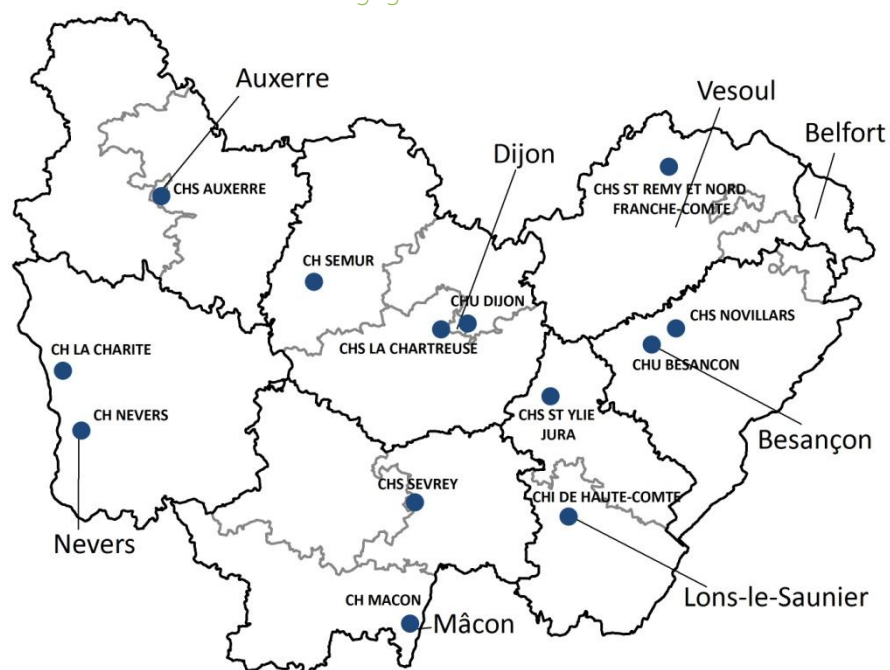


Temps d'accès aux urgences en Bourgogne-Franche-Comté (méthode Drees 2016)



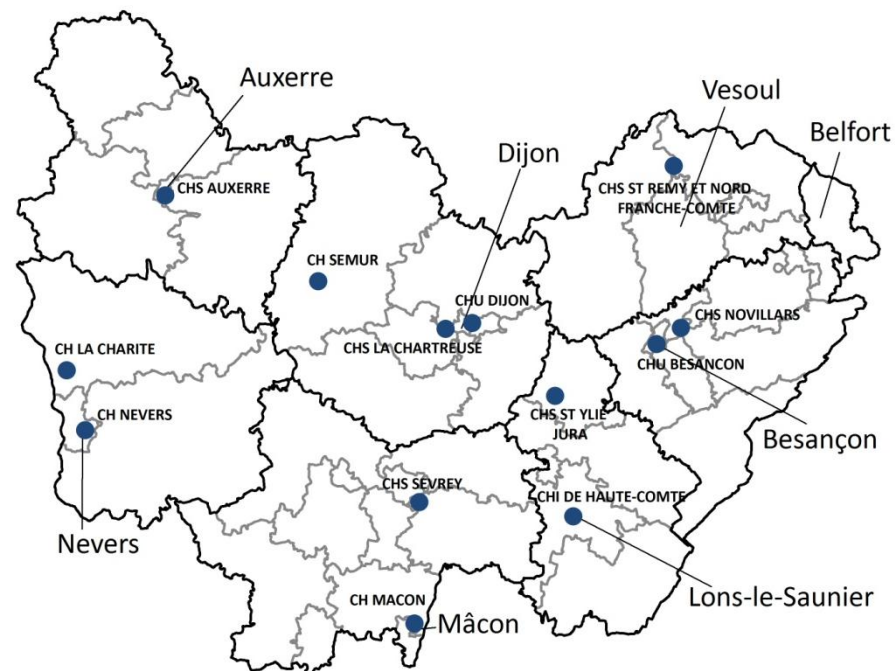
Source : Statiss 2016, ARS BFC

Établissements de référence par secteur de psychiatrie infanto-juvénile
en Bourgogne-Franche-Comté



Source : ARS BFC, 2016, exploitation ORS

Établissements de référence par secteur de psychiatrie générale
en Bourgogne-Franche-Comté



Source : ARS BFC, 2016, exploitation ORS



6.3 OFFRE MÉDICO-SOCIALE

6.3.1 Personnes âgées

Le taux d'équipement en structures d'hébergement permanent est de 129,1 lits pour 1 000 habitants de 75 ans et plus (121,6 pour 1 000 en France métropolitaine). La région dispose de 21,3 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus, en services de soins à domicile (SSIAD, SPASAD, hors équipes spécialisées Alzheimer).

De plus, les établissements offrent 1 606 places en accueil de jour (dont 43 % des places sont en Saône-et-Loire) et 827 places en accueil temporaire (dont 31 % des places se situent en Saône-et-Loire). La Bourgogne-Franche-Comté compte 33 317 places d'EHPAD installées, soit un taux d'équipement en lits de 112,4 pour 1 000 habitants de 75 ans et plus (101,4 % habitants de 75 ans et plus en France métropolitaine). Au niveau départemental, ce taux varie de 75,5 places pour 1 000 habitants de 75 ans et plus dans le Doubs à 150,2 dans l'Yonne.

Répartition de l'équipement selon le type le type d'établissement et le type d'accueil en Bourgogne-Franche-Comté

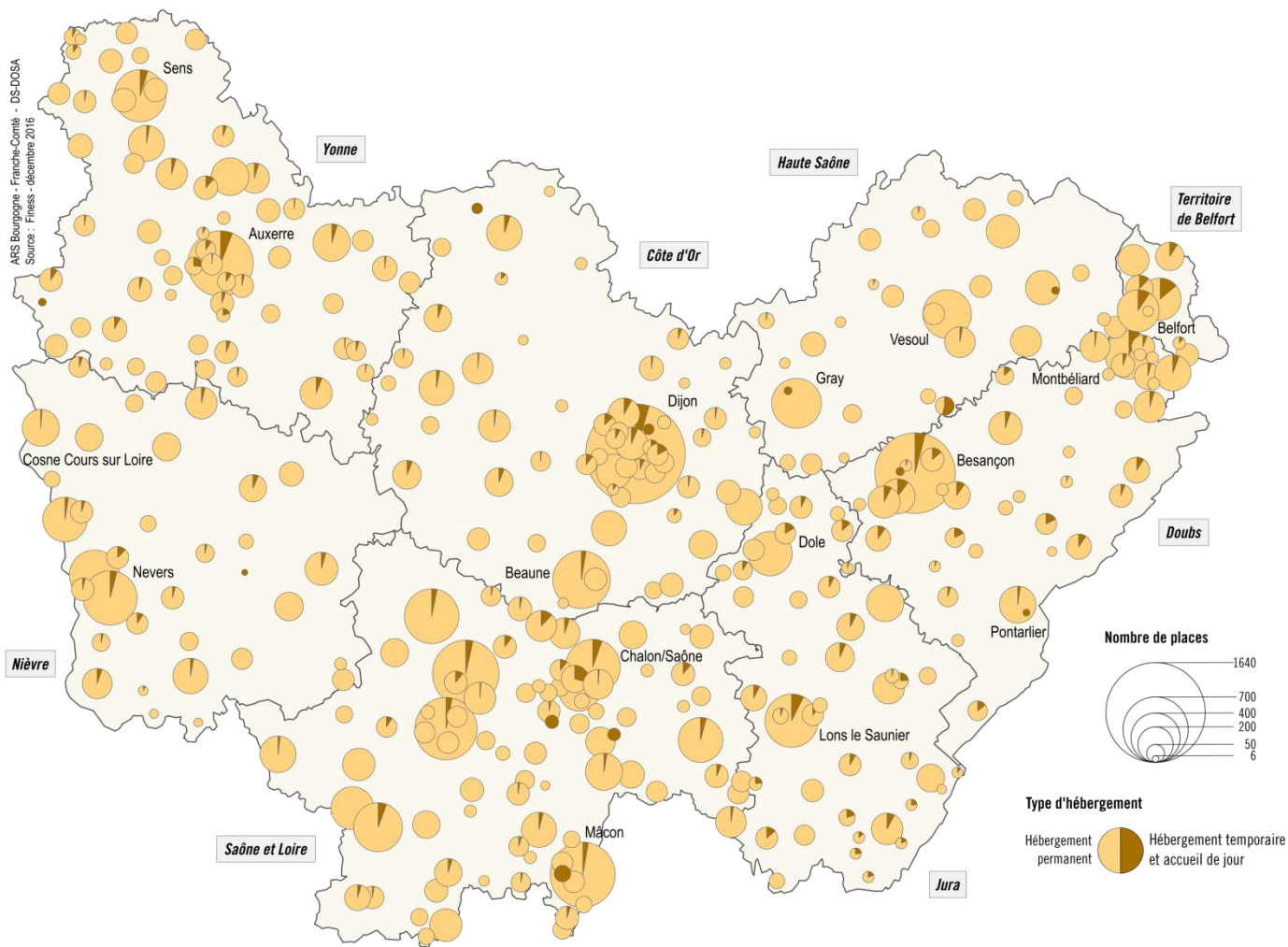
	EHPAD : nombre total de places	Logements foyers : nombre total de places	USLD : nombre total de lits	SSIAD-SPASAD : nombre total de places	Total des places d'accueil temporaire toutes structures	Total des place en accueil de jour toutes structures	Taux d'équipement en structures d'hébergement permanent*	Taux d'équipement en places de service de soins à domicile (SSIAD, SPASAD) **
Côte-d'Or	6 363	245	192	1 006	161	133	134,4	20
Nièvre	3 549	253	270	669	33	73	128,6	22,6
Saône-et-Loire	7 725	2 023	214	1 270	256	689	148,8	19
Yonne	5 753	32	93	750	117	86	151,1	19,6
BOURGOGNE	23 390	2 553	769	3 695	567	981	142,2	20
Doubs	3 533	624	291	1 081	119	357	90,6	23,1
Jura	2 984	640	143	682	103	129	133,3	24,3
Haute-Saône	2 150	432	30	587	13	46	109,3	24,6
Territoire de Belfort	1 260	84	123	275	25	93	107,4	22
FRANCHE-COMTÉ	9 927	1 780	587	2 625	260	625	107,4	23,6
BFC	33 317	4 333	1 356	6 320	827	1 606	129,1	21,3
France métropolitaine							121,6	20,7

* lits en EHPAD, EHPA, logements de logements-foyers, hébergement temporaire ** hors équipes spécialisées Alzheimer

Source : Statiss 2016, ARS BFC, exploitation ORS



Répartition des places d'hébergement permanent et d'hébergement temporaire – accueil de jour dans les structures pour personnes âgées en Bourgogne-Franche-Comté



6.3.2 Personnes en situation de handicap

Enfants et adolescents

Le taux d'équipement global en établissements pour enfants et adolescents en situation de handicap (hors SESSAD, CAMSP et accueil temporaire) est de 7,2 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (6,5 ‰ en France métropolitaine).

Le taux d'équipement global en services d'éducation spécialisée et de soins à domicile (SESSAD) est de 4,4 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans contre 3,1 places pour 1 000 en France métropolitaine

La région dispose de 75 instituts médico-éducatifs (IME) qui comptent 3 582 places. Le taux d'équipement régional est de 5,4 places pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans (4,3 places pour 1 000) en France métropolitaine. Ce taux varie de 4,3 en Côte-d'Or à 7,6 dans la Nièvre (en lien avec une structure de population plus âgée dans ce département qui provoque un taux de place pour les jeunes plus important).

Parmi les établissements accueillant des jeunes en situation de handicap, 57 ont dédié des places à l'accueil de personnes présentant un autisme. Ces établissements offrent 635 "places agréées autisme".

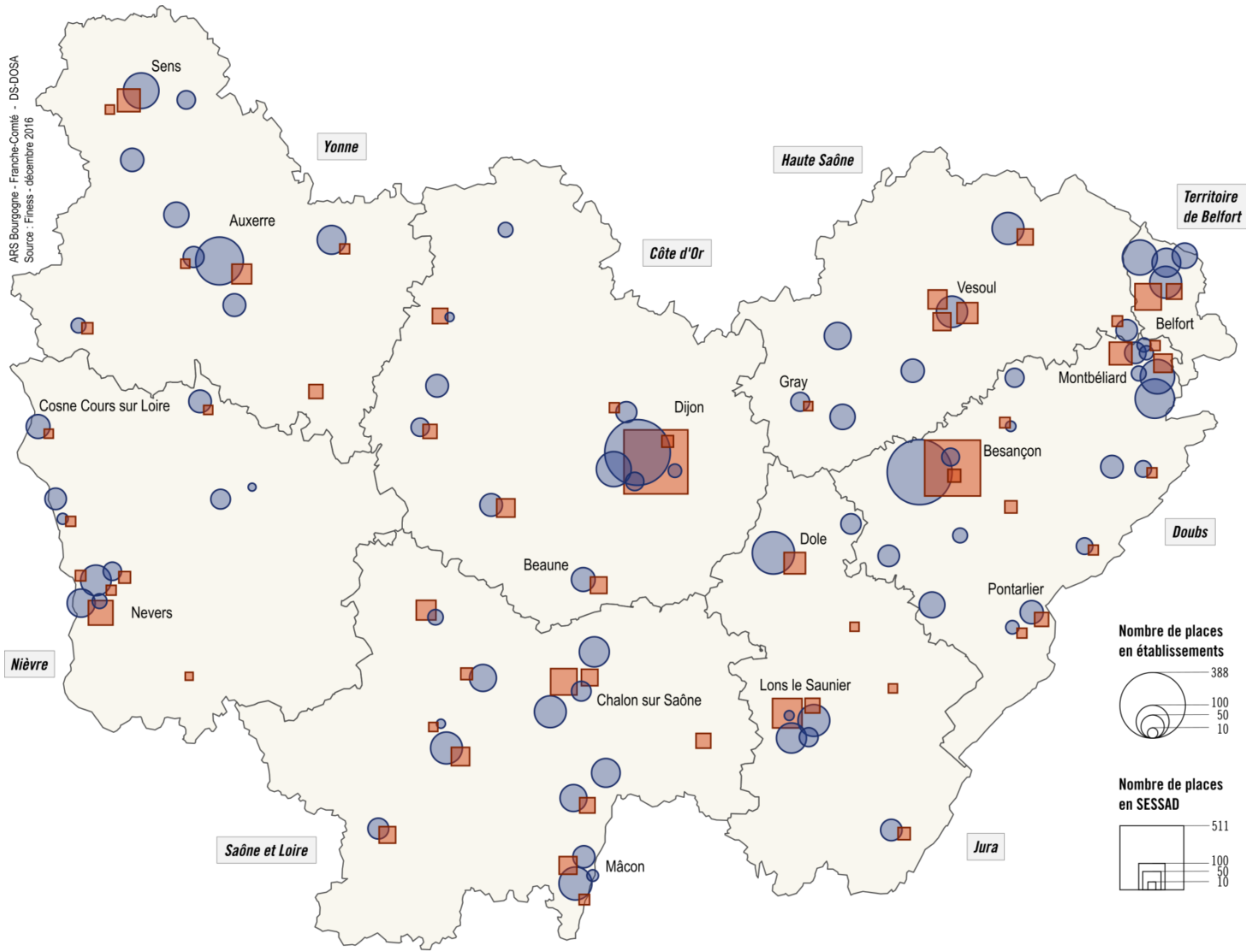
Nombre d'établissements et services médico-sociaux, de lits et places et *taux d'équipement* pour 1 000 jeunes de moins de 20 ans en Bourgogne-Franche-Comté

	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	Franche-Comté	BFC
SESSAD	13	11	15	10	49	17	10	9	5	41	90
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	702 (5,6)	191 (4,4)	459 (3,8)	183 (2,8)	1 535 (4,1)	745 (5,6)	272 (4,5)	229 (4,2)	133 (3,9)	1 379 (4,8)	2 914 (4,4)
IME	9	10	12	9	40	19	5	7	4	35	75
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	537 (4,3)	340 (7,6)	548 (4,5)	513 (6,4)	1 938 (5,2)	757 (5,7)	342 (5,5)	329 (5,8)	216 (5,9)	1 644 (5,7)	3 582 (5,4)
CAMSP (et antennes)	13	5	5	3	26	1	1	1	1	4	30
CMPP	9	6	1	2	18	5	4	1	1	11	29
Etab. pour enfants ou adolescents polyhandicapés	2	1	3	2	8	3	2	4	1	10	18
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	48 (0,4)	30 (0,7)	53 (0,4)	39 (0,5)	170 (0,5)	76 (0,6)	30 (0,5)	49 (0,9)	25 (0,7)	180 (0,6)	350 (0,5)
ITEP	2	1	3	2	8	4	2	1	1	8	16
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	60 (0,5)	36 (0,8)	106 (0,9)	70 (0,9)	272 (0,7)	117 (0,9)	68 (1,1)	48 (0,8)	19 (0,6)	252 (0,9)	524 (0,8)
Etab. pour déficients moteurs (I.E.M.)	1	0	0	0	1	0	1	0	1	2	3
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	30 (0,2)				30 (0,1)		9 (0,1)		75 (2,1)	84 (0,3)	114 (0,2)
Etab. expérimentaux enfance handicapée	1	0	1	0	2	1	0	0	0	1	3
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	75 (0,6)		12 (0,1)		87 (0,2)	8 (0,1)				8 (0,03)	95 (0,1)
Centres d'accueil familial spécialisés	1	0	0	0	1	1 (0,3)	0	0	0	1	2
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	5 (0,04)				5 (0,01)	35				35 (0,1)	40 (0,1)
Foyers d'hébergement pour enfants et adolescents handicapés	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>						32 (0,2)				32 (0,1)	32 (0,05)
Instituts d'éducation sensorielle pour sourds et aveugles	1	0	0	0	1	0	0	0	0	0	1
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	30 (0,2)				30 (0,1)						30 (0,05)
Établissements pour déficients sensoriels	1	0	0	1	2	1	0	0	0	1	3
Lits/places et <i>taux d'équipement</i>	30 (0,2)			13 (0,2)	43 (0,1)	40 (0,3)				40 (0,1)	83 (0,1)

Sources : Statiss 2016, ARS BFC, Finess, Insee, 2016, exploitation ORS



Répartition communale des places dans les structures pour enfants et adolescents en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté



Adultes

Les 72 établissements et services d'aide par le travail (ESAT) de la région proposent 5 775 places, soit 4,1 places pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (3,5 places pour 1 000 en France métropolitaine).

La région compte 117 foyers de vie comptant 3 017 places, soit 2,2 places pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans (1,5 places pour 1 000 en France métropolitaine).

Les 67 services d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) répertorient 3 083 places, soit 2,2 places pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans.

Parmi les établissements accueillant des personnes adultes en situation de handicap, 17 ont dédié des places à l'accueil de personnes présentant un autisme. Ces établissements offrent 256 "places agréées autisme".



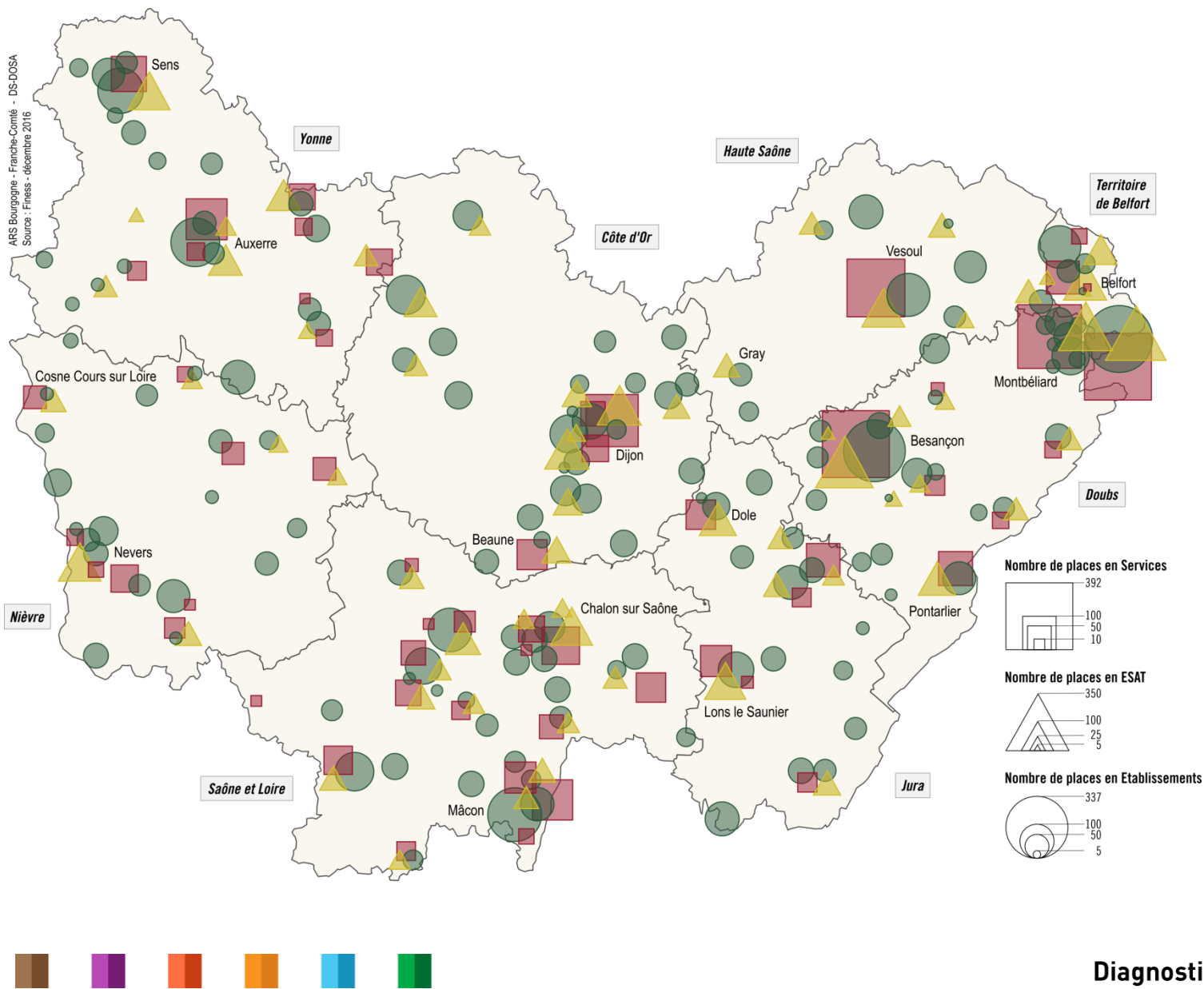
Nombre d'établissements et services médico-sociaux, de lits et places et taux d'équipement pour 1 000 personnes de 20 à 59 ans en Bourgogne-Franche-Comté

	Côte-d'Or	Nièvre	Saône-et-Loire	Yonne	Bourgogne	Doubs	Jura	Haute-Saône	Territoire de Belfort	Franche-Comté	BFC
Foyer de vie AH	9	12	44	16	81	18	9	6	3	36	117
Lits/places et taux d'équipement	271 (1)	449 (1,6)	883 (3,2)	492 (1,8)	2 095 (2,6)	433 (1,6)	304 (2,4)	99 (0,8)	86 (1,1)	922 (1,5)	3 017 (2,2)
ESAT	11	7	17	9	44	13	6	6	3	28	72
Lits/places et taux d'équipement	1 034 (3,8)	458 (1,7)	1 048 (3,8)	656 (2,4)	3 196 (4)	1 128 (4,1)	592 (4,7)	514 (4,4)	345 (4,6)	2 579 (4,3)	5 775 (4,1)
Foyers d'hébergement AH	18	5	13	7	43	17	7	2	1	27	70
Lits/places et taux d'équipement	706 (2,6)	115 (0,4)	310 (1,1)	211 (0,8)	1 342 (1,7)	527 (1,9)	218 (1,7)	127 (1,1)	28 (0,4)	900 (1,5)	2 242 (1,6)
SAVS	3	8	22	8	41	9	7	8	2	26	67
Lits/places et taux d'équipement	347 (1,3)	269 (1)	746 (2,8)	284 (1)	1 646 (2,1)	792 (2,9)	267 (2,1)	283 (2,4)	95 (1,3)	1 437 (2,4)	3 083 (2,2)
FAM	8	3	10	11	32	5	5	2	2	15	47
Lits/places et taux d'équipement	335 (1,2)	105 (0,4)	444 (1,6)	371 (1,4)	1 255 (1,6)	118 (0,5)	125 (1)	77 (0,7)	20 (0,3)	340 (0,6)	1 595 (1,1)
MAS	4	2	2	2	10	8	5	6	1	20	30
Lits/places et taux d'équipement	144 (0,5)	97 (0,4)	114 (0,4)	84 (0,3)	439 (0,6)	282 (1)	127 (1)	249 (2,1)	85 (1,1)	743 (1,3)	1 182 (0,9)
SAMSAH	2	2	7	4	15	5	4	1	1	11	26
Lits/places et taux d'équipement	77 (0,3)	40 (0,2)	95 (0,4)	84 (0,3)	396 (0,4)	125 (0,5)	64 (0,5)	10 (0,1)	20 (0,3)	219 (0,4)	515 (0,4)
Foyer d'accueil polyvalent AH	0	0	0	0	0	1	1	0	2	4	4
Lits/places et taux d'équipement						44 (0,2)	43 (0,3)		29 (0,4)	116 (0,2)	116 (0,1)
Etab. expérimentaux AH	0	0	0	0	0	0	3	0	0	3	3
Lits/places et taux d'équipement							43 (0,3)			43 (0,1)	43 (0,03)
Centres de pré-orientation et antennes	0	0	0	1	1	1	1	0	0	2	3
Lits/places et taux d'équipement				25 (0,1)	25 (0,03)	9 (0,03)	4 (0,03)			13 (0,02)	38 (0,03)
Centres de rééducation professionnelle	1	0	0	1	2	0	0	0	0	0	2
Lits/places et taux d'équipement	10 (0,04)			85 (0,3)	95 (0,1)						95 (0,1)
Etab.d'accueil temporaire AH	0	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
Lits/places et taux d'équipement						12 (0,04)				12 (0,02)	12 (0,01)

Sources : Statiss 2016, ARS BFC, Finess, Insee, 2016, exploitation ORS



Répartition communale des places dans les structures pour adultes en situation de handicap en Bourgogne-Franche-Comté





**Projet régional de santé
Bourgogne-Franche-Comté
2018-2022
Diagnostic régional**



Observatoire **R**égional de la **S**anté de **B**ourgogne-**F**ranche-**C**omté
Le Diapason, 2 Place des Savoirs, 21000 DIJON
Tél. : 03 80 65 08 10
www.orsbfc.org



Agence **R**égionale de **S**anté **B**ourgogne-**F**ranche-**C**omté
Tél. : 0808 807 107
www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr

Siège :
Le Diapason
2 place des Savoirs
CS 73535
21035 Dijon cedex

Site de Besançon :
La City
3, avenue Louise Michel
CS 91785
25044 Besançon Cedex

